DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 12608 — 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — MARDI 13 AOUT 1985

Anniversaires à Belfast

Les manifestations de ces derniers jours en Irlande du Nord auront été finalement plus pacifiques que prévu. Chaque été, les anniversaires font monter la tension dans la province : les protestants commémorent leurs victoires, celles de Guillaume d'Orange sur les catholiques ; les catholiques, eux, rendent hommage à leurs martyrs, au risque de s'en créer de nouveaux, et communient dans la haine au souvenir des hauts faits de la répression britannique.

Ces rendez-vous avec l'Histoire tiennent du rituel et sont toujours précédés d'une intense mobilisation qui fait craindre le pire. Ils ne dégénèrent en fait que rarement en affrontements physiques graves, à moins que les forces de l'ordre ne s'en mêlent avec la brutalité dont elles font souvent preuve — ce fut le cas notamment l'année dernière — et dont elles se sont gardé cette fois. Ces célébrations n'ont d'autre but que de maintenir les esprits en alerte au profit des groupes extrémistes de chaque communauté : il faut, pour servir le pasteur Paisley et ses troupes, que les protestants *cultivent* une méfiance à fleur de peau contre toute éventuelle « trahison » de Londres ; il faut, pour servir l'IRA et le parti politique qui la représente, le Sinn Fein, que la communauté catholique reste convaincue de son malheur et de la légitimité de la lutte armée contre l'ennemi « colonialiste ».

Aucune solution au conflit qui ensanglante la province ne peut, dans ces conditions, voir le jour, à moins que les deux gouvernements concernés — Londres et Dublin — ne parviennent à trier le bon grain de l'ivraie, c'est-à-dire à isoler les extrémistes de chaque camp. C'est à quoi ils s'emploient actuellement, sans garantie de succès.

Du côté de Dublin, on condamne plus fermement que jamais les mouvements armés et l'on s'efforce de promouvoir un dialogue constructif avec Londres qui aurait le soutien de toutes les organisations catholiques non violentes de l'île.

Du côté britannique, sous un apparent immobilisme, on s'est efforcé depuis plusieurs années de rendre plus discrète la présence militaire en Ulster, condition nécessaire pour qu'une normalisation apparaisse comme plausible. On a cherché, semble-t-il, ces derniers temps, à donner l'impression que la répression ne s'exerce pas toujours dans le même sens, comme ce fut trop longtemps le cas. On tente, en somme, de remonter la pente, après l'effet catastrophique qu'avait eu sur l'ensemble de la communauté catholique le traitement réservé il y a quelques années par Mme Thatcher aux grévistes de la faim nord-irlandais.

Londres et Dublin poursuivent actuellement des discussions aussi discrètes que délicates pour essayer de faire avancer la question irlandaise sur le terrain institutionnel. Il s'agirait de reconnaître l'existence d'une « dimension irlandaise » et, sans remettre en cause l'appartenance de l'Ulster au Royaume-Uni, d'associer Dublin à la conduite des affaires de la province.

Le projet est périlleux : les protestants annoncent déjà qu'ils fourbissent leurs armes et Mme Thatcher risque de récolter la tempête. M. FitzGerald, le chef du gouvernement irlandais, risque, lui, sa crédibilité dans la République s'il paraît trop concéder sans contreparties substantielles, c'est-à-dire sans un droit de regard effectif sur les affaires de l'Ulster. Les deux gouvernements ont devant eux une durée de vie assurée à peu près similaire : jusqu'en 1987, le temps de trouver un accord et d'accompagner sa mise en œuvre. Pour l'un comme pour l'autre, c'est maintenant ou jamais.

(Lire nos informations page 6.)

VIOLENCES EN AFRIQUE DU SUD

Les pressions occidentales sur Pretoria s'accentuent

Les pressions occidentales pour l'abandon du système de l'apartheid en République sud-africaine s'accentuent. Le porte-parole de la Maison Blanche n'écarte pas la possibilité de sanctions américaines si les réformes que le président de la République sud-africaine doit annoncer jeudi 15 août ne sont pas de nature à apaiser les esprits. De son côté, Israël, engagé dans une fructueuse coopération militaire, prend quelques distances vis-à-vis de Pretoria, nous indique notre correspondant.

Le dernier bilan des émeutes de Durban était dimanche 11 août de 63 morts. D'autre part, de graves incidents ont eu lieu près du Homeland du Ciskei, dans le sud du pays.

Près de 600 morts en un an

De notre correspondant

Johannesburg. — Un policier noir a été roué de coups, lapidé, puis arrosé d'essence et brûlé, dimanche 11 août à King-William's Town, petite ville au sud du pays, près de la frontière du homeland du Ciskei. Cela s'est produit alors que la foule revenait du petit village de Rayi où Victoria Mxenge, une avocate militante des droits de l'homme, assassinée le 1er août, venait d'être enterrée. Une voiture de policiers qui s'était aventurée dans le cortège, a alors été attaquée par la foule qui a commencé à jeter des pierres. L'un d'entre eux, pris de panique, s'est échappé du véhicule, alors que ses collègues réussissaient à prendre la fuite sous les projectiles. Le policier a vite été rattrapé. Alors qu'il était déjà inanimé et probablement mort, ses assaillants ont tenté de mettre le feu à son corps en utilisant de l'herbe sèche. N'y parvenant pas, ils ont utilisé de l'essence.

Un incident *« regrettable »* pour les dirigeants locaux du Front démocratique uni.

MICHEL BOLE-RICHARD.

(Lire la suite page 3.)

LA PROPOSITION DU GOUVERNEMENT AU PARLEMENT

21 sièges au lieu de 18 pour la région de Nouméa

La session extraordinaire du Parlement, convoqué après la décision du Conseil constitutionnel à propos de la loi sur l'évolution de la Nouvelle-Calédonie, devait commencer ce lundi 12 août à 15 heures à l'Assemblée nationale. Le Sénat est convoqué mardi 13 août pour cette nouvelle délibération sur la loi.

Le gouvernement a proposé de fixer à 21 — au lieu de 18 dans la loi adoptée le 26 juillet et sanctionnée par le Conseil constitutionnel — le nombre de conseillers dans la région Sud, celle de Nouméa. Si cette modification est acceptée, le nombre total de conseillers régionaux passerait de 43 à 46.

Douze lignes prometteuses

Lorsqu'un député rencontre un autre député, ou un sénateur un autre sénateur, vers la mi-août, dans l'enceinte de leurs assemblées respectives, que se racontent-ils ? Des histoires néo-calédoniennes, bien entendu, des histoires de conseils de région, de nombre de conseillers, de juste répartition, de force — injuste ou pas — de la loi, etc.

Impossible de faire autrement. Le Conseil constitutionnel leur a fourni, le 8 août, un canevas obligé de conversation que le président de la République s'est empressé, dès le lendemain, de mettre pour eux à l'ordre du pour des 12 et 13 août. Tant il y a pour lui (et pas seulement pour lui) nécessité d'avoir au plus tôt une loi sur l'évolution de la Nouvelle-Calédonie entièrement bouclée et inattaquable.

Mais, puisque les voilà réunis *malgré eux, on imagine bien que ces* élus en profiteront pour aborder deux ou trois autres sujets, naturellement appelés par les premiers. Les différences de représentativité, par exemple, la leur ou celle de leurs successeurs, l'égalité du suffrage en France, voilà des thèmes des plus intéressants.

MICHEL KAJMAN.

(Lire la suite page 7.)

HAUTE AUTORITÉ

Les trois nouveaux « sages » et la cohabitation

Trois nouveaux « sages » de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle ont été désignés. Le président de la République a choisi M. Raymond Forni, député socialiste et président de la commission des lois. M. Mermaz, président de l'Assemblée nationale, a désigné M. Gilbert Comte, journaliste et écrivain. M. Alain Poher, président du Sénat, a nommé M. Raymond Castans, directeur général des programmes de RTL. L'une des premières tâches de la Haute Autorité sera de choisir les présidents de chaînes.

Pour la première fois de sa jeune histoire, la Haute Autorité de la communication audiovisuelle vient d'être renouvelée pour trois de ses neuf membres. Le choix des nouvelles personnalités appelées à siéger dans cette haute instance de l'audiovisuel revêt aujourd'hui une importance particulière, alors que se profile une problématique cohabitation politique en 1986. Entre autres attributions, la Haute Autorité distribue, en effet, les fréquences locales de radio et de télévision et, surtout, nomme les présidents des sociétés du service public, en particulier ceux des chaînes nationales. Ce sera, du reste, l'une des toutes prochaines tâches de la Haute Autorité, puisque le mandat de trois ans des présidents vient à échéance en septembre, même si deux d'entre eux (M. Hervé Bourges à TF1 et M. Jean-Claude Héberlé à Antenne 2) auront exercé leurs fonctions moins longtemps, ayant remplacé en cours de route MM. Michel May et Pierre Desgraupes.

Ce cap du renouvellement des PDG sera, pour la Haute Autorité nouvellement composée, particulièrement difficile à franchir. L'opposition, et notamment le RPR, a en effet placé la barre très haut en faisant savoir que ces nominations permettront de déterminer ou non s'il s'agit de gestes *« politiques »*.

Quant aux communistes, au moment où, sur beaucoup de sujets ils font cause commune avec l'opposition, ils chercheront sans doute à débusquer, dans ce domaine, de nouvelles preuves de la « cohabitation » qui se prépare entre M. Mitterrand et la droite.

Faut-il, précisément, rapprocher la nomination de M. Bernard Tricot, par le premier ministre, pour enquêter sur l'affaire du navire de Greenpeace, de celle de M. Gilbert Comte à la Haute Autorité ? Le premier a été longtemps l'un des principaux collaborateurs du général de Gaulle, le second est connu pour ses opinions de droite.

(Lire nos informations page 12.)

LES INQUIÉTUDES DE LA « RENTRÉE » SOCIALE

Une torpeur ambiguë

par MICHEL NOBLECOURT

Si nos dirigeants politiques voyaient la France sociale à travers le microcosme de Trith-Saint-Léger, ils pourraient commencer à se faire quelques cheveux blancs pour la « rentrée » de septembre. Les « rentrées » ressemblent de moins en moins à des rentrées, mais c'est traditionnellement le moment où les organisations syndicales tentent de réveiller l'ardeur de leurs militants.

Déjà, la CGT a entonné un couplet alarmiste : *« la coupe est pleine »*, l'heure est à *« la régression sociale et économique »*, à la *« politique du pire »*, à *« l'organisation du déclin »*. La préparation d'un budget 1986 encore plus rigoriste que les précédents va lui permettre de mettre définitivement dans le même sac le patronat et le gouvernement, même si elle hésite à accoler à celui-ci l'étiquette « infamante » de socialiste...

Tout indique donc que la CGT prépare une « rentrée » dure. Offensive au moins verbalement et... agressive vis-à-vis du patronat et du gouvernement. Chaude pour autant ? Voilà des mois que M. Henri Krasucki a lancé son idée de grève générale. Cela n'a jamais été plus loin que l'incantation. Au point que le secrétaire général hésite à reprendre son objectif. Mais une « action commando » à SKF-Ivry, une effervescence éphémère et rapidement minoritaire à Trith-Saint-Léger, une surveillance « spectaculaire » de certaines usines, dont celles de Renault, ne font pas une mobilisation même dans le cas de l'affaire de Vitry (Val-de-Marne) où ce sont, une fois de plus, les moyens déployés par la municipalité communiste qui ont empêché le déménagement de l'usine TEKA-filtres.

Quant aux conflits du travail — dans le secteur privé au vu des statistiques officielles — ce n'est plus une décrue passagère mais une chute profonde. Les records se battent désormais à la baisse. Pour le mois de mai 1985 on en était à 35 400 journées individuelles perdues à l'occasion de conflits localisés contre 116 200 un an plus tôt. En moyenne mensuelle on est tombé de 109 000 en 1984 — année où le niveau était déjà extrêmement bas — à 51 000 de janvier à mai 1985. Le patronat de la métallurgie (UIMM) parle de *« plancher historique »* en soulignant que c'est *« le chiffre le plus faible enregistré au cours de ces vingt dernières années »*.

Le calme social a été tel, ces derniers mois, en dehors de quelques abcès de fixation qui défraient la chronique, que certains dirigeants gouvernementaux et patronaux s'en sont même inquiétés. Lors d'une tournée dans dix-neuf régions, sur le thème de la formation professionnelle, le ministre du travail, M. Michel Delebarre, s'attendait à être chahuté en tant que représentant d'une politique impopulaire. Or la CGT n'a jamais pu rassembler plus de deux cents militants pour manifester... Le patron d'une importante firme automobile privée a même jugé très préoccupant le calme social qu'il observait dans ses usines alors que des suppressions d'emploi étaient programmées. Enfin M. Bergeron, lui, n'annonce plus l'explosion sociale, mais ce calme ne lui paraît guère plus sain, et il redoute des turbulences sociales entre 1986 et 1988 lorsque, selon toute vraisemblance, les militants socialistes seront revenus dans l'opposition.

L'inquiétude est fondée sur le fait qu'on est en présence d'une sorte de torpeur qui n'a rien à voir avec une quelconque paix sociale. Qui dit paix sociale dit en effet consensus syndical minimal, adhésion relative des salariés, apaisement dans les relations sociales dans les entreprises. On est encore assez loin de ce tableau idyllique.

Consensus syndical ? Evidemment non ! M. Krasucki n'est pas seul, sur le plan syndical, à critiquer le gouvernement. M. Maire dénonce la faillite de la politique sur le chômage, qui sanctionne à ses yeux, dans une large mesure, la rigueur imposée. Si M. Bergeron affiche une relative modération, il n'en estime pas moins que le *« gouvernement va trop loin »*. M. Marchelli rompt le fragile état de grâce qui s'était institué *de facto* depuis un an entre M. Fabius et la CGC. Et la CFTC de M. Bornard ne dissimule pas ses inquiétudes.

Quant aux salariés, loin d'accepter la politique économique et sociale, dont ils subissent directe*ment les durs effets sur leur pouvoir* d'achat, ils oscillent entre la résignation devant la dureté inévitable de la crise et un mécontentement d'autant plus fort que la déception est grande, mesurée à l'aune des espoirs qu'avait fait naître mai 1981.

(Lire la suite page 18.)

Le Monde ÉCONOMIE

La libération du commerce mondial
Une contre-offensive européenne
par PHILIPPE LEMAITRE

Le poids des petits pays
par GILLES ETRILLARD et FRANÇOIS SUREAU

La chronique de Paul Fabra

Notes de lecture
par ALFRED SAUVY

Pages 9 et 10

LIRE





enquête

PHOENIX, AMÉRIQUE 1985

ÉTATS-UNIS
PHOENIX
ARIZONA

Ce qui est bon pour moi l'est pour mes frères

par BERNARD GUETTA

On les appelle les Hispaniques, les « chicanos » ou, tout simplement, les « bruns ». Ils ne refusent pas le monde nord-américain. A condition de ne pas perdre leur culture.

Phoenix (Arizona). — En plein cœur du quartier des affaires, le distributeur automatique de billets de l'Arizona Bank donne ses instructions en deux langues, anglais et espagnol. A deux pas de là, l'élégant club sportif où l'on vient à 6 heures du matin entretenir l'ambition de ses muscles et ébaucher quelques contrats s'appelle La Mancha.

Entre les deux, il y a un, deux, trois, beaucoup de restaurants *mexicains*, et l'un des snobismes de la ville est d'avoir justement découvert, la veille, le plus *« authentique »* de tous — *joie inépuisable puisque leur liste est aussi mouvante* qu'infinie.

Evidemment, il faudra parfois savoir un peu d'espagnol, mais c'est souvent le cas, car vous finissez vite par maîtriser les rudiments de survie dans une agglomération qui dispose (comme beaucoup d'autres aux Etats-Unis) d'une chaîne de télévision et de deux stations de radio à l'usage exclusif des hispanophones.

Comme ce groupe constitue, à l'échelle *nationale*, une communauté à l'importance sans cesse croissante, on parle, dans les statistiques démographiques, dans les journaux, dans la conversation courante aussi, des Hispaniques, comme si c'était une race, ou une nationalité, alors que sont regroupées sous cette étiquette des familles venues, hier ou au siècle dernier, de tous les pays d'Amérique latine et centrale. Des familles, aussi, demeurées tout simplement chez elles, puisque le Texas, le Nouveau-Mexique, l'Arizona et la Californie faisaient, il y a moins d'un siècle et demi, partie du Mexique.

Roulottes et cabanons

Les Etats-Unis comptent aujourd'hui près de 18 millions d'Hispaniques — contre 4 millions en 1950, — installés pour moitié au Texas et en Californie, et, si leur poids est particulièrement important au Nouveau Mexique (36 % de la population) ou à Miami (64 %) et que des quartiers entiers de Chicago parlent espagnol, un citoyen de l'Arizona sur six, sur cinq dit-on parfois, est d'origine mexicaine.

Dans cet Etat où le pourcentage de Noirs (3 %) est insignifiant, les « chicanos » en ont donc longtemps tenu *lieu, et l'époque n'est pas lointaine,* trente ans seulement, où leurs enfants ne pouvaient pas fréquenter les mêmes écoles ou les mêmes piscines que ceux des « Anglos » — les Blancs, catégorie dans laquelle n'entrent pas les « bruns », et n'entraient pas non plus, il y a vingt ans, les juifs, qui savaient inutile de demander leur admission dans les « country clubs ».

On n'en est plus là, mais ce passé est encore suffisamment présent pour que même un promoteur immobilier en vue, Tommy Espinosa, reconnaisse avec gêne n'être que rarement reçu à la maison par celles de ses relations qui n'appartiennent pas aux milieux mexicains. Alfredo Gutierrez, trente-neuf ans, élu depuis 1972 au Sénat de l'Etat dont il conduit la minorité démocrate, dit plus directement : *« Nous sommes beaucoup plus populaires maintenant que nous allons voter, mais la lutte est permanente, car la tentation est constante de nous nier comme communauté ou de nous réduire au rang de travailleurs immigrés. »*

Passé la ligne de chemin de fer qui marque la frontière entre le nord et le sud (pauvre et hispanique) de Phoenix, on peut trouver de véritables maisons, en simples parpaings, mais colorées et tenant debout. *Il y en a quelques-unes,* mais aussi visibles que des palais, dans ce chaos où les ruines raccommodées à la planche et au clou évoquent, et sans poésie, de vieux pantalons rapiécés.

Il y a aussi de longues enfilades de cabanons frêles et mitoyens formant des sortes de casernes, des roulottes qui ne roulent plus, des cimetières de voitures, de verdoyantes zones d'entrepôts commerciaux aux lignes élégantes et aux loyers incomparablement bas, des cabanes de bois et des palmiers qui, ici, ne parviennent pas à faire, comme au nord, *joli*, mais offrent *seulement*, un peu d'ombre.

Car, finalement, l'énorme différence, la plus brutale, c'est ça, la chaleur : au nord, l'air conditionné la fait oublier, mais au sud cette commodité sans laquelle il n'y aurait jamais eu de boom économique sous ce climat n'existe pas ou peu. Ici, les maisons sont trop basses pour offrir une fraîcheur aux rares trottoirs.

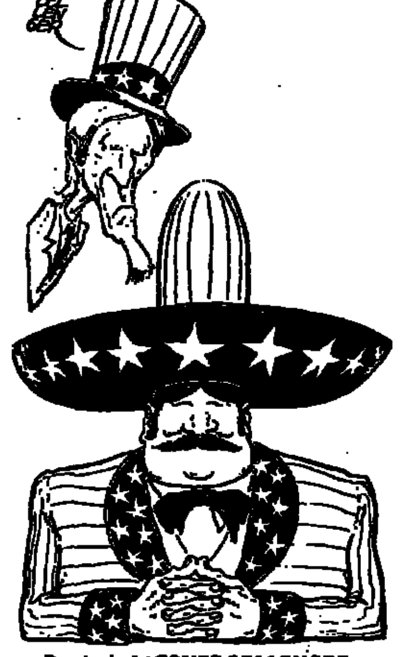
A Phoenix, le chômage frappe 12 % des Hispaniques contre 4 % des Anglos. A 28 000 dollars en moyenne, le revenu familial annuel des seconds est supérieur de 5 000 dollars à celui des premiers. On ne trouve, cependant, chez les « chicanos », que 20 % de foyers de deux personnes ou moins contre 35 % qui en comptent plus de cinq, alors que ces proportions sont à peu près inverses (43 % et 17 %) chez les « Blancs ». Deux mondes.

Deux mondes d'autant plus différenciés que, contrairement à tous les autres immigrants, les Hispaniques, eux, non seulement ne tendent pas à renoncer à leur identité culturelle, mais l'affirment avec une détermination de plus en plus grande.

En trois ans, de 1981 à 1984 (1), le pourcentage de ceux qui se considèrent comme *« d'abord hispaniques et ensuite américains »* est ainsi passé de 46 % à 50 %, tandis qu'augmentait aussi (de 89 % à 94 %) le nombre de ceux qui veulent transmettre à leurs enfants les *« traditions religieuses et nationales »*, et que les télévisions hispanophones élargissaient leur audience de 68 % à 73 % de la communauté. Plus frappant encore, dans le même laps de temps, le pourcentage de ceux qui, au sein de cette communauté, ressentent des différences importantes ou très importantes entre ses diverses composantes s'est, lui, réduit au contraire de 61 % à 50 %.

Cela signifie que les Mexicains (60 % des Hispaniques), les Portoricains (14 %), les Cubains (5 %) et tous les autres sont, en fait, peut-être entrés — sur le territoire des Etats-Unis — dans un processus de fusion nationale qui fait d'eux un groupe encore plus fascinant, si l'on réalise qu'ils pourraient, sur vingt ans, de 1980 à l'an 2000, être passés de 6 % à 12 % de la population américaine.

Un autre monde ? Nuançons, car il n'y pas grand-chose de commun entre un réfugié cubain, souvent prospère et presque toujours ardemment anticommuniste, et, disons, un réfugié salvadorien fuyant la guerre, ou un paysan mexicain cherchant à échapper à une misère de plus en plus désespérée. On est, aujourd'hui, aussi fondé à mettre l'accent sur un aspect que sur l'autre de la réalité, et cela d'autant plus que la situation des Hispaniques s'est notablement améliorée dans la société américaine.



Dessin de JACQUES BELLENGER

De 1981 à 1984, les pourcentages de ceux qui ont achevé un premier cycle universitaire et de ceux qui ont plus de 20 000 dollars de revenu annuel sont ainsi respectivement passés de 3 % à 7 % et de 28 % à 36 %. Le sud de Phoenix est toujours un sinistre ghetto, mais la montée, dans l'ensemble des Etats-Unis, d'hommes politiques et d'une élite hispaniques est un phénomène quotidiennement palpable et qui laisse, ici, stupéfait.

Un élu en blouson de cuir

Alfredo Gutierrez, *qui avait failli faire* mourir la moitié du Sénat en s'y présentant en blouson de cuir après sa première élection, paraît toujours, treize ans plus tard, avoir une heure plus tôt envahi l'édifice à la tête des masses populaires. Son père était mineur de cuivre, syndicaliste, et assez à gauche pour être soupçonné de socialisme.

« C'est la guerre, dit-il, *qui a provoqué le changement en donnant ses premiers dirigeants citadins et éduqués à une communauté auparavant essentiellemnt constituée de paysans et de mineurs. Ces hommes voulaient s'intégrer au point de parfois américaniser leur nom, mais la génération qui a suivi revendiquait, elle, une identité propre. »* C'était sa génération, les années 60, celles de *« black is beautiful »*, de Martin Luther King et du puissant mouvement en faveur des droits civils et des minorités.

« Nous avons profité de la révolte des Noirs », dit aujourd'hui Pete Garcia, le président de Chicanos por la Causa, l'organisation dont — outre le leader de la minorité démocrate du Sénat de l'Arizona — sont notamment sortis un ancien collaborateur de M. Carter à la Maison Blanche, un bras droit du gouverneur (démocrate) de l'Etat, un assistant du nouveau maire démocrate de Phoenix, un directeur de l'hôpital du comté et plusieurs autres élus de la législature arizonienne, qui à se fier au pointage d'Alfredo Gutierrez, compte aujourd'hui treize Hispaniques parmi ses quatre-vingt-dix membres.

Tous les centres de décision politique ont été ainsi *« infiltrés »*, comme l'explique avec fierté Pete Garcia en décrivant le lancement du son mouvement, en 1969, par une poignée de jeunes gens réunis dans une église, catholique bien sûr, pour lancer l'assaut contre la misère de leur communauté.

Force et dignité

L'un de leurs tout premiers combats sera le boycottage d'une école secondaire dont la moitié des élèves étaient « chicanos », mais où pratiquement personne ne l'était parmi les enseignants, les administrateurs ou les conseillers d'orientation. Les cours ne furent pas interrompus, mais organisés à l'église. Les concessions vinrent vite, car, pour l'école, la réduction du nombre de ses élèves impliquait la diminution de ses allocations budgétaires.

Seize ans après, Chicanos por la Causa a construit des immeubles à loyers subventionnés, des appartements pour handicapés et retraités, amimé des centres de formation professionnelle, des crèches, des programmes de lutte contre la drogue ou d'assistance aux mères mineures, et encore, entre autres, une caisse d'épargne. C'est devenu une institution énorme, prestigieuse et précieuse.

Débloqués sous Kennedy et Johnson, beaucoup de ces crédits ont été gaspillés, probablement moins qu'on ne le martèle aujourd'hui, suffisamment malgré tout pour que le reaganisme puisse les sacrifier, mais, ici, ils ont indiscutablement donné force et dignité à une minorité bafouée et pleinement rempli leur fonction.

Efflanqué et le cheveu en bataille, Alfredo Gutierrez est l'un des hommes politiques les plus influents de l'Etat, car l'un des deux qui comptent dans la législature. Un jour, sans doute proche, il ira, à Washington, siéger au Congrès fédéral. C'est, en tout cas, ce que chacun dit en ville, et chacun prédit de même, dans les milieux d'affaires, que Tommy Espinosa sera, sous peu, millionnaire — opinion qu'au demeurant il ne conteste pas vraiment.

Il a orné d'une vierge naïve, au regard intense, les modernes bureaux clairs qu'il vient d'ouvrir. Il explique, sous ce patronage, qu'avec la réputation de gestionnaire qu'il s'est faite à Chicanos por la Causa (200 000 dollars de budget annuel en 1974, 15 millions d'actifs à son départ, il y a deux ans) il n'a pas été difficile de trouver les concours bancaires dont il avait besoin pour se lancer dans l'immobilier. *« Je n'avais pas de diplômes et j'ai appris mon métier de promoteur grâce au mouvement »*, ajoute-t-il, fier et, apparemment, totalement hermétique à l'idée qu'on pourrait voir du cynisme dans cette promotion financière par le militantisme. A ses yeux, en s'élevant socialement, il continue, au contraire, de servir sa communauté — tant, du moins, qu'il se souvient du *« pourquoi et comment »* il en est arrivé là, lui, fils d'employé.

Si l'on gratte alors un peu plus, la double réalité des statistiques prend chair. Deux mondes : il se sent *« plus à l'aise »* avec les Noirs qu'avec les Blancs ; il a voté Mondale — ce qui n'est pas banal dans sa branche — et, lorsqu'il dit *« nous »*, c'est *« nous les Hispaniques »*, comme par exemple dans cette phrase : *« Un Européen s'intègre très vite, car il a franchi un océan, tandis que nous, nous n'avons derrière nous qu'une frontière qui n'en est pas une.).* Un monde : il trouve des mérites à la politique économique de M. Reagan (ce qui est assez commun aux Etats-Unis), a totalement l'air — teint mis à part — de n'importe quel jeune homme d'affaires quadragénaire de Phoenix, et incarne surtout, jusqu'à la caricature, le rêve américain.

Dans le même quart d'heure, Alfredo Gutierrez dira : *« Je suis complètement capitaliste »* et *« Nous n'entendons pas perdre notre culture »*, tandis que, dans la même phrase prononcée par Pete Garcia, *« nous »* désignera d'abord les Etats-Unis : *« Nous avons profité de l'Amérique latine »*, puis les Hispaniques : *« Nous pourrions être un pont, mais nous n'intéressons pas cette administration. »*

Eux, nous, nous et eux, eux et nous : à moins de trois heures de voiture, la question ne se pose plus. Là, ce ne sont plus deux mondes mais deux siècles ou deux planètes qui se font face, et seul pourtant un grillage discontinu les sépare. Mais ça, ce sera la suite de l'histoire, où l'on verra la *Border Patrol* s'acharner en un combat qu'elle sait vain.

Prochain article :

LE TOURNIQUET DE LA MEXAMÉRIQUE

(1) La plupart des indications statistiques données dans cet article sont reprises de la remarquable étude réalisée en 1984 par l'Institut Yankelovich, Skelly & White Inc. de New-York.

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

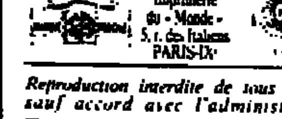
Capital social :
500.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE			
354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE			
687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)			
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. — SUISSE, TUNISIE			
504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 120 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 80 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9,00 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

Les surprises de la « double culture »

Dans la série d'articles « la Culture arabe aujourd'hui », de Tahar Ben Jelloun (*le Monde* du 30 juillet au 1er août), je trouve dénué de pertinence l'exemple choisi pour illustrer le fait qu'un « *nombre de plus en plus important de cerveaux* [arabes] *émigrent vers les pays développés et démocratiques* ». Car le cas du Prix Nobel de médecine, Peter Medawar, Britannique d'origine libanaise, ne démontre pas l'idée avancée : son père avait émigré au Brésil du temps où les Ottomans occupaient le Liban, au début du siècle, et son cerveau, aussi célèbre et brillant fût-il, eut été bien en peine de fuir avant d'avoir vu le jour...

Tout aussi surprenante est la conclusion qu'en tire Tahar Ben Jelloun en citant l'auteur algérien Slimane Zeghidour : « *Les branches les plus fructueuses de la culture arabe se déploient à l'extérieur du monde arabe* ». On cherche en vain les rapports de la culture arabe avec les travaux de Peter Medawar et la branche à laquelle ils pourraient être accrochés. De même, pas un des plus grands écrivains actuels d'Amérique latine cités — Libanais d'origine dans leur majorité, ce qui aurait pu être tout de même précisé — ne peut être revendiqué par la culture arabe puisque, outre le fait qu'ils constituent la « deuxième ou la troisième génération », leur œuvre, écrite en espagnol ou en portugais, ne se réclame d'aucun patrimoine arabe. Plutôt que d'annexer ces auteurs, il eût été plus intéressant de préciser — ce qui eût, d'une certaine façon, rejoint ce que Tahar Ben Jelloun a su déceler plus loin, s'agissant seulement de l'émigration maghrébine en France et, toutes proportions gardées, de l'existence d'une double culture — que les intellectuels arabes qui ont émigré en Europe et dans les deux Amériques à la fin du siècle dernier étaient surtout des chrétiens libanais bilingues et que leur culture présentait la singularité, qui du reste a donné au Liban sa personnalité propre, de constituer une synthèse de deux apports culturels : arabe et occidental.

Et c'est précisément leur connaissance des langues occidentales, en particulier du français et de l'anglais, qui, en leur donnant accès aux œuvres occidentales, permit à ceux qui étaient restés au Proche-Orient d'affronter en maîtres la langue arabe et de devenir les artisans de sa renaissance (la « Nahda »).

AIMÉE ACHCAR-GEORGE
(Paris VIe)

Le passage du bâton

Je suis surpris qu'à propos de la récente catastrophe de Flaujac, les autorités ministérielles, comme celles de la SNCF, n'aient pas eu le réflexe — en vue d'éviter la répétition d'un tel drame — de remettre immédiatement en vigueur un système qui, dès la création des chemins de fer et durant de longues décennies, a fait largement ses preuves, dans le domaine de la sécurité, sur les « cantons dits à voie unique ».

Il s'agissait pour chaque gare délimitant lesdits cantons et disposant d'une deuxième voie de croisement d'être normalement détentrice d'un simple bâton, dont le nom technique était « bâton-pilote », et qui était semblable au « témoin » utilisé en athlétisme lors des courses de relais.

Ce bâton était remis par le chef de gare en personne au mécanicien du train en partance sur la voie dite « montante », celui-ci ayant l'interdiction absolue de démarrer s'il n'était pas en possession de ce bâton. En fait, ce bâton « feu vert » avait été remis précédemment au chef de gare en question par le mécanicien du train qui venait d'emprunter la voie « descendante ».

Les mauvais esprits répliqueront sans doute qu'à la responsabilité actuelle de chef de gare était substituée, à l'époque, la responsabilité des mécaniciens, susceptibles, par étourderie, de démarrer sans leur bâton.

C'est mal connaître l'efficacité redoutable, reconnue d'ailleurs universellement, de ce que nous appelons aujourd'hui le « check-list », et dont les pilotes d'avion, notamment, font un usage quotidien.

Or, ce simple bâton, inventé par nos compagnies de chemins de fer avant qu'elles ne soient absorbées par la SNCF, ne constituait-il pas le plus simple et le plus clair des check-lists qui soient ?

Au demeurant, et dans certaines circonstances de la vie — surtout s'il s'agit de sauver de la mort même une seule personne, — un prétendu archaïsme, s'il est efficace, n'est-il pas payant ?

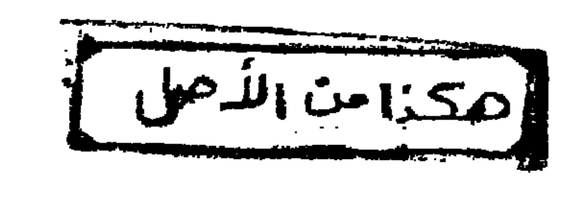
MARCEL GUILLAUME
(Louveciennes)

Câbles

Nous avons quitté Bruxelles il y a quinze ans. On était en train de « câbler » notre rue. L'accès à une dizaine de chaînes de télévision : les Belges n'en faisaient pas toute une histoire...

Vingt ans plus tard, aurons-nous l'équivalent à Paris ? On le dit. Mais que de bruit et de fureur entre-temps.

FRANÇOIS CLERC
(Paris)



étranger

Ouganda

Des négociations devraient s'engager entre les nouvelles autorités et l'armée nationale de résistance

Des négociations devraient s'engager, le mardi 13 août en Tanzanie, entre les nouvelles autorités de Kampala et l'Armée nationale de résistance (NRA), de M. Yoweri Museweni, et se prolonger en Ouganda avec les autres mouvements de guérilla. Telle est l'annonce faite le samedi 10 août par le général Tito Okello, chef de l'Etat et président du conseil militaire lors de la libération des détenus politiques.

De Nairobi, où il était de passage la semaine dernière, M. Museweni a demandé au cardinal Emmanuel Nsubuga, archevêque de Kampala, sa médiation dans la recherche d'un consensus. Celui-ci a proposé la création d'un conseil de gouvernement de seize membres – civils et militaires – mandatés par leurs organisations respectives. Cette suggestion, que la NRA aurait acceptée, impliquerait la dissolution du conseil militaire et du gouvernement. Elle aurait aussi pour conséquence la mise à l'écart de tous les membres de l'équipe de M. Milton Obote, notamment celle de M. Paulo Muwanga, premier ministre. Son objectif serait de donner dans la conduite des affaires, plus de poids aux groupes politiques qu'aux représentants de l'armée.

Quel que soit le succès de cette proposition, il apparaît en tout cas que M. Museweni est en bonne position pour négocier. En cas d'épreuve de force, les troupes gouvernementales, en pleine débandade, ne feraient pas le poids face à une NRA disciplinée, équipée et motivée, forte d'au moins cinq mille hommes, qui contrôle déjà l'Ouest du pays et campe aux portes de la capitale.

En attendant, comme promis, les auteurs du putsch ont libéré de la prison de Luzina, à Kampala, mille vingt-trois détenus politiques, parmi lesquels plusieurs membres du Parti démocratique (DP), la principale formation de l'opposition avant le putsch du 27 juillet, et même des responsables militaires sous la dictature d'Idi Amin Dada. A l'occasion de cette cérémonie, qui a réuni plus de quarante mille personnes dans City-Square, au cœur de la capitale, le général Okello s'est engagé à n'exercer aucune représailles contre les fidèles de M. Obote, auquel l'Inde a accordé asile après que le Kenya, la Tanzanie et la Zambie eurent refusé de l'accueillir.

Calme plat à Gulu, d'où sont partis les putschistes

De notre envoyé spécial

Gulu. – Chaussé de neuf, une montre au poignet, qui a du mal à ne pas trahir ses origines, et à la main une valise probablement bourrée d'« *articles* » de Kampala, un lieutenant de l'armée régulière regagne en autobus, avec quelques-uns de ses camarades, son casernement de Gulu, à 320 km au nord de la capitale, d'où il était descendu une semaine plus tôt pour chasser M. Obote du pouvoir. *Ça a été un boulot facile,* assure cet officier acholi. *On s'est contenté de tirer des coups de feu en l'air* ».

Le plus difficile fut d'arrêter le saccage de la capitale auquel participèrent en première ligne les soldats eux-mêmes. Dans la confusion générale, le lieutenant perdit un homme de sa section tué par un pillard. Mission accomplie, il n'est pas mécontent de retourner dans sa lointaine province. « *Nous sommes fatigués de nous battre les uns contre les autres, de passer du maquis à la caserne et inversement* ». Pas mécontent non plus d'avoir participé au renversement d'un régime qui exerçait à l'encontre des siens une « *totale discrimination* ». Comme il était dur pour un Acholi de gagner du galon ! « *A égalité de grade et de responsabilités,* raconte-t-il, *les officiers langi avaient une belle maison, une belle voiture et nous, rien de tout cela* ».

Gulu, chef-lieu du pays acholi – une bourgade de 10 000 habitants sans goût ni grâce – d'où le brigadier Basilio Olara Okello, commandant de la région du Nord a lancé ses hommes à l'assaut de la capitale, était encore, le vendredi 9 août, à quelque dix heures d'autobus de Kampala. Onze barrages routiers tenus par des soldats *en guenilles, onze arrêts en pleine* nature. Toujours le même cérémonial : les passagers sont invités à descendre du car, à se ranger en file indienne et à présenter une pièce d'identité. Certains militaires tentent sans succès d'exiger 100 shillings de chacun des voyageurs qui, le putsch aidant, s'enhardissent au point de leur refuser cette aumône en forme de péage.

Calme plat à Gulu privé d'électricité par les partisans de M. Obote. Dans les heures qui ont suivi le coup d'Etat, des inspecteurs militaires nord-coréens ont quitté les lieux pour une destination inconnue. Pas de combats entre forces rivales, si ce n'est, deux jours avant le putsch, sur le pont de Karuma qui enjambe le Nil. Des troupes, sous la conduite du brigadier Smith Opon-Acak, alors chef d'état-major qui cherchait à reprendre le contrôle du Nord, furent repoussées par les hommes du brigadier Okello. La route de Kampala leur était désormais ouverte.

Offre de services des hommes d'Amin Dada

A ces hommes s'étaient joints entre temps à Gulu des soldats de l'ex-armée d'Amin Dada rassemblés au sein du National Rescue Front (NRF) et descendus en camion du Soudan où ils avaient trouvé refuge. Aujourd'hui maîtres *de la province du Nil-ouest,* ils avaient offert leurs service au brigadier Okello. Alliance tactique. « *Pourquoi refuser leur proposition, dit-on dans le chef-lieu du Nord, puisque les uns et les autres avaient dans l'immédiat un même objectif : renverser M. Obote.* »

Les Acholis tirent gloire de la chute de M. Obote sans vraiment chercher à savoir si d'autres ne leur avaient pas, au préalable, préparé le terrain. Un missionnaire italien se souvient d'avoir baptisé le héros de cette aventure, le brigadier Okello : « *C'est un bon catholique,* dit-il, *un homme de sang-froid, très aimé de ses soldats.* » Les gens du Nord entendent maintenant être payés de retour.

Du côté de Gulu, la méfiance est de rigueur à l'encontre de l'armée nationale de résistance (NRA) de M. Yoweri Museweni, pour la simple raison tribale, note un Nordiste « *qu'ils sont bantous et nous nilotiques* ». Dans cette région, où environ 70 % de la population est chrétienne, on soupçonne en outre le chef de la guérilla qui a jadis combattu dans les rangs du Frelimo au Mozambique « *de nourrir quelque coupable sympathie pour les communistes* ».

Un bon tiers des forces régulières se rattache à l'ethnie acholi. De tempérament guerrier, ces descendants des conquérants luos n'ont pas choisi par hasard le métier militaire. Dès la chute d'Amin Dada, en 1979, ils ont très vite saisi l'intérêt qu'il y avait à profiter de l'anarchie ambiante grâce à l'*autorité que confèrent le* port d'un uniforme et surtout, la possession d'une arme. Ainsi ont-ils pris l'habitude de vivre sans vergogne sur le dos de la population. « *La manière la plus rapide, par exemple, de se constituer une dot en vue du mariage n'est-elle pas d'utiliser le fusil ?* », remarque un missionnaire.

Depuis le putsch, les pillards en uniforme s'en donnent à cœur joie dans les villages acholis. Ils mettent plus d'ardeur que jamais à s'approprier les biens d'autrui. Ils craignent en effet que la remise en ordre annoncée par les autorités militaires ne sonne la fin de leurs « *privilèges* ». Pour le moment, les responsables locaux semblent un peu dépassés par les événements. Ils *multiplient réunions et avertissements,* apparemment sans grand succès. Des armes, il y en a partout, prêtes pour le pire. Comment les récupérer et en confier la garde à ceux qui sont habilités à s'en servir ?

JACQUES DE BARRIN.

Soudan

● *Un Transall de l'armée française pour l'aide alimentaire.* – Le ministre de la défense Charles Hernu a accepté de mettre à nouveau à la disposition du Soudan un avion de transport militaire C-160 Transall, en raison de la famine qui sévit actuellement, indique vendredi un communiqué du ministère. Cette décision répond à une demande du gouvernement soudanais et de la CEE, précise le communiqué. Le Transall sera sur place dès lundi prochain 12 août, et restera au Soudan au moins un mois. Il devra transporter dans les endroits les plus reculés du pays l'aide alimentaire qui s'accumule actuellement à Port-Soudan et à Khartoum et qui, faute de moyens de transport, ne peut être correctement distribuée. En mars et avril derniers, deux Transall avaient déjà été mis à la disposition de l'Ethiopie et du Soudan pour assurer des distributions de vivres.

AMÉRIQUES

Nicaragua

Les sandinistes acceptent de rapatrier des Indiens miskitos vers le rio Coco

Les pacifistes américains de la « Flottille pour la paix », qui avaient projeté la semaine dernière de descendre le rio San-Juan, fleuve frontalier entre le Nicaragua et le Costa-Rica (*le Monde* du 10 août), auraient été enlevés pendant une journée par les membres d'un groupe armé antisandiniste jusqu'alors inconnu, le Mouvement anticommuniste nicaraguayen. C'est du moins ce qu'a déclaré un porte-parole de ce groupe à l'Agence France-Presse. Ce dernier, appelé Daniel, et âgé de vingt-cinq ans, a précisé que son groupe, fort d'une vingtaine de jeunes gens, aurait emmené les pacifistes américains en territoire costaricien, dans un ranch abandonné.

« *Nous voulions,* a-t-il dit, *leur montrer que nous ne sommes pas des assassins, mais que nous sommes une organisation démocratique et anticommuniste.* » Il a ajouté que son mouvement n'avait pas de liens avec l'ARDE (l'Alliance révolutionnaire démocratique dirigée par Eden Pastora). L'un des vingt-neuf pacifistes, M. Edward Griffin, a déclaré de son côté à son retour à Managua que les ravisseurs, à son avis, appartenaient en fait à l'ARDE. « *Ils attendaient,* a-t-il dit, *des ordres de Pastora pour savoir que faire de nous.* »

D'autre part, des dizaines de milliers d'Indiens miskitos, déplacés de force il y a trois ans par les autorités sandinistes de leurs villages le long du rio Coco (qui sert de frontière entre le Nicaragua et le Honduras), ont commencé de regagner leurs lieux de résidence habituelle avec l'accord du gouvernement de Managua. Les Miskitos sont accompagnés dans leur retour vers le rio Coco par des soldats sandinistes, qui assurent leur protection, mais doivent s'arrêter à une dizaine de kilomètres du fleuve.

Cette décision de Managua intervient alors que les pourparlers engagés l'année dernière avec M. Brooklyn Rivera, l'un des principaux dirigeants miskitos, ont été rompus. Mais un accord limité conclu avec un autre dirigeant miskito, M. Pantin (mort en juillet dans des circonstances encore peu claires), a permis ce premier transfert de populations miskitos vers le rio Coco. Selon les autorités de Managua, le rapatriement de tous les Miskitos déplacés de force en 1982 pourrait durer six mois. – (*AFP, AP, UPI*).

Chili

ATTENTAT A LA BOMBE CONTRE UNE CASERNE DE CARABINIERS

Santiago-du-Chili (*AFP.*) – Une bombe de forte puissance a explosé sans faire de victime devant la caserne des sous-officiers des carabiniers chiliens à Iquique (1 800 kilomètres au nord de Santiago), un corps de police mis en cause dans le meurtre de trois dirigeants communistes, a-t-on appris de source officielle, samedi 10 août. Deux personnes auraient été arrêtées à la suite de l'explosion provoquée par une bombe de fabrication artisanale qui a causé de graves dégâts dans la caserne.

Cet attentat a eu lieu une semaine après qu'un juge civil eut mis en cause quatorze carabiniers chiliens dans l'enlèvement et l'assassinat de trois dirigeants du Parti communiste chilien (interdit), retrouvés égorgés le 30 mars à proximité de l'aéroport international de Santiago.

Les quatorze carabiniers impliqués, dont sept officiers, ont été arrêtés et destitués par le gouvernement, deux d'entre eux ont été inculpés par la justice civile et les douze autres se sont vu interdire de quitter le territoire national. Le directeur des carabiniers, le général Cesar Mendoza, a démissionné le lendemain de l'affaire, et son successeur a dissous le service de renseignement (DICOMCAR) de ce corps de police, dont le chef, le colonel Luis Fontaine, serait impliqué dans le triple meurtre des dirigeants communistes (*le Monde* daté 4 et 5 août).

Les révélations de la justice ont provoqué de nombreux incidents dans tout le pays. Les manifestations de la « Journée pour la vie » qui se sont déroulées vendredi dans la capitale ont notamment fait trois morts, plusieurs dizaines de blessés, et soixante-dix personnes ont été arrêtées.

Etats-Unis

UNE GUERRE NUCLÉAIRE N'A JAMAIS ÉTÉ ENVISAGÉE SOUS M. NIXON

déclare M. Kissinger

Washington (*AFP*). – M. Henry Kissinger a affirmé dans une interview publiée, dimanche 11 août, par le *Washington Post* que les Etats-Unis n'ont « *jamais été proches de la guerre nucléaire* », alors qu'il avait des responsabilités gouvernementales, notamment pendant la présidence de M. Nixon. Ce dernier avait déclaré fin juillet à l'hebdomadaire *Time* qu'il avait à quatre reprises « *envisagé* » de recourir à l'« *option nucléaire* », tout en précisant cependant qu'il n'avait jamais été véritablement sur le point d'ordonner une attaque nucléaire.

« *Je peux vous dire avec certitude qu'il n'y a jamais eu d'occasion concrète ou de crise où l'utilisation des armes nucléaires a été envisagée par le gouvernement* », a déclaré M. Kissinger, qui fut conseiller pour la sécurité nationale puis secrétaire d'Etat sous M. Nixon. Celui-ci avait précisé à *Time* que le recours à l'option nucléaire avait été examiné pendant la guerre du Vietnam, lors du conflit israélo-arabe de 1973, au moment du conflit frontalier sino-soviétique de 1969 et lors de la guerre entre l'Inde et le Pakistan en 1971.

« *Aucune de ces crises n'a atteint un point tel que l'utilisation des armes nucléaires ait été planifiée par le gouvernement* », a indiqué M. Kissinger au *Washington Post*. Il a cependant ajouté qu'il était possible que M. Nixon ait pu penser à l'utilisation de ces armes « *dans l'intimité de son bureau ou de ses appartements* » à la Maison Blanche.

République sud-africaine

Près de 600 morts en un an

(Suite de la première page.)

C'est le Front démocratique uni (UDF), qui avait organisé les funérailles de M[me] Mxenge, laquelle a été inhumée au côté de son mari Griffiths, lui aussi avocat, qui avait également été assassiné il y a trois ans et demi par un mystérieux commando. Malgré les appels au calme, les obsèques de cette avocate, membre de l'UDF, se sont achevées tragiquement. Ce n'est pas la première fois que des policiers ou des informateurs supposés de la police, ou des conseillers municipaux noirs, sont « *exécutés* » de cette manière.

La foule en colère avait déjà causé la mort d'un autre Noir lors des obsèques de Griffiths Mxenge, en novembre 1981. Mgr Tutu avait à cette époque tenté, mais en vain, de sauver de la mort cette victime expiatoire. Récemment, le Prix Nobel de la paix est parvenu *in extremis* à soustraire à la fureur vengeresse et à l'hystérie collective deux autres personnes accusées de fournir des renseignements à la police. Mais dimanche, l'évêque de Johannesburg n'était pas là, et la mise en garde qu'il avait lancée il y a près de trois semaines à Kwathema, selon laquelle il quitterait le pays si de tels actes se reproduisaient, n'a pas été entendue.

Selon des journalistes noirs, ces lynchages sont l'expression d'une exaspération extrême contre tout ce qui représente de près ou de loin le système. Aucun d'entre eux ne peut cependant expliquer pourquoi les victimes sont ensuite immolées par le feu. Il ne s'agit pas, selon eux, d'une tradition ethnique mais plutôt de faire disparaître complètement la cristallisation du ressentiment. De temps à autre, en Afrique du Sud, des personnes accusées de sorcellerie sont mises à mort de cette façon : lapidation puis immolation.

La violence est donc toujours d'actualité au pays de l'apartheid. Chaque jour elle s'étale à la une des journaux. King-William's Town a pris le relais de Durban, où l'on a dénombré jusqu'à présent soixante-neuf victimes. Un calme précaire règne maintenant dans les faubourgs de la capitale du Natal.

Quelques incidents épars se sont encore produits dans la journée de dimanche. Les Indiens traumatisés hésitent à regagner leurs cités. La plupart des magasins ayant été brûlés, les autorités, aidées par la Croix-Rouge, doivent faire face au problème d'approvisionnement et de relogement des familles sinistrées. Mais chacun se demande avec inquiétude ce qui se passera quand il s'agira d'enterrer les victimes des émeutes. Le cycle mort-funérailles, lesquelles entraînent souvent de nouvelles violences, sera-t-il finalement brisé ? Un engrenage que rien ne semble enrayer. Samedi, à Guguletu, township du Cap, les obsèques d'un jeune Noir ont failli dégénérer en affrontements avec la police, qui avait barré l'accès de la cité aux non-résidents. Le pasteur Allan Boesak, président de l'Alliance mondiale des Eglises réformées et fondateur de l'UDF, a été arrêté en compagnie de dix-huit autres personnes, puis relâché contre versement d'une caution. Une grenade a explosé dans la foule, blessant légèrement plusieurs badauds et le preneur de son d'une équipe de télévision.

En ce début de semaine, l'attention va se déplacer sur la province du Transvaal où des milliers de tracts signés par un comité de boycottage des magasins blancs ont été distribués, appelant les consommateurs noirs à ne plus acheter dans les boutiques et les grands surfaces à partir du 12 août. Et cela jusqu'à la levée de l'état d'urgence, la libération des prisonniers politiques et le retrait de l'armée des townships. La police a averti le public que des mesures strictes seraient prises contre toute personne essayant de rendre effectif le boycottage. Alors que l'on approche du premier anniversaire du début des émeutes, le 3 septembre 1984, dans le triangle du Vaal, au sud de Johannesburg, près de 600 personnes ont déjà péri dans les violences. Un bilan qui dépasse les 575 victimes officiellement recensées lors des événements de Soweto en 1976. Le pays attend maintenant le 15 août, date à laquelle le chef de l'Etat, M. Pieter Botha, doit prononcer à Durban, devant le congrès du Parti national de la province du Natal, un important discours. Une allocution au cours de laquelle, confirment les milieux gouvernementaux, des réformes significatives seront annoncées.

MICHEL BOLE-RICHARD.

Le porte-parole de la Maison Blanche n'exclut pas la possibilité de sanctions économiques

Washington (*AFP*). – Le président Reagan pourrait imposer des sanctions économiques à l'encontre de l'Afrique du Sud sous la pression du Congrès et de l'opinion publique américaine, a indiqué dimanche 11 août, M. Larry Speakes, le porte-parole de la Maison Blanche.

M. Speakes, répondant aux questions des journalistes à bord de l'avion présidentiel qui emmenait M. Reagan et ses proches collaborateurs en Californie, a également confirmé que la Maison Blanche fait pression sur le gouvernement de Pretoria pour qu'il abandonne sa politique d'apartheid.

« *Ce que nous avions déclaré en public et en privé à travers des canaux diplomatiques a été maintenant transmis par les plus hauts responsables de notre gouvernement et par la Maison Blanche* », a indiqué M. Speakes.

Le porte-parole de la Maison Blanche a rappelé que M. Robert McFarlane, le conseiller du président Reagan pour les affaires de sécurité nationale, avait averti le gouvernement sud-africain, lors de sa rencontre à Vienne jeudi dernier avec le ministre des affaires étrangères, que des sanctions économiques contre l'Afrique du Sud sont « *probables* ».

Toujours selon M. Speakes, M. McFarlane a dit à M. Botha que l'Afrique du Sud devrait commencer à réformer sa politique d'apartheid sans attendre la décision finale du Sénat sur les sanctions économiques, car la Chambre s'est déjà prononcée favorablement à ce sujet et tout semble indiquer que le Sénat va faire de même.

La décision du président Reagan d'opposer ou non son veto au vote du Congrès « *dépendra entièrement de son appréciation de la situation* », a dit M. Speakes.





AFRIQUE

LA VISITE DE JEAN-PAUL II AU CAMEROUN

« Le témoignage du christianisme n'a rien à voir avec la propagande »

De notre envoyé spécial

Yaoundé. — La détérioration de la situation en Afrique du Sud, qui, selon son entourage, *« préoccupe profondément »* le pape, a conduit Jean-Paul II à modifier partiellement le contenu du message qu'il devait prononcer ce lundi 12 août à Yaoundé devant le corps diplomatique. Une allocution attendue, vaste tour d'horizon politique de la situation en Afrique, qui n'en prend que plus de signification.

Dans un communiqué publié dimanche 11 août par le Vatican, et qui de toute évidence émane de la secrétairerie d'Etat, il est affirmé une nouvelle fois le caractère inadmissible de l'apartheid, violation des droits fondamentaux de l'homme, dont la dignité exige l'absence de toute discrimination. Dans son Angélus, le même jour, Jean-Paul II avait lui-même ajouté quelques mots à sa prière pour évoquer les tragiques incidents de la fin de la semaine dernière : *« En ce jour de fête, comment oublier ceux qui ailleurs sont dans la détresse, je pense notamment aux nombreuses victimes des affrontements sanglants qui se sont déroulés ces derniers jours en Afrique du Sud et préoccupent toute l'Afrique et le monde entier (...). J'exprime ma peine profonde, mon inquiétude, ma prière. »*

Au cours de la deuxième journée de sa visite au Cameroun, Jean-Paul II a tenu à rendre hommage à l'entente et à l'esprit de tolérance qui caractérisent la situation politique et religieuse de ce pays. *« Tous les hommes, quelle que soit leur confession, sont venus accueillir en vous l'homme de Dieu »*, avait déclaré le président Biya à l'arrivée du pape. Cette diversité des croyances, Jean-Paul II en a eu un exemple à Garoua, dans le nord du pays, où il s'est rendu dimanche après-midi. Cette région — et Garoua en particulier, qui est la ville natale de l'ancien chef d'Etat, M. Ahmadou Ahidjo, de religion musulmane — fut un fief politique de l'Islam (les chefs musulmans ayant monopolisé de longues années le pouvoir local, bien que du point de vue religieux les fidèles à l'islam ne représentent que 20 % de la population). Dans la région de Garoua, les croyances traditionnelles sont en fait largement répandues. Mais c'est aussi une région exemplaire de la percée du christianisme. L'évangélisation, due à l'action des missionnaires oblats de Marie-Immaculée (OMI) a véritablement commencé au lendemain de la seconde guerre mondiale. Aujourd'hui, on compte 5 % de catholiques qui au Cameroun représentent au total 25 % de la population, et la plupart des paroisses ont plus de cathécbumènes que des baptisés, tandis que se développent les vocations.

Le rôle des missions

Cette rapide évangélisation est le résultat d'une action en profondeur des missions : non seulement dans le domaine de l'éducation et de la santé, mais aussi pour faire prendre conscience aux populations de leurs droits face à l'arbitraire des chefs locaux. L'évêque de Garoua, Mgr Tumi, s'est notamment élevé contre la pratique du *« travail forcé »*, sorte d'impôt illégal, auquel était contraint les habitants par les chefs musulmans traditionnels (lamidos). *« C'est bien cette prise de conscience que longtemps le pouvoir nous reprocha le plus »*, nous dit un missionnaire. Dans cette terre frontière entre l'Afrique noire et l'Islam, Jean-Paul II a été accueilli par une haie de cavaliers enturbannés et les lamidos au grand complet. Revêtus de gandouras blanches, assis, impassibles, protégés du soleil par des parasols et éventés par leurs serviteurs, un sabre au côté, ils ont assité à la messe célébrée par le pape.

« Nous vivons désormais en fraternité complète avec les musulmans », nous dit le père Louis Chauvat, l'un des fondateurs des missions à Garoua, qui arriva dans la région en 1946. *« Les conflits dans le passé avaient d'ailleurs été plus politiques que religieux et dus en grande partie au processus d'islamisation forcée poursuivie par l'ancien régime. »*

« Certain des lamidos présents sont responsables d'exactions commises contre les chrétiens », affirme une religieuse. L'arrivée au pouvoir du président Biya a incontestablement introduit dans le nord du Cameroun un changement politique dont se félicitent les chrétiens. *« Notre temps est passé »*, reconnaît un lamido, sous son turban blanc, le visage voilé, entouré de ses serviteurs assis à ses pieds. *« Nous sommes venus accueillir le pape en signe d'amitié, le christianisme est d'ailleurs aussi la religion des prophètes. » « C'est là un geste de réconciliation »*, estime pour sa part Mgr Plumey, qui arriva avec les premiers missionnaires.

Jean-Paul II a célébré une messe au cours de laquelle il baptisa une centaine de jeunes devant une foule estimée à cent mille personnes, parmi lesquelles beaucoup de musulmans et d'animistes. Malgré une pluie battante et un ciel sombre, Jean-Paul II a célébré une messe haute en couleur : aux teintes joyeuses des ornements de style camerounais, s'ajoutaient les chants et les rythmes de xilophones et de tam-tams. Le pape a rappelé les mérites des missionnaires tout en soulignant que leur action constitue une étape provisoire de l'histoire de l'Eglise et qu'elle doit céder la place à un clergé autochtone. Il a surtout insisté, en ce lieu symbole de la coexistence des croyances, sur le caractère de *« proposition »* du message chrétien : *« Le témoignage du christianisme n'a rien à voir avec ce que l'on appelle la propagande (...) Il propose un message comme un appel respectueux à la conscience des hommes, mais tient à en bannir toute contrainte extérieure »*.. *« L'Eglise*, a-t-il ajouté, *respecte ceux qui vont à Dieu par d'autres voies. »*

La venue de Jean-Paul II au Cameroun, où le catholicisme est à la fois en expansion et en ébulition, connaissant une recherche théologique intense, est l'occasion pour l'Eglise de renforcer son identité et son unité. Il est symptomatique de ce point de vue que Mgr Albert Ndongmo, impliqué en 1971 dans un complot, comdamné à mort puis exilé au Canada par le président Ahijo, ait pu assiter à la messe célébrée par le pape à Garoua. *« Le président Biya a permis mon retour*, nous explique-t-il, *j'attends l'audience qu'il doit m'accorder pour en savoir plus. En tout cas, le Saint Siège est en train de négocier mon rapatriement définitif. Je ne sais si j'aurai un diocèse : tout dépend de Rome. »*

PHILIPPE PONS.

A ABIDJAN

Le président Houphouët-Boigny a annoncé une importante amnistie en souvenir de la visite du pape

(De notre envoyé spécial.)

Abidjan. — Au cours d'une escale de quelques heures en Côte-d'Ivoire, dimanche 11 août, Jean-Paul II a consacré la nouvelle cathédrale d'Abidjan, dont il avait posé la première pierre lors de son voyage en Afrique en mai 1980. La venue du pape, qui répondait, comme il l'a souligné lui-même dans son discours d'arrivée, à une *« invitation pressante »* du président Houphouët-Boigny, a été l'occasion pour celui-ci d'annoncer une importante amnistie pour le 7 décembre prochain, jour du vingt-cinquième anniversaire de l'indépendance nationale. *« en souvenir, Très Saint Père, de votre deuxième visite en Côte-d'Ivoire, nous libérerons la majeure partie des prisonniers »*, a affirmé le président qui a rappelé qu'il n'avait jamais fait exécuter un condamné et qu'il ne le ferait jamais.

L'édification de la cathédrale Saint-Paul, qui se dresse au bord de la lagune s'inscrit dans le cadre du dessein *« oecuménique »* du président Houphouët-Boigny : grâce au fruit d'un impôt prélevé sur les sociétés et les individus, il a déjà fait construire une grande mosquée et un temple protestant.

Le caractère imposant de la cathédrale Saint-Paul ainsi que la hardiesse de son architecture symbolisent l'effort et l'esprit de renouveau de l'Eglise ivoirienne. Son architecte, d'origine napolitaine, M. Aldo Spirito, nous explique qu'elle figure le mystère de la Trinité. De forme triangulaire (la base du triangle étant constituée par des portes de verre ouvrant sur le parvis, qui peut accueillir plus de cent mille personnes), la cathédrale est dotée d'un toit ascendant, bleu azur, telle une élancée vers le ciel. Pesant 2 500 tonnes, ce toit est suspendu par sept haubans à un clocher de béton gris, en forme de croix, séparé de l'édifice principal et qu'entourent deux gigantesques défenses d'éléphant (emblème national) également en béton, qui symbolisent ici la Côte-d'Ivoire embrassent la religion catholique. Les sept haubans qui, à l'intérieur de la cathédrale, se prolongent en imposantes nervures représentent les sept sacrements.

Ph. P.

Tunisie

DANS UN TÉLÉGRAMME AU COLONEL KADHAFI

M. Habib Achour dénonce la « gravité » des expulsions de travailleurs tunisiens de Libye

De notre correspondant

Tunis. — Le gouvernement tunisien a transmis samedi 10 août une note de protestation aux autorités de Tripoli à la suite de mesures d'expulsion prises à l'encontre de travailleurs tunisiens en Lybie (*le Monde* daté 11-12 août). Celles-ci ne s'en sont pas moins poursuivies dans des conditions tout aussi pénibles durant tout le week-end et leur nombre dépasse les sept mille.

Outre cette démarche officielle, le secrétaire général de la centrale syndicale, M. Habib Achour, a adressé un télégramme au colonel Kadhafi lui demandant de mettre fin à de telles pratiques et *« de permettre à tous les travailleurs tunisiens en Libye de jouir de leurs droits et d'une égalité de traitement avec leurs frères libyens »*. M. Achour a souligné le caractère de *« gravité »* des expulsions *« qui nuit énormément aux liens fraternels et historiques tuniso-libyens et aux relations fraternelles et solides entre les travailleurs des deux pays »*. Cette prise de position n'a pas empêché la presse du Parti socialiste destourien au pouvoir de faire un rapprochement qui peut paraître quelque peu hâtif entre cette nouvelle crise, qui vient de surgir dans leurs rapports tuniso-libyens, et la situation sociale actuelle en Tunisie.

Evoquant les grèves qui ont perturbé durant toute la semaine dernière les transports routiers, urbains et régionaux, ainsi que les chemins de fer pour des revendications d'ordre salarial et les expulsions de Libye, l'hebdomadaire *Dialogue* souligne *« une étrange coïncidence »*. Et le journal *l'Action* écrit : *« Nous ne pouvons pas nous empêcher de constater que la concordance des velléités font des propagateurs zélés de la lutte des classes les alliés objectifs des adeptes d'un prosélytisme révolu... »*

M. D.

Algérie

Les quatorze contestataires arrêtés en juillet ont cessé leur grève de la faim

Les quatorze contestataires qui observaient depuis le 30 juillet une grève de la faim ont cessé leur mouvement le samedi 10 août, a-t-on appris de source proche des familles des détenus. Ils ont reçu des autorités pénitentiaires des assurances concernant leurs conditions de détention, qui ont commencé à s'améliorer, ce qui constituait la principale de leurs revendications, ajoute-t-on de même source.

Séparés dans trois centres de détention (Berrouaghia, Médéa et Ksar-el-Bokhari, situés au sud d'Alger) au début de leur grève de la faim, les prisonniers réclamaient leur regroupemnt dans un seul lieu,ainsi que le droit au « parloir rapproché. Ils voulaient également se voir reconnaître un statut spécial.

Dans un communiqué diffusé à Paris, la Ligue algérienne des droits de l'homme, association non agréée par les autorités et dont le président, Mᵉ Abdenour Ali Yahia, figure parmi les détenus, *« proteste contre les sévices subis par M. Abboute Arezki au commissariat central lors de son arrestation, contre la mise du prévenu Mehenni Ferhat dans le quartier des condamnés à mort de Berrouaghia et contre le non-respect des délais de la garde à vue »*.

Deux avocats ont été agréés par le juge d'instruction et ont pu voir les quatorze détenus, mais aucun chef d'inculpation n'a encore été retenu contre Mᵉ Ali Yahia, indique-t-on. Les treize autres, arrêtés au cours d'une manifestation pour la célébration du vingt-troisième anniversaire de l'indépendance le 5 juillet, pourraient être inculpés pour attroupemnt sur la voie publique, détention de tracts et association de malfaiteurs.

Une pétition a commencé à circuler en Algérie pour réclamer l'élargissement des quatorze, et, selon la Ligue algérienne des droits de l'homme, deux personnes ont été interpellées pour avoir été trouvées en possession. L'une d'elles, arrêtée le 3 août, a été inculpée le 7 de distribution de tracts.

∴

Une centaine de personnes ont manifesté sans incident, samedi après-midi, à proximité de l'ambasade d'Algérie à Paris à l'appel du Comité des travailleurs algériens et du Mouvement pour la démocratie en Algérie. Elles entendaient *« manifester leur réprobation contre la répression qui sévit en Algérie et exprimer leur solidarité à tous les emprisonnés politiques »*.

A TRAVERS LE MONDE

Inde

• ARRESTATION D'UN IMPORTANT DIRIGEANT DU CONSEIL NATIONAL SOCIALISTE DU NAGALAND. — Le numéro deux du Conseil national socialiste du Nagaland (NSCN, organisation séparatiste clandestine pro-chinoise), le colonel Moba Konyak, a été arrêté samedi 10 août, lors d'une opération de commando de l'armée indienne, a annoncé l'agence indienne PTI. M. Moba Konyak a été intercepté alors qu'il tentait de s'enfuir en Birmanie. Le NSCN lutte pour l'indépendance de l'Etat du Nagaland (nord-est de l'Inde) et serait soutenu par les rebelles installés en Birmanie. Cette arrestation porte à 25 le nombre des membres du NSCN arrêtés au cours des quinze derniers jours. — *(AFP.)*

Philippines

• APPEL A LA GRÈVE NATIONALE. — Plusieurs milliers de syndicalistes philippins arrêteront le travail mardi 13 août dans tout le pays pour protester contre l'assassinat de plusieurs membres de piquets de grève et contre la disparition de nombreux dirigeants syndicaux, a annoncé le syndicat Mouvement du 1ᵉʳ Mai (KMU). Selon le KMU, neuf ouvriers ont été tués par l'armée, par la police ou par des groupes paramilitaires venus démanteler des piquets de grève, et au moins vingt-quatre dirigeants portés disparus auraient été exécutés par les services de sécurité philippins. — *(AFP.)*

Pologne

• LIBÉRATION DE M. JURCZYK. — M. Marian Jurczyk, signataire des accords de Szczecin du 30 août 1980, a été remis en liberté le samedi 10 août après avoir été gardé à vue pendant quarante-huit heures, a-t-il déclaré lui-même à l'AFP par téléphone.

M. Jurczyk, membre de la direction suprême du syndicat dissous Solidarité, a précisé qu'il avait cependant été convoqué par le procureur de la cité pour ce lundi, sans que l'objet de cette convocation lui ait été précisé.

Le dirigeant syndical a ajouté qu'au cours d'un interrogatoire auquel il a été soumis pendant sa détention au siège de la police politique de Szczecin, les policiers lui avaient reproché d'être l'auteur de bulletins clandestins de Solidarité et de les diffuser. — *(AFP.)*

Gabon

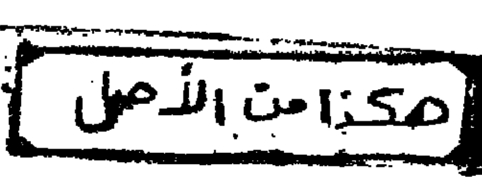
LE CAPITAINE MANDJA CONDAMNÉ POUR COMPLOT A ÉTÉ EXÉCUTÉ

Libreville *(AFP)*. — Le capitaine Alexandre Mandja Ngokouta, condamné à mort pour complot contre l'Etat, a été passé par les armes dimanche 11 août à l'aube à Libreville. C'est la première fois qu'un détenu est exécuté pour un tel motif depuis l'accession de M. Bongo à la présidence de la République en novembre 1967. La Cour spéciale militaire — composée de trois magistrats de l'ordre judiciaire et de quatre officiers supérieurs des forces armées — avait rendu son arrêt de mort le 1ᵉʳ août à l'issue d'un procès public. Le capitaine Mandja était accusé de *« participation à la création d'un mouvement tendant à changer le régime constitutionnel et à renverser le gouvernement en place »*.

Pour les mêmes motifs, deux autres militaires avaient été condamnés aux travaux forcés à perpétuité, et un troisième à cinq ans de la même peine pour non-dénonciation. Enfin, deux militaires avaient été acquittés. Au printemps dernier, ont indiqué les autorités judiciaires gabonaises, le capitaine Mandja, présenté comme un *« illuminé avide de pouvoir et d'argent »*, avait projeté de renverser le régime en place. Avec d'autres militaires, il avait dressé des plans, étudié les objectifs et préparé une équipe dirigeante en cas de succès, a-t-on ajouté de même source.

L'opération devait avoir lieu en juillet, lors du sommet de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) à Addis-Abeba, où devait se rendre initialement le président Bongo. Le chef de l'Etat gabonais avait dû annuler ce voyage, ont ajouté les autorités judiciaires, affolant ainsi certains participants au complot qui l'avaient alors révélé.





Taiwan, une petite Chine toute seule...

I. — *Une relative libéralisation*

De notre envoyé spécial ALAIN JACOB

Taipeh. — *« Nous sommes passés du Moyen Age à une sorte de despotisme éclairé. »* L'appréciation peut encore paraître sévère. Formulée par un opposant — pardon, un « hors-parti », car l'opposition au Kouomintang (KMT) sent le soufre à Taiwan, — elle n'en reflète pas moins une évolution très sensible du régime.

Côté « despotisme », le bilan est encore loin d'être net. On compte officiellement deux cent cinquante-six prisonniers politiques, c'est-à-dire détenus en vertu de la loi martiale, toujours en vigueur. Ce chiffre, confirmé par le jeune secrétaire général adjoint du KMT, M. Ma Yingjeou, est corrigé en hausse par les représentants de l'Association pour les droits de l'homme — dont l'existence est reconnue — qui estiment à un peu plus de sept cents le nombre des personnes privées de liberté, en prison ou en camp, pour des raisons politiques.

De plus, un texte — curieusement voisin d'un règlement en vigueur dans « l'autre Chine », celle de Pékin — autorise l'arrestation par simple mesure administrative de « hooligans » qui sont ensuite envoyés pour trois ans ou plus dans des camps de *« formation »*. Mille sept cents personnes ont ainsi été appréhendées entre l'automne 1984 et le printemps 1985, en majorité des jeunes gens, dans le cadre, précise M. Ma, d'une offensive contre la criminalité. Où s'arrête le « hooliganisme », où commence la « sédition ? ». La ligne de démarcation peut ne pas être toujours précise.

La police, d'autre part, a franchement mauvaise réputation. D'abord parce qu'elle entretient des indicateurs partout — ou presque, car la même prudence, semble-t-il, ne s'impose pas, par exemple, dans les restaurants sichuanais et dans ceux de type cantonais. Ensuite parce qu'il lui arrive encore de recourir à des procédés d'interrogatoire « musclé » : on nous parle de plusieurs cas de torture — eau, huile pimentée dans les narines — et d'un cas de suicide au moins, rapporté par les parents d'un détenu.

Pour les libertés fondamentales, il reste aussi beaucoup à faire. Outre l'interdiction de former un parti d'opposition, fonder un nouveau journal est également prohibé. Ce qui n'empêche pas que des nuances sensibles distinguent les principaux quotidiens — dont les directeurs sont pourtant tous membres du comité central du KMT, — au point de faire soupçonner l'un d'entre eux, *China Times*, d'*« entretenir des communistes dans sa rédaction »*.

Un peu moins d'une dizaine de mensuels « indépendants » — la tête de file étant *Le Progrès*, dirigé par un élu municipal « hors parti » de Taipeh, M. Lin Chengchieh — ont par ailleurs, vu le jour depuis le début de 1984. Mais leur diffusion est plus qu'irrégulière. Sept de ces revues ont ainsi été saisies dans la même semaine du mois d'avril, sans explications circonstanciées de la censure (1). M. Ma, pour sa part, estime pouvoir affirmer que *« tous les sujets peuvent être abordés »*, à la seule exception des critiques *« contre le président Chiang Chingkuo et sa famille »*. Dont acte, même si cet avis n'est pas partagé par les responsables des publications frappées.

Deux affaires

Mauvaise note encore sur les droits du travail. Pas question de syndicats libres. Il existe des syndicats « maison », plus ou moins affiliés à une « fédération » dominée et contrôlée, comme tous les secteurs sensibles, par le KMT. Celui-ci, affirme encore M. Ma, s'efforce de dégager des compromis en cas de conflit entre salariés et employeurs. Le malheur est que les premiers ne sont pas créanciers prioritaires en cas de faillite et qu'ils sont mal ou pas défendus en cas de non-paiement de leurs salaires pendant plusieurs mois — cas, paraît-il, relativement fréquent.

Les étudiants, enfin. La comparaison vient inévitablement à l'esprit avec Séoul, où ils sont à l'avant-garde de la contestation, et Taipeh, où ils ne font guère parler d'eux. Pourquoi ? Le KMT, nous répond-on, a accordé une attention toute particulière à ce secteur lui aussi « sensible », et avec beaucoup plus d'efficacité que les services compétents en Corée du Sud. Est-ce à dire qu'il a réussi à éliminer toute contestation dans les universités de Taiwan ? Pas tout à fait, mais il semble bien qu'il soit parvenu à en canaliser suffisamment les expressions pour éviter les explosions.

Tout cela étant dit — et devant être rappelé, — une libéralisation relative du régime doit également être constatée. Citons encore une fois M. Ma, que ses études juridiques à Harvard qualifient pour parler de l'état de la loi. A l'origine, rappelle-t-il, plus d'une centaine d'infractions tombaient sous le coup de la loi martiale. Le champ d'application de cette dernière a, depuis, été réduit et ne couvre désormais que quatre cas : *« crimes ou délits commis par le personnel militaire, sédition ou espionnage communiste, vol de biens appartenant à l'armée, sabotage »*.

De telles dispositions sont encore trop floues pour être entièrement rassurantes. Plus significative est une atmosphère, rapidement perceptible à Taiwan, et qui ne laisse guère de doute sur le sens dans lequel évoluent les mœurs politiques. Deux affaires récentes ont été révélatrices.

La première est celle du meurtre de ce journaliste chinois de San-Francisco, Henry Liu, qui s'est terminée au printemps par la condamnation du chef des services de sécurité taiwanais, le vice-amiral Wang Hsiling. Sombre affaire, dans laquelle trempent ensemble policiers et malfrats de haut vol. Mais action de justice sans précédent, qui s'achève en jetant le discrédit sur le pilier policier du régime.

Les Américains, dit-on dans les milieux de l'opposition, ont été impitoyables : le FBI, qui avait intercepté des communications téléphoniques, avait toutes les preuves en main, et Washington a mis Taipeh en demeure de faire le ménage dans ses services. Fort bien. Il demeure que, à l'intérieur même de Taiwan, la police, secrète ou non, n'apparaît plus comme toute-puissante et invulnérable.

Seconde affaire : une banque au bord de la faillite — parce que certains de ses clients les plus puissants avaient eux-mêmes fait banqueroute — reçoit *in extremis* une aide de 3 milliards de dollars taiwanais de la part de l'État. Sur l'ordre de qui ? On parle, dans la presse et devant les tribunaux, de *« prêt politique »*. Cette fois, c'est le ministre des finances qui est sur la sellette, et ce qui est en cause, c'est la collusion entre les milieux des affaires — dont la « netteté » laisse à désirer — et ceux du gouvernement.

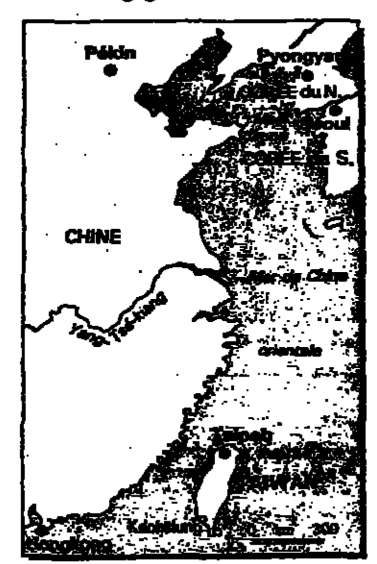
Que les États-Unis exercent des pressions, ici comme en Corée du Sud, pour que ce régime « ami » se donne une image plus respectable, cela fait peu de doute. Mais un phénomène plus profond intervient également dont le rôle est plus déterminant. L'Amérique y a également sa part, dans la mesure où tous les interlocuteurs que nous avons rencontrés — représentants du régime ou opposants — étaient passés, à une exception près, par ses universités. Qu'on le veuille ou non, cela laisse des traces, car l'enseignement de Harvard, de Berkeley ou de Virginia University prépare mieux au libéralisme, fût-il reaganien, qu'à la dictature.

L'ascension d'une classe moyenne

Mais il ne s'agit pas seulement d'élites privilégiées. Selon un sondage récent — dont les conclusions, sinon la méthode, ne sont pas globalement discutées — *plus de la moitié* des habitants de Taiwan se considèrent désormais comme appartenant à la classe moyenne.

L'île, nous y reviendrons, a eu beaucoup de chance. De 1973 à 1983, le produit national par habitant a plus que doublé. Mieux encore : la distribution des revenus s'est améliorée considérablement, l'écart étant de quinze à un dans les années 50, de à quatre à un aujourd'hui entre les mieux lotis et les plus défavorisés (2). La crise internationale a pratiquement épargné Taiwan. On parle de sous-emploi mais guère de chômage. En 1984, les rémunérations ont augmenté de près de 15 %, alors que l'inflation, négative, se chiffrait à − 0,7 %. Ceci explique cela, et l'on comprend que ce degré de prospérité favorise la paix sociale.

Politiquement, toutefois, l'effet est double. Le développement d'une petite bourgeoisie, relativement nantie, n'a pu que calmer le jeu politique, atténuer les tentations d'action violente et déstabilisatrice. Si les prolétaires n'ont à perdre que leurs chaînes, les classes moyennes y regardent généralement à deux fois avant d'engager le combat.



Mais elles ont leurs propres revendications, nées de la maturation sociologique qu'a entraînée le progrès économique. C'est affaire de degré de développement, la superstructure devant s'adapter, sous peine de divorce, à une base sociale dont les caractéristiques ont changé. Pratiquement, cela se traduit par un abandon progressif du système hérité il y a dix ans du généralissime, d'une excessive rigidité, au profit de mœurs plus « modernes ». Le gouvernement en offre un bon exemple, aujourd'hui formé de technocrates et d'universitaires beaucoup plus que de « politiques » — même si l'adhésion de tous ses membres au KMT ne peut être mise en question.

Une plus grande tolérance se manifeste, d'autre part, dans la vie politique, des idées non conformistes s'exprimant volontiers dans les conversations privées avec des personnalités diverses, parfois proches de l'administration, parfois anciennes victimes de la répression.

Les indépendants « hors parti » comptent d'ailleurs sept élus au Yuan législatif — le Parlement local, — chiffre très modeste si l'on sait que 30 % des voix environ ont été à des candidats non patronnés par le KMT, mais qui s'explique par l'absence *d'une réelle organisation* de l'opposition et les multiples divisions de ses rangs.

Ces soupapes prudemment ouvertes, certainement avec l'encouragement des États-Unis mais au moins autant par réalisme interne, ont permis au président Chiang Chingkuo d'assurer une incontestable stabilité politique, d'éviter au moins que ne se répètent des affrontements comme ceux de Kaoshiung il y a six ans (3). Pour beaucoup, cependant, la question se pose aujourd'hui de savoir si stabilité ne signifie pas immobilisme, si des impératifs extérieurs comme intérieurs n'imposeraient pas d'aller plus hardiment de l'avant.

Prochain article :

TOLERANCES ET FRUSTRATIONS

(1) Il a seulement été reproché à ces publications de semer *« la confusion sur la situation »* et de *« perturber les relations entre la population et le gouvernement »*.

(2) Cet écart représente la différence de revenus entre la moyenne établie pour les 20 % de familles les plus défavorisées et celles correspondant au groupe des 20 % situé en bas de l'échelle. Des économistes « indépendants » corrigent légèrement les conclusions de ces statistiques, mais sans en contester le sens général.

(3) Les émeutes de Kaoshiung (principal port et seconde ville de Taiwan) avaient été déclenchées à la suite d'une manifestation pour les droits de *l'homme organisée notamment par les* animateurs de la revue *Formosa* (de tendance indépendantiste). Elles avaient été suivies de nombreuses arrestations qui décapitèrent l'opposition.





EUROPE

Italie

LA BRÈVE ALLIANCE DU PC ET DES NÉO-FASCISTES A REGGIO-DE-CALABRE

Reggio-de-Calabre *(AFP)*. – L'alliance entre le Parti communiste et le Mouvement social italien (MSI, néo-fasciste) à la mairie de Reggio-de-Calabre, septième ville d'Italie du Sud, n'aura duré qu'un week-end.

La fédération régionale du Parti communiste a en effet enjoint, dimanche soir 11 août, aux deux conseillers municipaux communistes de se démettre sans tarder – ce qu'ils ont fait, – tandis que l'organe du parti, *l'Unita*, qualifiait leur geste de *« grave erreur politique »*.

Reggio-de-Calabre est sans maire depuis plusieurs mois, les partis de la majorité gouvernementale ne parvenant pas à conclure une alliance. Cette ville de quelque 180 000 habitants est l'une des rares en Italie où des élections municipales n'ont pas eu lieu en mai dernier.

Aux termes de l'accord qui vient d'être dénoncé, la ville devait être administrée par cinq conseillers du MSI, deux communistes, un social-démocrate « dissident », deux membres d'une « liste civique » et un indépendant.

Tchécoslovaquie

L'ÉCRIVAIN VACLAV HAVEL ET DEUX AUTRES DISSIDENTS ONT ÉTÉ ARRÊTÉS PUIS LIBÉRÉS

Prague *(AFP)*. – Trois dissidents tchécoslovaques qui avaient été appréhendés vendredi et samedi ont été libérés dimanche soir 11 août, ont annoncé leurs amis à Prague.

Le journaliste Jiri Dienstbier, porte-parole de la Charte 77, le principal mouvement dissident, l'écrivain Vaclav Havel et l'ancien dirigeant communiste Ladislav Lis avaient été appréhendés en Bohême du Nord par la police, qui recherchait le document que la Charte 77 doit publier le 21 août pour le 17e anniversaire de l'intervention soviétique en Tchécoslovaquie.

Dans ce document, dont des copies circulent à Prague depuis jeudi, la Charte-77 demande le retrait des derniers 80 000 soldats soviétiques et une amnistie totale pour les opposants, y compris la réintégration dans leur emploi de ceux qui en ont été chassés pour raisons politiques depuis 1969.

Chaque année, la Charte 77 renouvelle les mêmes demandes et la police tente de se procurer le texte, généralement en appréhendant des dissidents. Ainsi, M. Havel avait déjà été détenu l'an dernier pour le même motif.

Irlande du Nord

La police et les manifestants républicains ont évité les affrontements

De notre envoyé spécial

Belfast. – Va et vient de Land Rover blindées, ronde d'hélicoptères. La police était en nombre, beaucoup plus lourdement équipée et armée qu'à l'ordinaire, disposée à parer à toute éventualité, ce qui, en Irlande du Nord, signifie souvent le pire. L'armée n'était pas loin, postée aux endroits stratégiques, prête à venir en renfort, mais elle est restée discrète. Finalement, la grande manifestation du dimanche 11 août au cœur des foyers de l'activisme républicain à Belfast s'est déroulée sans incidents ou presque, contrairement à ce qui était redouté en raison de la tension accumulée les jours précédents.

Pourtant le scénario était apparemment le même qu'il y a un an quand, à la même occasion (l'anniversaire de l'instauration de l'internement sans jugement), des heurts violents s'étaient produits (un manifestant tué, et une vingtaine d'autres blessés). Une fois de plus le mouvement républicain semblait vouloir répondre par une autre démonstration de force au traditionnel et imposant défilé organisé chaque année par la communauté protestante, comme celui qui avait eu lieu à Londonderry la veille. Et puis surtout, M. Martin Galvin, dirigeant du Noraid proscrit, était susceptible de faire une nouvelle apparition provocante. Mais l'avocat new-yorkais, dont la présence illégale fut le détonateur des troubles en 1984, avait annoncé quelques heures plus tôt qu'il s'abstiendrait de venir. Cela a-t-il suffi à calmer les esprits ?

Dans Shankill, bastion protestant unioniste voisin du quartier (catholique) de Falls, où commençait la manifestation républicaine, le patron d'un pub (dynamité et incendié à plusieurs reprises) se livrait à cette analyse : *« Les types du Sinn Fein ont réussi leur spectacle, vendredi, là où on ne les attendait pas, alors ils vont assurer leur coup en montrant qu'ils maîtrisent les événements... »*

Il faisait ainsi allusion aux obsèques qui, le 9 août à Londonderry, et avec la participation de M. Galvin, ont permis au Sinn Fein de défier les autorités et les unionistes (*le Monde* daté 11-12 août). Entre adversaires, on se connaît après seize ans d'hostilités. De l'autre côté du mur de sécurité qui sépare Shankill de Falls, un militant du Sinn Fein ne démentait pas la prévision : *« Nous sommes un mouvement représentatif et conséquent. Nous ne voulons vraiment pas fournir aux policiers un prétexte pour nous traiter comme ils le souhaitent. »* C'est-à-dire en hors-la-loi, ce que réclament les partis unionistes.

Protestations

Le moins que l'on puisse dire est que la manifestation semblait très organisée. Il n'y a pas eu de débordements, si ce n'est quelques jets de pierres en direction de la police au moment de la dispersion. Les forces de l'ordre, pour leur part, ont tout le temps fait preuve de retenue. Après avoir montré l'importance de leur dispositif, elles se sont éloignées quelque peu – mais ostensiblement – pour se cantonner dans les rues adjacentes aux artères parcourues par la foule. Le matin, un porte-parole de la police avait paru minimiser la gravité de la tension à Belfast comme à Londonderry. La nuit avait été éclairée des feux allumés par les cocktails Molotov, mais les propos officiels se voulaient rassurants : *« Quelques escarmouches sporadiques, moins inquiétantes que la nuit précédente. »*

Il s'est avéré que des intérêts fort divergents se rejoignaient, ceux du Sinn Fein et ceux de la police, qui ne souhaitait nullement envenimer la situation. Mais cette attitude de prudence a, de nouveau, déclenché les protestations des leaders unionistes, qui parlent de laxisme, ne comprenant pas qu'on ne fasse pas respecter « la loi et l'ordre ».

La manifestation du Sinn Fein, dimanche, n'avait pas reçu d'autorisation (d'abord parce que celle-ci n'avait pas été demandée). La foule, au nombre de plus de cinq mille personnes, a scandé des slogans à la gloire de l'IRA et, au terme du défilé, M. Danny Morrisson, vice-président du Sinn Fein, a brandi une pancarte sur laquelle était écrit : *« Victoire pour l'IRA »*.

Le « non-interventionnisme » des forces de l'ordre est d'autant plus dénoncé par les unionistes que leurs propres processions, pour la première fois depuis longtemps, ont été soumises, cette année, à des restrictions, leur itinéraire ayant été fréquemment détourné pour éviter les quartiers catholiques.

Samedi, à Londonderry, le défilé célébrant la fin du siège par les troupes catholiques il y a trois siècles a ainsi été soigneusement contenu hors de portée des regards des habitants catholiques du Bogside. *« C'est sûr qu'un prochain accord entre Londres et Dublin se fait déjà sur notre dos »*, nous a déclaré dimanche soir un partisan du révérend Ian Paisley, résumant les vives appréhensions qui ne cessent de croître dans les milieux politiques de la communauté protestante, où l'on parle de plus en plus d'encourager ouvertement le développement de groupes paramilitaires « loyalistes ».

FRANCIS CORNU.

République d'Irlande

GRÈVE DES JOURNALISTES, COMME A LA BBC

Dublin *(AFP)*. – Les journalistes de la radio-télévision d'Etat irlandaise (RTE) se sont mis en grève samedi 10 août, pour une trentaine d'heures, afin de protester contre une décision de leur direction d'interdire toute interview de M. Martin Galvin, chef de l'organisation américaine NORAID, de soutien à l'IRA.

Mercredi, la quasi-totalité des journalistes britanniques de l'audiovisuel avaient eux aussi fait grève pour protester contre le retrait des programmes d'un documentaire de la BBC sur l'Ulster, qui comportait une interview de M. Martin McGuinness, élu du Sinn Fein de Londonderry et ancien chef militaire présumé de l'IRA.

Un porte-parole du syndicat des journalistes de la RTE a déclaré que l'interdiction d'interviewer M. Galvin était *« une extension de la censure »* existant déjà à la RTE. Il a rappelé à ce propos que les membres de l'IRA (Armée républicaine irlandaise, illégale) ou de sa branche politique légale, le Sinn Fein, étaient déjà interdits d'antenne en vertu de la législation irlandaise.

La direction de la RTE a qualifié la grève de *« hâtive et irresponsable »*. Elle avait décidé d'interdire samedi matin une interview de M. Galvin, estimant que la couverture ces derniers jours des faits et gestes de l'avocat new-yorkais avair été suffisante.

RFA

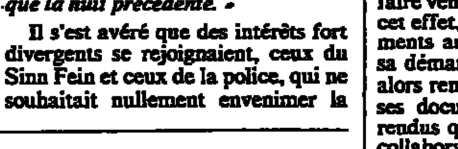
UN ESPION EST-ALLEMAND ARRÊTÉ

Karlsruhe *(AFP)*. – La police ouest-allemande a arrêté la semaine dernière un agent présumé du ministère de la Sécurité d'Etat (MFS) de RDA à Remshalden près de Stuttgart, a-t-on appris dimanche 11 août auprès du Parquet fédéral de Karlsruhe.

L'identité du suspect, âgé d'une soixantaine d'années, n'a pas été révélée. Dans son édition de lundi, le quotidien conservateur *Die Welt* affirme que le suspect a été arrêté grâce aux indications d'un fabricant d'outillage ouest-allemand.

En juin 1982, ce fabricant d'outillage était tombé amoureux d'une Allemande de l'Est qu'il a tenté de faire venir en RFA pour l'épouser. A cet effet, il avait envoyé divers documents aux autorités de RDA, mais sa démarche avait échoué. Il s'était alors rendu en RDA pour récupérer ses documents, qui ne lui ont été rendus que contre l'assurance d'une collaboration avec le MFS.

Pour quitter le pays sans difficulté, il avait fait mine d'accepter, et avait prévenu le contre-espionnage ouest-allemand. Selon *Die Welt*, le MFS l'avait prévenu de la visite d'un agent à son domicile près de Stuttgart. C'est ce visiteur qui a été arrêté la semaine dernière.



DIPLOMATIE

Washington et Moscou se seraient mis d'accord sur le programme de la rencontre entre MM. Reagan et Gorbatchev

Diplomates américains et soviétiques seraient arrivés, selon le *Washington Post*, à un accord général sur le programme de la prochaine rencontre au sommet entre le président Reagan et le numéro un soviétique, M. Gorbatchev, prévue pour les 19 et 20 novembre à Genève. Selon le journal, les grandes lignes de cet accord auraient été mises au point, lors des entretiens qu'ont eus, le mois dernier, à Helsinki, le secrétaire d'Etat, M. George Shultz, et son collègue soviétique, M. Chevardnadze.

MM. Reagan et Gorbatchev, si l'on en croit le quotidien, auront neuf heures de discussions. La première journée sera consacrée à un échange de vues de portée générale. La seconde se concentrera sur des questions plus spécifiques telles que les problèmes bilatéraux, les questions régionales et le contrôle des armements. Les Américains souhaitent également aborder les questions relatives aux droits de l'homme, mais il paraît improbable, dans l'état actuel des choses, que les Soviétiques acceptent que ce point figure officiellement à l'ordre du jour.

Le président Reagan, qui a quitté Washington, dimanche 11 août, pour trois semaines de vacances dans son ranch de Santa-Barbara, en Californie, a commencé à se préparer à cette future rencontre diplomatique, au cours de laquelle il souhaite discuter, selon la source citée par le *Washington Post*, les *« fondements mêmes »* des relations soviéto-américaines.

M. Reagan aurait ainsi l'intention de dire au nouveau chef du Kremlin que les Etats-Unis *« n'ont pas d'intentions hostiles »* envers l'Union soviétique et que celle-ci ne doit pas redouter que la puissance américaine essaie de *« renverser ou modifier fondamentalement »* le système qui s'y trouve en vigueur. Mais le chef de la Maison Blanche voudrait s'assurer que Moscou nourrit des intentions similaires à l'égard des Etats-Unis. L'un des sujets de préoccupation de M. Reagan concerne la continuation de l'occupation soviétique de l'Afghanistan et la politique de Moscou envers les pays du tiers-monde, où les Soviétiques, dit-on à Washington, préfèrent *« envoyer des armes, plutôt que de la nourriture »*.

Dans le domaine du contrôle des armements, M. Reagan exposera son projet de défense statégique dans l'espace. A ce sujet, on note à Washington que la position soviétique consiste à vouloir limiter les essais et le développement d'un tel système plutôt qu'à le rejeter.

A propos de l'Afghanistan, la Maison Blanche a démenti, dimanche, une information parue dans le journal londonien *The Observer*, selon laquelle les Etats-Unis accepteraient d'arrêter leur aide à la résistance, si l'URSS acceptait de retirer ses troupes de ce pays. *« Ces informations sont sans fondement »*, indique un communiqué, qui rappelle que les entretiens qui se sont déroulés, il y a quelque temps entre Washington et Moscou à propos de ce conflit n'ont *« pas apporté de progrès réel »*.

Le traité germano-soviétique

D'autre part, les dirigeants ouest-allemands et soviétiques ont échangé, à l'occasion du quinzième anniversaire de la signature du traité entre les deux pays, des messages de félicitations. Tout en indiquant que ledit traité *« ne remplace pas un accord de paix »* et *« ne signifie pas une fixation définitive »* de la situation en Europe, le chancelier Kohl écrit à M. Gorbatchev que ce document constitue *« un modèle du modus vivendi »* sur le continent. Le traité, indique encore M. Kohl, *« est à la base du développement fructueux des relations germano-soviétiques »*, ajoutant que la République fédérale est *« toujours prête à approfondir ses relations avec l'URSS dans le plus grand nombre possible de domaines »*.

M. Gorbatchev, pour sa part, dans un message à l'ancien chancelier Willy Brandt, signataire du traité, affirme que les dispositions du document signé il y a quinze ans *« n'ont rien perdu de leur signification »*. *« Tout écart »*, poursuit-il, des principes contenus dans le traité de Moscou irait à l'encontre d'objectifs tels que l'arrêt de la course aux armements et le renforcement de la paix.

Grèce

ATHÈNES POURRAIT ANNULER SA COMMANDE D'AVIONS MILITAIRES AMÉRICAINS

Athènes *(AFP, Reuter)*. – Le gouvernement d'Athènes a menacé, le samedi 10 août, d'annuler sa commande de quarante appareils américains F 16 d'une valeur d'un milliard de dollars destinés à renouveler l'aviation de combat grecque. Athènes s'étonne en effet que le département de la défense américain n'ait pas encore approuvé le contrat, alors que les lettres d'intention d'achat datent du mois de mars.

Dans certains milieux de la capitale grecque, on estime que ce retard du département de la défense est dû à la crainte d'une éventuelle fuite de la technologie militaire occidentale vers l'Union soviétique, en particulier en ce qui concerne le radar dont sont équipés les F 16. La presse grecque a laissé entendre ces derniers jours que Washington exigerait des autorités grecques une garantie particulière. Or l'engagement de ne pas revendre de la technologie militaire à un pays tiers fait normalement partie de tous les contrats de ce type signés entre pays membres de l'alliance atlantique.

Le porte-parole du gouvernement grec, M. Laliotis, n'a pas confirmé cette hypothèse. Mais il a déclaré que si le retard se prolongeait, le gouvernement d'Athènes annulerait son contrat avec la firme « General Dynamic ».

La décision d'acquérir quarante F 16 avait été prise fin 1984 à Athènes, en même temps que celle de doter l'armée de l'air de 40 Mirage 2000 français.

PROCHE-ORIENT

LE SORT DES OTAGES FRANÇAIS

Mme Seurat a reçu deux lettres de son mari

Beyrouth *(AFP)*. – Mme Seurat, la femme de M. Michel Seurat, chercheur au Centre d'études et de recherches sur le Moyen-Orient contemporain, enlevé le 22 mai dernier à Beyrouth en compagnie du journaliste Jean-Paul Kauffmann, a annoncée samedi 10 août à Beyrouth avoir reçu deux lettres de son mari.

La première, reçue vers le 20 juillet, ne contenait que quelques lignes du chercheur, disant qu'il était *« mieux traité »* depuis quelques jours et attendait sa libération de jour en jour.

Dans une seconde lettre reçue le 27 juillet, longue de deux pages et « plus décontractée », Michel Seurat donne des détails sur ses conditions de détention avec M. Kauffmann, qui se sont améliorées. D'une chambre étroite et sombre, ils ont été transférés dans une grande pièce beaucoup plus agréable. Ils reçoivent la presse libanaise et française, notamment *le Monde*, et des livres d'auteurs comme le marquis de Sade et André Malraux.

Mme Seurat se dit un peu rassurée par cette seconde lettre, qu'elle authentifie notamment grâce à une tête de chat que son mari aime à dessiner. Elle n'escompte pas une libération très rapide de son mari, qui dépend, selon elle, de la libération des Libanais détenus dans la prison israélienne d'Atlit.

MMmes Kauffmann et Fontaine, elles ont aussi reçu des nouvelles de leur mari (*le Monde* daté 11-12 août).

Après Libération, *et* le Figaro, le Monde *publie cette semaine, les textes d'écrivains lus chaque matin sur France-Inter en faveur de la lmlibération de notre confrère Jean-paul Kauffmann et des trois autres otages français – le chercheur Michel Seurat et les deux diplomates Marcel Carton et Marcel Fontaine – détenus au Liban.*

Jean-Paul Kauffmann est une habitude qui me manque.

J'aimais bien déjeuner avec lui tous les trois ou quatre mois. Nous avions une conversation « fluide », comme on dit pour la circulation. Le vin, les livres, les journaux, nous avions du pain commun à émietter sur la planche.

Bien sûr, on parle beaucoup en ce moment de Jean-Paul. Il n'a jamais été aussi connu. Mais ses ravisseurs n'ont pas eu la main heureuse s'ils ont cru lui faire plaisir en organisant tout ce tapage autour de lui. Le journaliste qui a su si bien parler des délices de la chaise longue serait horrifié d'être l'acteur involontaire d'une « foire aux chimères ». Relâchez-le vite et nous ferons tout pour lui cacher que nous avons parlé de ses vertus, de ses goûts, sur la place publique.

Jean-Paul ne savait peut-être pas, avant son enlèvement, qu'il avait autant d'amis. Nous pardonnera-t-il de nous en être vanté ? Pour ma part, c'est un risque que je prends. Il me tarde d'en discuter avec lui. Et d'autant plus que c'est à son tour de me régaler ! Messieurs les ravisseurs, ne lui faites pas perdre la face !

BERNARD FRANK.

Israël

La commission militaire consultative s'oppose à l'expulsion d'un Palestinien de Cisjordanie

De notre correspondant

Jérusalem. – La procédure d'expulsion engagée contre un habitant de Cisjordanie, M. Hallil Abou Zyad (*le Monde* du 9 août) n'est pas encore définitivement remise en question, mais elle paraît bien compromise. La haute cour de justice a interdit provisoirement d'expulser M. Abou Zyad. Cependant il s'agit simplement d'une décision « de routine » qui est toujours prise avant que les juges ne se prononcent sur le fond du problème.

Ce qui est beaucoup plus surprenant, c'est la décision de la commission militaire consultative qui a demandé au commmandant de la région Centre, le général Amnon Chahak, qui avait promulgué l'arrêt d'expulsion, de reconsidérer cette mesure. Cette commission militaire s'est réunie dimanche 11 août pendant plusieurs heures. Une partie des débats s'est déroulée à huis clos, mais il s'avère que la commission a été convaincue par le principal argument de l'avocat de la défense, à savoir que M. Abou Zyad *« n'a pas pris part directement à des activités terroristes »*, même s'il est lié au Fatah.

La recommandation de cette commission militaire de ne pas entériner l'expulsion est sans précédent et a provoqué la stupéfaction générale. La procédure suit, pour l'instant, son cours jusqu'à ce qu'une décision définitive soit prise. Il est toutefois d'ores et déjà évident que le ministère de la défense avait mal choisi son premier cas pour tester la pratique des expulsions dans le cadre de la nouvelle politique antiterroriste appliquée aux territoires arabes occupés.

(Intérim.)

● *Chef des dissidents palestiniens Abou Moussa reçu officiellement a Téhéran.* – Plusieurs dirigeants du Front de salut national palestinien (FSNP, hostile au chef de l'OLP Yasser Arafat), dont le colonel Abou Moussa, ont quitté Téhéran dimanche 11 août pour Damas, au terme d'une visite officielle de sept jours qui a permis la reconnaissance par l'Iran de leur mouvement.

Le colonel Abou Moussa, qui est à la tête de la dissidence au sein du Fatah (principale composante de l'OLP), a souligné au cours d'une conférence de presse que c'était la première fois qu'un pays non arabe prenait cette position. Abou Moussa a sévèrement condamné le sommet arabe de Casablanca et l'accord d'Amman conclu le 11 février entre M. Arafat et le roi de Jordanie. *« Le premier ministre iranien nous a dit qu'Arafat est un danger non seulement pour la nation palestinienne mais pour tous les mouvements de libération islamique »*, a-t-il déclaré. Les responsables palestiniens ont souligné leurs convergences de vues avec leurs interlocuteurs iraniens et leur appui à la République islamique *« dans sa lutte contre l'impérialisme et le sionisme »*. – *(AFP.)*

Egypte

L'amertume du président Moubarak

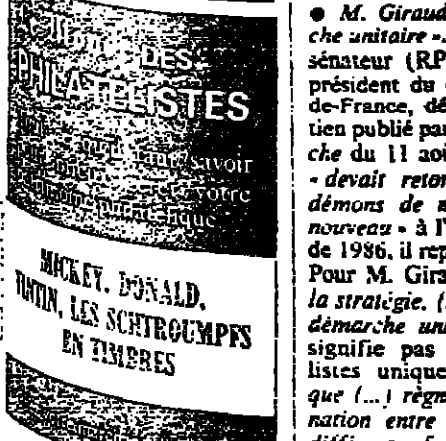
Au lendemain du sommet arabe *« extraordinaire »* de Casablanca, le roi Hassan II a estimé que les deux missions de conciliation interarabes mises sur pied par les participants avaient deux mois pour réussir, faute de quoi elles seraient condamnées à l'échec. Le délai donné par le souverain est probablement lié dans son esprit au sommet arabe « ordinaire » prévu à Ryad en novembre. – *(Reuter.)*

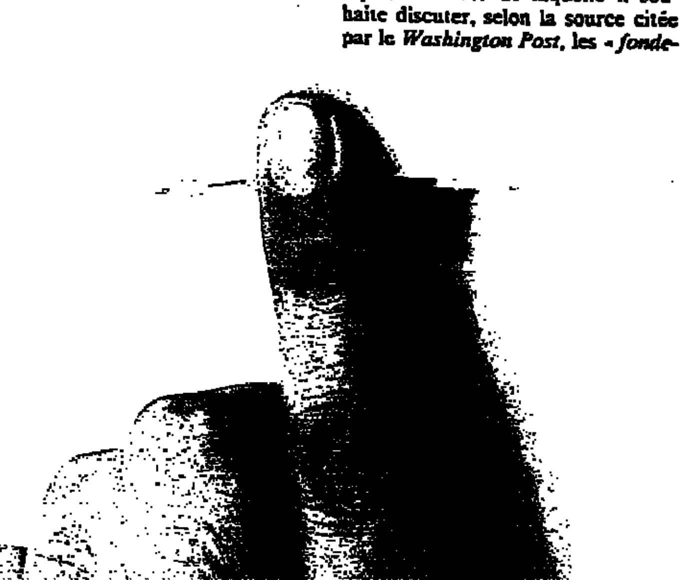
De notre correspondant

Le Caire. – *« Je suis attristé par la situation actuelle dans le monde arabe, où rien n'est entrepris pour servir l'intérêt général »*, a déclaré, dimanche 11 août, le président Moubarak, en commentant le résultat du sommet arabe de Casablanca (*le Monde* daté 11-12 août). Le chef d'Etat a ajouté qu'il n'escomptait aucun résultat des commissions constituées lors du sommet pour assainir la situation. Si la détérioration des relations interarabes se poursuivait, a-t-il dit, *« il n'y aura(it) bientôt plus d'Arabes »*.

Le général Moubarak a mis l'hostilité affichée par la Tunisie à l'égard d'un éventuel retour de l'Egypte dans la Ligue arabe sur le compte de la crainte de ce pays de voir le siège de l'organisation panarabe, et les revenus qu'elle rapporte, revenir au Caire. *« Je tiens à les rassurer*, a-t-il dit, *nous ne voulons plus de la Ligue arabe en Egypte, surtout dans son état actuel d'inefficacité. »* Il a ajouté que le Caire n'avait contacté aucun pays arabe « ami » avant la tenue du sommet de Casablanca afin de proposer la réintégration de l'Egypte.

A. B.





politique

AUX « JOURNÉES INTERNATIONALES » DE CORTE

Les nationalistes corses font pression sur les autonomistes de M. Simeoni

De notre correspondant

Bastia. — Un accord de principe est désormais possible entre le Mouvement corse pour l'autodétermination (MCA, nationaliste) et l'Union du peuple corse (UPC, autonomiste), pour défendre ensemble des revendications ponctuelles comme la sauvegarde de la langue corse, la « corsisation » des emplois, le rejet du câble électrique qui doit alimenter l'île en énergie électrique venue du continent, la libération enfin des *prisonniers nationalistes*.

Ce rapprochement, esquissé lors du congrès de l'UPC à Poretta (*le Monde* du 7 août 1985), s'est précisé dimanche 11 août à Corte, dans le cadre des « Journées internationales » du MCA. Un débat public devant près de mille cinq cents personnes s'est instauré entre M. Léo Battesti, le secrétaire du parti nationaliste, et M. Max Simeoni, son homologue de l'UPC. Mais à côté des convergences qui serviront de base à des actions communes, un désaccord central demeure sur l'utilisation de la violence.

Pour M. Battesti, la *« solidarité stratégique »* de son mouvement s'étend à l'ex-FLNC dont il n'est pas question pour lui de condamner les attentats. A l'inverse, M. Simeoni considère que l'action violente *« pose problème par rapport au code culturel du peuple corse »*, surtout quand celle-ci vise des enseignants ou des fonctionnaires continentaux. *« La violence n'est justifiable*, a ajouté le leader de l'UPC, *que quand elle s'attaque aux structures, utilisée de façon ponctuelle »*. Cette appréciation constitue en elle-même une évolution sensible du mouvement autonomiste, même si la divergence avec le MCA n'est pas esquivée. En revanche, le clivage institutionnel — l'UPC est favorable à l'autonomie interne dans le cadre de la République, le MCA milite fermement pour l'autodétermination — qui constituait, il y a seulement un an, la pierre d'achoppement entre les deux partis a perdu de son importance par la volonté des autonomistes de *« dépasser »* les questions institutionnelles désormais trop formelles à leur goût. Il s'agit maintenant pour eux de *« réveiller le comportement nationaliste »* en favorisant une prise de conscience sur le terrain.

Mais à quoi servent ces multiples concessions de l'UPC ? Le mouvement escompte-t-il ainsi freiner l'hémorragie de ses militants, lassés et déçus par l'application du statut particulier ? Si le parti de M. Max Simeoni veut s'affirmer sur un créneau plus dur, en revanche, le MCA entend contenir son nouvel allié et bien marquer leurs différences. *« Nous n'ignorons pas*, a dit, quelque peu ironique M. Battesti, *que le mouvement autonomiste développe une toute autre stratégie et aspire à une toute autre finalité que la nôtre, liée à la lutte de libération nationale. »* Mais le MCA, en position de force, veut aller plus loin, d'abord en liant l'alliance ponctuelle à un *« code de bonne conduite, un pacte de non agression mutuel qui exclut toute polémique publique »*. L'UPC n'a pas encore répondu à cette invitation, mais si elle l'accepte, sa marge de manœuvres sera réduite d'autant, notamment à propos de la condamnation de la violence que le MCA *peut considérer* comme un élément polémique.

Les nationalistes, ne se contentent pas d'un tête-à-tête avec l'UPC mais interpellent les fédérations corses du Parti communiste où, il est vrai, on discute fort de la stratégie à suivre face au pouvoir socialiste. Le MCA souhaite, en effet, que le PC le rejoigne dans le cadre d'actions ponctuelles. De là à croire qu'une convergence est possible entre le PCF et les indépendantistes, il n'y a qu'un pas que le MCA croit pouvoir franchir sans tenir compte des alliances politiques nouées dans les communes et au niveau départemental par les communistes insulaires.

Attirance - répulsion

Cette démarche a un autre intérêt pour le MCA, mouvement jusqu'alors marqué, par certains de ses fondateurs, à droite. Elle l'aide à façonner une image, non pas de parti, mais de *« contre-pouvoir »*, teintée de gauche qui se donne pour but la *« construction d'un socialisme corse original »* après le processus d'autodétermination. Cette volonté d'apparaître marqué à gauche resurgit depuis qu'au mois de juin dernier, le syndicat des travailleurs corses, STC, lie *« la libération sociale »* à la *« libération nationale »*.

Cette revendication rapproche le MCA des autres partis nationalistes présents aux « Journées internationales de Corte », comme le Mouvement nationaliste arménien, Herri-batasuna, le FLNKS ou l'UPL guadeloupéenne, qui avaient envoyé des délégations. L'*« internationalisation de la lutte face au colonialisme »* profite aux nationalistes corses qui se partagent, eux aussi, en mouvement public et en mouvement clandestin et font de la lutte armée un axe stratégique important. Enfin, le MCA, parfaitement en phase avec l'ex-FLNC qui a décrété au début de juillet une trêve des attentats, a lancé un appel *« à la gauche française qui n'a plus*, dit-il, *que quelques mois pour réparer son erreur historique : l'absence d'un processus de décolonisation »*. Un appel que chacun sait platonique, mais qui témoigne cependant de l'attirance-répulsion pour l'Etat français.

DOMINIQUE ANTONI.

La « réconciliation » selon l'Eglise

De notre correspondant

Bastia. — Près de cinq mille pèlerins venus des quatre coins de l'île se sont rassemblés dimanche 11 août au col de Vergio, qui culmine à 1460 mètres, à l'occasion de l'inauguration d'une imposante statue du Christ roi, à la frontière entre la Haute-Corse et la Corse-du-Sud. La statue du Christ roi, un christ sans visage, est taillée dans un bloc de granit blanc de 45 tonnes. C'est l'œuvre du sculpteur insulaire Noël Bonardi. A ses pieds, figure en langue française et en langue corse le commandement du Christ : *« Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés. »* A travers cette statue et le lieu symbolique de son érection, l'Eglise de Corse a voulu signifier l'exigence d'une *« nécessaire réconciliation »* entre Corses, mais aussi entre insulaires et continentaux. Au cours de la messe, célébrée par Mgr Jean-Charles Thomas, évêque de Corse, un enfant de père continental et de mère corse a d'ailleurs été baptisé. L'évêque de Corse, entouré d'une cinquantaine de prêtres de tout le diocèse, a comparé *« ce rendez-vous sur la montagne à celui donné par le Christ à son peuple sur le mont Sinaï »*. Il a formé le souhait que le lieu de pèlerinage du col de Vergio aide au *« renouveau spirituel de la Corse »*.

Cette manifestation, qui s'est déroulée en présence de plusieurs personnalités de l'île, et notamment de celle de M. Jean-Paul de Rocca-Serra, président de l'Assemblée de Corse, est l'une des plus importantes organisées par l'Eglise de l'île depuis la fin de la deuxième guerre mondiale.

D. A.

● *M. Giraud : pour une « démarche unitaire »*. — M. Michel Giraud, sénateur (RPR) du Val-de-Marne, président du conseil régional d'Ile-de-France, déclare, dans un entretien publié par *le Journal du dimanche* du 11 août, que, si l'opposition *« devait retomber dans les vieux démons de naguère, se diviser à nouveau »* à l'occasion des élections de 1986, il reprendrait sa *« liberté »*. Pour M. Giraud, *« l'élément-clé de la stratégie, (...) c'est, d'abord, une démarche unitaire »*, mais cela ne signifie pas obligatoirement des listes uniques : *« l'essentiel est que (...) règne une parfaite coordination entre les responsables des différentes formations politiques de l'opposition »*.

L'AVENIR DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

M. Lafleur (RPR) proteste contre la convocation « précipitée » du Parlement

M. Jacques Lafleur, député (RPR) de la Nouvelle-Calédonie (circonscription de Nouméa), a adressé au président de l'Assemblée nationale, le dimanche 11 août, un télex dans lequel il proteste contre la *« précipitation »* avec laquelle le Parlement a été convoqué. Selon M. Lafleur, *« aucun vol Nouméa-Paris ne permet aux parlementaires du territoire de se rendre. (...) dans des délais aussi rapprochés »*, à Paris. Le président du Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RCPR) évoque *« l'émotion et l'indignation que pourrait provoquerune délibération de l'Assemblée nationale sur un texte »* essentiel pour l'avenir de la Nouvelle-Calédonie en l'absence des représentants élus du territoire ».

M. André Labarrère, ministre délégué, chargé des relations avec le Parlement, a répondu à M. Lafleur par un télégramme, dans lequel il écrit que, *« prévenu par le haut commissaire délégué du gouvernement, le samedi matin vers 10 heures, heure locale »*, le député avait la possibilité *« de prendre un avion au départ de Nouméa, soit à 14 h 30, soit à 18 h 45 »* et *« d'être à Paris lundi dans la matinée »*.

M. Lafleur a répliqué, lundi, en observant que *« les parlementaires d'outre-mer ont reçu la consigne formelle de ne prendre, pour leurs déplacements, que des compagnies aériennes françaises »* et que les horaires mentionnés par le ministre correspondent à des vols des compagnies australienne et néo-zélandaise. Pour le président du RCPR, *« la question reste donc entière : a-t-on souhaité écarter délibérément du débat à l'Assemblée nationale les députés de la Nouvelle-Calédonie ? »*. (NDLR. — L'autre député du territoire est un indépendantiste, M. Roch Pidjot).

Douze lignes prometteuses

(Suite de la première page.)

Pour tout le monde : les socialistes, qui ont changé le mode d'élection des députés ; l'opposition, qui jure qu'elle commencera, une fois revenue au pouvoir, par rétablir le système en vigueur de 1958 à 1985. Il n'est pas difficile de prévoir que cet aspect des choses va capter l'attention de plus d'un, autant que le bon nombre de conseillers pour représenter Nouméa et autres lieux d'un territoire des antipodes.

La France vivait, pour élire ses députés, sous le régime du scrutin uninominal majoritaire à deux tours par circonscription. Elle va passer, en mars 1986, au scrutin de liste départemental, à la représentation proportionnelle. Elle va aussi, pour la première fois, élire de la même façon les nouveaux conseillers régionaux qu'engendre la décentralisation.

Ce qu'il adviendra politiquement, nul ne le sait véritablement. En revanche, depuis le 8 août, date de la décision du Conseil constitutionnel à propos de la loi sur l'évolution de la Nouvelle-Calédonie, chacun sait quelque chose d'essentiel qui ne vaut pas que pour le territoire d'outre-mer en question : *« ... considérant que le congrès, dont le rôle comme organe délibérant d'un territoire d'outre-mer ne se limite pas à la simple administration de ce territoire doit, pour être représentatif du territoire et de ses habitants dans le respct de l'article 3 de la Constitution, être élu sur des bases essentiellement démographiques ; que s'il ne s'ensuit pas que cette représentation doive être nécessairement proportionnelle à la population de chaque région ni qu'il ne puisse être tenu compte d'autres impératifs d'intérêt général, ces considérations ne peuvent cependant intervenir que dans une mesure limitée qui, en l'espèce, a été manifestement dépassée »*.

Victoire à la Pyrrhus

Ces douze lignes dactylographiées ont scellé la victoire de l'opposition qui avait déféré en Conseil constitutionnel la loi sur l'évolution de la Nouvelle-Calédonie. Mais que deviendra cette victoire si les socialistes sont battus l'année prochaine, et si leurs adversaires traduisent dans les faits leur promesse de retour au scrutin majoritaire par circonscription ?

Il faudrait pour cela rétablir, bien sûr, *lesdites circonscriptions*. De deux choses l'une, alors. Première possibilité : ce seront celles qui existent aujourd'hui. Et la philosophie esquissée par le Conseil constitutionnel devra être confrontée à ces chiffres éloquents que rappelait le député socialiste Gilbert Bonnemaison *en défendant le projet de loi gouvernemental*. Dixième circonscription des Bouches-du-Rhône : 318 770 habitants en mars 1982 ; troisième circonscription de l'Essonne : 312 782 habitants ; première circonscription de la Seine-et-Marne : 278 701 habitants, etc.

A l'autre bout de l'échelle : deuxième circonscription de la Corse-du-Sud : 30 398 habitants ; deuxième circonscription de la Haute-Corse : 31 479 habitants ; première et deuxième circonscriptions de la Lozère : 38 886 et 35 408 habitants ; sixième circonscription de Paris : 46 403 habitants.

Lorsqu'on se souvient que la loi déférée au Conseil constitutionnel a été sanctionnée par un rapport de 1 à 2,2 entre le nombre d'habitants nécessaires à l'élection des conseillers les plus et les moins représentatifs, on ne peut manquer de s'interroger sur le sort que subiraient les actuelles circonscriptions législatives si elles étaient soumises à la sagacité de neufs sages.

Deuxième possibilité : rétablir le scrutin majoritaire et modifier les circonscriptions de façon à ne pas encourir ce reproche d'inégalité flagrante entre elles. Or le tableau des circonscriptions est de nature législative. Le refaire entièrement est un tâche théoriquement possible... et toujours à la merci de la majorité du moment.

Mais imagine-t-on une Assemblée nationale toute neuve s'empêtrer pendant des semaines, au début d'une législature périlleuse entre toutes, dans la formidable bataille d'amendements, d'incidents et de chamailleries que ne manquerait pas de susciter dans son enceinte et de surmultiplier en tous points de l'Hexagone un réexamen généralisé des circonscriptions ?

« Jamais, disait, s'adressant à l'opposition, le 25 avril dernier à l'Assemblée nationale, M. Lionel Jospin, *nous n'aurions pu compter pour un exercice complexe de redécoupage (...) sur votre collaboration, ni même sur votre bonne foi »*. Il ne faut pas avoir la naïveté d'en attendre plus (ou moins) d'un Parti socialiste revenu à l'opposition qui serait affronté à une situation analogue.

Voilà pour les députés. Les conseils généraux présentent aussi nombre de curiosités, sous l'angle de vision adopté par le Conseil constitutionnel. Ici, quelques centaines d'électeurs peuplent un canton et « font » un conseiller général. Là, il en faut plusieurs dizaines de milliers. Quand aux sénateurs, désignés au second degré, ils peuvent ici ou là se voir accusés d'être la quintessence d'un système inégalitaire, désignés comme ils le sont par (entre autres) des députés et des conseillers *généraux eux-mêmes* « produits » électoraux de disparités flagrantes. Tel est le tableau d'une France électorale encore marquée par la surreprésentation rurale et dont le personnel politique s'accommode souvent des archaïsmes et du *statu quo*, de peur de se voir restreint ou bousculé par d'éventuelles réformes.

En tout cas, ainsi relue en songeant à l'avenir, la décision du Conseil constitutionnel donne des armes aux tenants du système proportionnel et rend au contraire *moins confortable la position* contraire de principe. Les zélateurs du système majoritaire, s'ils peuvent demeurer fidèles à leur conviction, savent désormais qu'ils sont placés, pour son application, sous un regard critique, celui du Conseil constitutionnel, qui avait jusqu'à présent cruellement fait défaut.

Le moment venu, les socialistes ne manqueront de s'en souvenir et de s'efforcer de transformer en une victoire à la Pyrrhus ce qui fut le 8 août dernier un franc succès de leurs adversaires politiques.

MICHEL KAJMAN.







société

L'ATTENTAT CONTRE GREENPEACE

Les trois vraies questions de l'enquête

Imbroglio garanti. Tour du monde en prime. L'affaire du *Rainbow Warrior* tient ses promesses. Un flot continu de bruits et de rumeurs la rend de plus en plus opaque, comme s'il fallait à tout prix abandonner questions simples et raisonnements cartésiens, tandis que la quête d'informations précises, rigoureuses et recoupées devient de plus en plus hasardeuse au fur et à mesure de la dispersion géographique du feuilleton.

Qu'on en juge. A l'origine, la Novelle-Zélande, lieu de l'attentat du 10 juillet, au port d'Auckland. La Nouvelle-Zélande avec ses mœurs judiciaires différentes des nôtres — il n'y a pas de juge d'instruction, — sa police qui se hâte lentement — le couple de français faux suisses qui y est inculpé l'est sur d'apparentes présomptions, tandis que continue la collecte des véritables preuves, — ses investigations enrobées de précautions diplomatiques : ainsi, les mandats d'arrêt lancés contre l'équipage de l'*Ouvea*, le voilier disparu après l'attentat, n'auraient pas de valeur internationale et se limiteraient au territoire néo-zélandais...

Mais on est aujourd'hui bien loin de cet Etat des antipodes, seul endroit dont l'on pourrait attendre pourtant des faits concrets, des indices matériels, bref des preuves. En quelques jours, l'affaire nous fait feuilleter l'atlas. L'Australie, avec les îles de Norfolk, où s'arrête l'*Ouvea* après avoir quitté la Nouvelle-Zélande et avant de disparaître corps et bien en haute mer. La Nouvelle-Calédonie, où était mouillé le voilier et d'où provenait une partie de son équipage. La France, évidemment, avec la mise en cause de ses services de renseignement, la DGSE, et l'intervention spectaculaire, à Paris, du président de la République en personne. Mais l'on ne s'en tiendra pas à la capitale de l'Hexagone : détour à Dieppe, où réside un médecin qui était du voyage à bord de l'*Ouvea* et qui lui-même oblige à faire escale à Abou-Dhabi, son lieu de travail habituel, sur les plates-formes pétrolières de la compagnie CFP-Total.

Détour aussi à Port-Camargue (Gard), où réside un ancien militant antinucléaire dans le Pacifique qui aurait introduit, sans connaître ses activités réelles, une mystérieuse « taupe » féminine au sein de l'équipe de Greenpeace en Nouvelle-Zélande. L'exotisme continue : cette jeune femme française était, aux dernières nouvelles, en Israël, où elle a quitté brusquement, fin juillet, un chantier de fouilles archéologiques au sud de Haïfa, sur le site de l'ancienne cité biblique de Dor.

Le voyage n'est pas fini : un confrère de France Inter assure que l'affaire n'est qu'un coup monté des fameux services britanniques de contre-espionnage — MI 5 et MI 6 — pour se venger des livraisons françaises d'Exocet à Buenos-Aires pendant la guerre des Malouines, et nous voilà partis en Argentine ! De ce grand périple, le continent africain ne saurait être exclu : voici donc que l'on apprend que certains membres de l'équipage de l'*Ouvea*, mercenaires activistes de leur état, auraient rejoint une « planque » dorée, la garde présidentielle de M. Omar Bongo, le chef d'Etat gabonais.

Deux équipes françaises distinctes

L'abondance d'informations nuisant à la clarté, il faut en revenir à des questions simples, à ce qui est déjà établi. Que sait-on ? Qu'en Nouvelle-Zélande, lors de l'attentat contre le chalutier de Greenpeace, se trouvaient deux équipes françaises distinctes.

D'abord un couple, Alain et Sophie « Turenge », voyageant sous de fausses identités suisses, qui sont en fait des militaires français. En temps normal, ils n'appartiennent pas à la DGSE, mais, dans ce cas concret, ils ont dû travailler avec elle. Ils sont, en effet, en mission de surveillance et d'information à la veille d'une nouvelle campagne de Greenpeace contre les essais nucléaires français.

Deux hypothèses se présentent alors : s'agit-il d'une mission de routine pour le renseignement français et, dans ce cas, la France n'aurait qu'à se reprocher leur arrestation peu glorieuse ? Ou s'agit-il d'une mission plus offensive, liée à l'attentat contre le *Rainbow Warrior*, dont l'on ne comprend toujours pas l'éventuelle « justification militaire », et, dans ce cas, le ministère de la défense aurait des comptes plus délicats à rendre ?

La seconde équipe française présente en Nouvelle-Zélande début juillet est à bord de l'*Ouvea*. Là aussi, les profils sont connus : les trois membres en fuite de l'équipage évoluent dans les milieux des mercenaires français. Habitués des coups durs en Afrique, ils ont été probablement employés dans le passé au nom de la sous-traitance par l'espionnage français. Mais ils ont aussi des sensibilités politiques relevant de l'extrême droite activiste, qui n'excluent donc pas, dans ce cas précis, une opération mêlant l'idéologie à l'intérêt financier. Le quatrième, le docteur Xavier Maniguet, ancien officier de marine, continue d'intriguer malgré ses dénégations.

Les Renseignements généraux maintiennent sa classification à l'extrême droite, qu'il dément pour sa part. Pourquoi, s'il s'agissait comme il l'affirme de sa première expérience de voile, la faire aux antipodes, durant la période hivernale et au tarif forcément le plus élevé ? Pourquoi surtout en cette curieuse compagnie, alors que lui-même est connu pour être un spécialiste des accidents de plongée ?...

Deux équipes. La seule question pertinente est de savoir si elles ont un lien entre elles, autre que leur simple présence simultanée en Nouvelle-Zélande. Si oui, la DGSE et, au-delà, l'armée française sont compromises dans un « coup tordu », l'*Ouvea* ayant signé sa participation à l'attentat en quittant les côtes néo-zélandaises immédiatement après l'explosion et ayant ensuite, selon toute probabilité été sabordé. Si la réponse est négative, on en revient alors à s'interroger sur les motivations de ce mystérieux équipage, ses liens éventuels avec l'agitation néo-calédonienne et la logique manifeste de cet attentat maladroitement signé *made in France* qui est bien d'atteindre l'image de notre pays dans le Pacifique.

Quels liens ?

Or, en l'état actuel de l'enquête en Nouvelle-Zélande, les liens entre le couple et l'équipage restent hypothétiques. La police locale se refuse à confirmer ou infirmer la présence d'empreintes sur les bouteilles de plongée françaises retrouvées, dont il fut dit qu'elles seraient celles de Sophie Turenge. Le Zodiac français également retrouvé pourrait en fait appartenir à l'*Ouvea*, si l'on en croit une brochure publicitaire où une photo montre le voilier traînant un tel canot pneumatique. Enfin, aucun témoignage précis ne semble confirmer une rencontre entre le couple et l'équipage.

A moins que la réponse sur ces liens éventuels ne tourne autour de cette mystérieuse « Frédérique Bonlieu » qui, après avoir été infiltrée — pour le compte de qui ? — au sein de Greenpeace, a quitté la Nouvelle-Zélande le 22 juin. Ce seraient ses indications qui auraient permis à l'équipage de l'*Ouvea* de commettre l'attentat dans le port d'Auckland. Une rumeur qui reste toutefois à étayer.

Voici, en résumé, les questions décisives auxquelles devront répondre policiers néo-zélandais et français, qui se croiseront cette semaine, les premiers venant en France, où ils seront quatre au total, tandis que les seconds — trois exactement — se rendront à Nouméa et en Nouvelle-Zélande : pourquoi la France surveillait-elle Greenpeace ? Routine du renseignement ou zèle militaire intempestif ? Y a-t-il un lien entre le couple militaire et l'équipage de « barbouzes » activistes ? Si la réponse est non, quels étaient les motivations de l'équipage ? Un homme connaît peut-être déjà les réponses : M. François Mitterrand, dont l'on peut penser que l'intervention spectaculaire correspond à un risque calculé, au vu de rapports précis et circonstanciés...

EDWY PLENEL.

Les silences de la police néo-zélandaise

Auckland. — Dans les eaux douteuses du port d'Auckland, plus d'un mois après l'attentat contre le navire amiral de Greenpace, la marine néo-zélandaise s'affaire toujours à renflouer l'épave. Sur un quai désert, on a installé un matériel impressionnant : une énorme grue, des groupes électrogènes, des compresseurs. Profitant de la marée base, les plongeurs du Royal Newzeland Diving en profitent pour tenter, une nouvelle fois, de colmater, sur le *Rainbow Warrior*, la brèche de 2,50 mètres de long et de 2 mètres de haut causée par l'explosion du 10 juillet.

« Ce n'est pas facile, explique l'un des sauveteurs. *Car le bateau repose sur de la vase et il nous faut creuser des tranchées pour pouvoir visser des plaques de tôle contre la coque. Et, avec tout l'eau embarquée, le* Rainbow Warrior *pèse plus de 1 600 tonnes maintenant. »* Couché à 45 degrès le long du quai, privé de ses superstructures qui ont été démontées pour l'élaguer, cet étrange chalutier a bien triste mine.

Assis sur le quai, un membre de l'équipage regarde, pensif, les opérations de renflouage qui s'éternisent. Pour Bene Hoffmann, un écologiste allemand, roux et barbu, l'aventure s'arrête là. Il avait embarqué à bord du *Rainbow Warrior*, à Jacksonville en Floride, pour la campagne du Pacifique. Au début de l'année, le *Rainbow Warrior*. Warrior s'était rendu à Hawaï, aux îles Marshall avec une escale à Bikini, un atoll dévasté par les essais nucléaires américains des années 50, l'étonnant atoll de Kwajalein qui sert de cible aux missiles MX tirés depuis la Californie. Après une escale au Wnatu (ex-Nouvelles-Hébrides) le Rainbow Warrior est arrivé à Auckland le 7 juillet, d'où il devait repartir en principe vers la fin du mois pour la Polynésie française.

Mais le 10 juillet, peu avant minuit, une forte explosion à hauteur de la salle des machines secoue le navire. Devant l'imminence du naufrage, le photographe portugais Fernando Pereira se précipite dans la cabine arrière pour tenter de sauver son matériel. Une autre charge explose près de la barre du navire : il est tué sur le coup.

Depuis, tandis que chacun se livre aux spéculations les plus folles, le Rainbow Warrior n'a pas bougé. « Tout le problème est maintenant de remonter la coque sans rien abimer davantage pour que la police puisse l'examiner « remarque un spécialiste. Les autorités locales auront bien besoin d'une minutieuse étude du bateau de Greenpace car, à l'heure actuelle, le dossier d'accusation semble bien mince pour étayer la thèse de la filière française vers laquelle se sont précipités les Néo-

De notre envoyé spécial

Zélandais. Deux éléments ont incité les hommes du superintendant Allan Gaibraith à s'orienter vers cette voie : l'arrestation d'un couple francophone et la disparition d'un voilier français et de son équipage qui avait fait l'objet de soupçons

Alain et Sophie Turenge sont en prison à Auckland depuis le 12 juillet. Lui se déclare homme d'affaires et être âgé de trente-quatre ans, ceux qui l'on approché le trouvent « sûr de lui et arrogant » ; elle, qui dit avoir trente-six ans et enseigner la sociologie, semble beaucoup plus inquiète de son sort et se cache des photographes. Le seul élément les concernant : ils voyagaient avec de faux passeports suisses : des témoins affirment avoir vu un canot pneumatique Zodiac débarquer des individus suspects quelques heures après l'explosion sur une plage d'Auckland où se trouvait le minibus loué par les Turenge.

Passeports : des « faux » grossiers

Quelques jours plus tard on devait retrouver ce Zodiac avec deux bouteilles d'oxygène — faisant partie d'un appareil respiratoire fonctionnant sans faire de bulles — et un moteur hors-bord japonais. Pour le bateau pneumatique de marque française, on ne trouve pas ce modèle précis en Nouvelle-Zélande, qui compte pourtant plusieurs concessionnaire Zodiac, dont un à quelques centaines de mètres du Rainbow Warrior. Sur les bouteilles de plongée, les enquêteurs affirment avoir décelé un « Made in France » gravé.

Quant au couple se faisant appeler Turenge, c'est une véritable aubaine pour les policiers néo-zélandais qu'il ait été détenteur de faux « grossiers » passeports ; sinon, le ménage aurait pu quitter la Nouvelle-Zélande après un interrogatoire de routine. Le seul élément pouvant justifier leur inculpation : des empreintes qu'ils auraient laissés sur le zodiac ou sur les bouteilles d'oxygène.

« Nous ne démentons pas, disent les policiers d'Auckland, mais nous ne confirmons pas ». On imagine mal qu'ils puissent se priver du plaisir de révéler une information aussi cruciale, surtout lorsque leur premier ministre, M. David Lange clamait haut et fort, au début de l'affaire « savoir qui avait fait le coup »... le dernier a cependant été beaucoup plus circonspect en déclarant le lundi 12 août qu'il ne savait pas qui avait commis l'attentat.

Seules, des présomptions

Pour Alain et Sophie Turenge, la procédure judiciaire n'en est qu'à son commencement. Après une première comparution devant le tribunal d'Auckland, le 18 juillet, ils doivent être à nouveau présentés mercredi devant un magistrat qui décidera, après une audition de moins d'un quart d'heure de la date de la première audience devant la cour du district d'Auckland ; celle-ci se bornera à entendre les accusations du ministère public avant de décider ou non de porter l'affaire devant la Haute cour.
Les policiers avaient démandé d'avoir jusqu'au 1er décembre pour réunir leurs preuves, car, jusqu'à aujourd'hui, le couple n'est inculpé pour participation à l'attentat que sur des présomptions, seule l'infraction aux lois sur l'immigration étant justifiée. Mais la défense a obtenu que l'affaire passe devant la Cour du district au début novembre. D'où une inquiétude, chez les policiers qui se demandent s'il n'est pas temps de fournir un dossier suffisamment épais pour que l'affaire soit portée devant la Haute cour. Quant à un éventuel procès final en Haute cour il ne débuterait pas, affirme-t-on au commissariat d'Auckland, avant l'année prochaine. En attendant, après avoir eu des difficultés pour règler les huit mille dollars de caution pour détention de faux passeports, le couple Turenge a eu subitement les moyens de s'offrir un des meilleurs avocats de la ville : Mrs Gerard Curry.

Dans le local de Greenpece, on est aussi très discret. On s'active à préparer une nouvelle campagne en Polynésie française au milieu d'un fatras de documentation, tracts, affiches, dénonçant les méfaits du tabagisme et de la bombe atomique. *« Du matériel pour enregistre les radiations d'une bombe à neutrons ?* demande le directeur de la campagne. *Vous plaisantez, on a tout juste un compteur Geiger à 200 dollars ! »*

Au passage, on apprend tout de même que « l'innocent » Rainbow Warrior devait transporter un Belin (appareil servant à la transmission de photographies par voie hertzienne). Depuis l'océan, il devait envoyer des clichés noirs et blancs à New-York, au siège de l'Associated Press, révèle l'un des « greennies » (surnom des écologistes en Nouvelle-Zélande). Celui qui devait utiliser l'appareil était justement Fernando Pereira, tué dans l'attentat.

Greenpeace s'attendait à quelques difficultés pour sa campagne 1983. Exceptionnellement, les autorités polynésiennes avaient décidé le 23 mai de « suspendre le droit de passage inoffensif dans les eaux territoriales par les atoles de Mururoa et Fangatanfa » et cela, « jusaqu'à la fin des expérimentations surles sites ». Cette interdiction ne visait que les navires étrangers. Pour les écologistes d'Auckland il ne faisait aucun doute que cette mesure visait la campagne qu'ils préparaient.

Quant à l'Ouvéa, voilier français loué à Nouméa, les policiers néo-zélandais n'en finissent pas de regretter de l'avoir filer à Norfolk, sa dernière escale, fin juillet. depuis un mandat d'arrêt — national — a été lancé contre son équipage français, que personne n'a vu. Les policiers regrettent aussi de ne rien avoir retenu contre le docteur Maniguet. *« Nos amis de Nouvelle-Zélande semblent cruellement manquer de biscuits »*, remarquait la semaine dernière un policier en Nouvelle-Calédonie.

FRÉDÉRIC FILLOUX.

FAITS ET JUGEMENTS

Aucune nouvelle de Philippe de Dieuleveult et de ses six compagnons au Zaïre

La thèse d'un accident restait, lundi 12 août, la plus probable pour expliquer la disparition, depuis le 7 août, sur le fleuve Zaïre, du casse-cou vedette de l'émission télévisée « La chasse aux trésors », Philippe de Dieuleveult et de ses six compagnons. Les recherches, entreprises par l'armée zaïroise et qui ont continué durant tout le week-end, ont été rendues très difficiles par les mauvaises conditions météorologiques et le relief particulièrement accidenté.

Les deux embarcations utilisées par les membres de l'expédition « Africa raft » ont été repérées : l'une, vendredi 9 août, échouée sur la rive du fleuve Zaïre, la seconde, samedi complètement disloquée, à proximité du barrage d'Inga. Un ingénieur de ce barrage aurait aperçu, le 7 août, trois personnes couchées sur une petite plage de sable, à quelques centaines de mètres en amont du lieu où a été retrouvée l'embarcation. D'autres personnes affirment avoir vu les trois hommes rassembler leurs affaires et partir vers la montagne.

Les autorités zaïroises envisageaient également l'hypothèse d'une capture de sept membres de l'expédition par des soldats du pays voisin, l'Angola, dont la frontière est proche. Quoi qu'elles soient à présent normalisées, les relations entre le Zaïre et l'Angola ont connu une très vive tension après l'indépendance de l'Angola en 1975.

Trois morts dont deux gendarmes dans un accident d'hélicoptère dans la Vanoise

(De notre correspondant.)

Modane. — L'hélicoptère de la gendarmerie détaché à Modane pendant la saison estivale pour assurer les secours en montagne, notamment dans le massif de la Vanoise (Savoie), s'est écrasé dimanche 11 août près du sommet du Grand Argentier. Le pilote de l'appareil, M. Guy Latreille, et le mécanicien, l'adjudant Bertrand Soulé, ont été tués, ainsi que le fils de ce dernier, âgé de dix-sept ans, présent dans l'hélicoptère. Un gendarme du peloton de gendarmerie de montagne de Modane, M. Pierre Vaginay, a d'autre part été très grièvement blessé.

Selon le capitaine de la gendarmerie de Saint-Jean-de-Maurienne, l'hélicoptère, qui effectuait un « *vol technique* », s'était posé sur un replat vers 12 heures à 2 700 mètres d'altitude. Lors du redécollage, l'appareil eut aussitôt une perte de puissance entraînant sa chute. L'hélicoptère devait ensuite se renverser et s'immobiliser à une centaine de mètres du point initial de décollage et légèrement en contrebas de celui-ci.

Dix kilos d'héroïne pure saisis en Seine-et-Marne

Dix kilos d'héroïne pure ont été saisis, samedi 10 août, dans un pavillon de Seine-et-Marne, par la brigade des stupéfiants et du proxénétisme, qui a ainsi réalisé sa plus grosse prise dans la région parisienne depuis une dizaine d'années. Selon le commissaire principal, Mme Martine Monteil, chef adjoint de la BSP, la drogue, dissimulée à l'intérieur d'un grand carton de couches-culottes découvert dans le garage du pavillon, avait une valeur de 10 millions de francs et « *aurait constitué 300 000 doses sur le marché* ».

A l'occasion de cette opération, les policiers ont appréhendé neuf personnes, appartenant à la « filière sri-lankaise ». Ce nouveau réseau de trafic d'héroïne, qui utilise de jeunes Tamouls (ethnie en rébellion contre la majorité cinghalaise à Sri-Lanka), est en passe de concurrencer les filières asiatiques et notamment la filière chinoise (lire l'article de Laurent Greilsamer dans *le Monde* du 31 juillet).

L'importante prise réussie samedi par la BSP est le fruit d'une enquête minutieuse menée à partir de l'arrestation à Paris de plusieurs dizaines de petits revendeurs de drogue depuis le début de l'année. Elle a abouti à l'opération de samedi — menée simultanément à Paris et en Seine-et-Marne — au cours de laquelle 60 personnes ont été interpellées. Seuls « neuf trafiquants d'importance », selon les termes du commissaire Monteil, devaient être gardés à vue : tous sont de nationalité sri-lankaise.

● *Règlement de compte à Marseille.* — Un malfaiteur marseillais, Pascal Damiano, cinquante-cinq ans, a été tué par balles, dimanche 11 août peu avant 21 heures, alors qu'il se trouvait au volant de sa voiture dans un quartier nord de Marseille. C'est le vingt et unième règlement de compte à Marseille depuis le début de l'année.

Un autre individu qui se trouvait avec Damanio, au moment des coups de feu aurait été blessé, mais aurait échappé aux tueurs.

Pascal Damanio avait été interpellé à Toulon, en 1982, et était l'objet d'un mandat d'arrêt délivré par le parquet de Versailles pour sa participation à un hold-up suivi de meurtre et prise d'otage commis, en mai 1980, à Mantes-la-Jolie (Yvelines).

● *Attentat à Biarritz.* — Les locaux d'une agence immobilière de Biarritz, spécialisée dans les locations saisonnières, ont été endommagés par une explosion dans la nuit du 11 au 12 août. On ne déplore aucun blessé. Cet attentat peut être rapproché de la campagne antitouristes menée par le groupe clandestin basque français Iparretarak campagne dont l'intensité n'a rien à voir avec celles des années précédentes. En juillet, un ensemble hôtelier de Saint-Jean-de-Luz avait été visé. — *(Corresp.)*

SCIENCES

L'œil de Saliout

Grâce à l'analyse de clichés pris à bord de la station orbitale Saliout-7, des géologues soviétiques ont récemment découvert des champs pétro-gazéifères dans les massifs montagneux du Pamir, au Tadjikistan (région située au nord de la frontière soviéto-pakistanaise), annonce l'agence Tass.

Le vol du train orbital Saliout-7-Soyouz-T-13-Cosmos 1669, « *se poursuit normalement* », précise d'autre part l'agence soviétique. Les deux cosmonautes Vladimir Djanibekov et Victor Savinykh, partis dans l'espace le 6 juin pour réparer le système d'alimentation électrique de la station orbitale (*le Monde* du 7 août), « *se portent bien* » et se consacrent actuellement à des expériences scientifiques. Depuis vendredi 9 août, ils mènent une série d'études d'astrophysique et de géophysique. Ils se livrent aussi à la synthèse, dans le vide spatial, de composants des acides nucléiques (ces constituants élémentaires de toutes les cellules des organismes vivants) à l'aide d'un appareil qu'ils ont installé sur la paroi extérieure de Saliout-7, lors de leur sortie dans l'espace le 2 août.

Le Monde

ECONOMIE

La libération du commerce mondial

Une contre-offensive européenne

Pour rallier les pays en développement la CEE propose de négocier à deux niveaux : sur les marchandises et sur les services. Paris a surmonté ses craintes agricoles.

L'ÉTÉ sera studieux. Les diplomates en poste à Genève vont s'efforcer de recoller la porcelaine cassée lors de la dernière réunion des instances du GATT (accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) les 18 et 19 juillet, avec comme enjeu le déclenchement de la phase préparatoire d'un nouveau cycle de négociations commerciales multilatérales (NCM).

Le conseil du GATT, qui est son organe permanent, n'a pu en effet, le 19, se mettre d'accord sur la convocation d'un groupe de fonctionnaires de haut niveau qui serait chargé de cette préparation. Huit pays en voie de développement (PVD), conduits par le Brésil et par l'Inde, ont refusé toute formule de compromis qui pourrait laisser entendre que le futur « round » s'occuperait de réglementer les échanges de services.

Les Etats-Unis et la Communauté européenne avaient, pour leur part, rejeté les solutions de rechange présentées par ces contestataires qui acceptaient la création de deux groupes à haut niveau. Le premier aurait reçu la mission de préparer un nouveau cycle « traditionnel » sur le commerce des produits agricoles et industriels, le second celle d'examiner l'état de la situation en matière de services et, éventuellement, envisager des pourparlers sur ce thème. Le Brésil, auteur de la proposition, a insisté pour qu'il n'y ait aucun lien entre les deux démarches.

Les Etats-Unis pressés

Depuis, les deux camps se renvoient la responsabilité de l'impasse. L'affaire des services bloque tout. Après l'échec du conseil, les Etats-Unis, qui sont pressés, ont demandé à M. Arthur Dunkel, le directeur général du GATT, de convoquer une session extraordinaire des parties contractantes afin que cette instance suprême, qui compte quatre-vingt-dix membres, décide, passant outre l'opposition des minoritaires, le lancement du nouveau cycle de négociations.

Les Américains considèrent qu'il s'agit d'une procédure normale pour aller de l'avant. Les Européens redoutent qu'une telle initiative ne revienne à programmer l'affrontement. *« On ne peut pas impunément faire appel à l'instance suprême, si le débat n'est pas suffisamment préparé. Cette convocation est dangereuse. Elle est considérée par certains comme une menace. Le risque, c'est l'échec sans recours possible »*, observe M. Tran Van Thinh, le chef de la délégation de la Commission européenne à Genève.

Tel est l'avis de M. Paolo Batista, l'ambassadeur du Brésil. *« Certes on peut décider la réunion des parties contractantes à la majorité, mais cela n'ôte en rien la nécessité de se mettre d'accord sur l'ordre du jour du prochain round »*, nous a-t-il expliqué.

Compte tenu des délais de procédure, la session des parties contractantes ne peut se tenir avant la fin septembre. La Communauté va s'efforcer d'utiliser ce répit pour concilier les points de vue. Début août, M. Tran rencontrait les Brésiliens, les Indiens, puis d'autres représentants du tiers-monde afin d'amener le « noyau dur », celui conduit par Brasilia et New-Delhi, à se rallier – sans engagement sur l'avenir – à la réunion rapide d'un groupe à haut niveau pour préparer le futur *round*.

Il leur soumettait pour les convaincre une nouvelle proposition : il y aurait une négociation unique – sous l'égide du GATT, mais se déroulant à deux niveaux distincts : l'un, traditionnel, traiterait des échanges de marchandises, l'autre ouvrirait le dossier des services. En cas de réussite, le directeur général du GATT pourrait à nouveau convoquer le Conseil, celui-ci décider la réunion du groupe à haut niveau et la session des parties contractantes se tenir ensuite dans une ambiance plus décontractée.

La Commission, pour engager cet exercice de médiation, a obtenu le feu vert des douze Etats membres de la Communauté élargie. La tentative en cours n'est en fait possible que parce que les Français, les plus réticents dans cette affaire, ont assoupli leur position. Ils insistaient jusqu'alors pour que le nouveau « round » soit une négociation unique où les échanges de biens et ceux de services seraient abordés de façon simultanée. Il ne s'agissait pas ainsi de contrer les PVD, mais d'éviter que la négociation ne se *focalise rapidement sur le terrain*, pour eux toujours sensible, de l'agriculture.

L'offensive de persuasion engagée à l'initiative de la Communauté peut-elle réussir ? Les pays en développement les plus hésitants auront-ils un peu moins *l'impression qu'on cherche à leur* forcer la main ? Les Etats-Unis veulent en tout cas que le nouveau cycle commence vite. Ils répètent *qu'engager le processus est* absolument nécessaire si l'on veut leur donner la possibilité de canaliser les pressions protectionnistes.

Si on leur donne satisfaction, s'abstiendront-ils de dresser de nouvelles barrières à leurs frontières ? Ils refusent de faire la moindre promesse à cet égard : *« Commencer à négocier sera précieux dans le débat politique à Washington, mais ne peut constituer une garantie. Il est bien évident que ce que pense l'ouvrier sidérurgiste ou celui d'une usine textile n'est guère influencé par ce qui se passe à Genève »*, commente devant nous un de leurs diplomates.

Les Etats-Unis – c'est leur *seconde revendication, aussi pressante* que la première – entendent que figure en bonne place parmi les objectifs du « round » l'extension progressive des disciplines du GATT aux services. Leur raisonnement est simple : l'économie américaine est de moins en moins une économie agricole et industrielle, de plus en plus une économie de services ; le moyen le plus sûr pour réduire le déficit du commerce extérieur consiste donc à vendre davantage de services, et, pour ce faire, à amener les partenaires du GATT à ouvrir leurs portes aux entreprises américaines. Ce n'est pas une demande nouvelle : lors de la session ministérielle du GATT en novembre 1982, le gouvernement de Washington avait déjà insisté pour qu'on ouvre le dossier. Il avait essuyé un refus catégorique des PVD.

Le programme de travail adopté à l'issue de cette réunion et qui constitue la base des réflexions conduites depuis lors par le GATT pour renforcer le système multilatéral des échanges est, à cet égard, révélateur. S'agissant de l'agriculture ou d'autres thèmes, comme la révision du fonctionnement des clauses de sauvegarde, il est précis et invite les experts à suggérer des solutions. Il est sensiblement plus timide à propos des services : il est seulement demandé aux parties contractantes de dresser l'inventaire du degré d'ouverture des différents marchés, puis de procéder à un échange d'informations dont on se garde bien d'indiquer sur quoi il devrait lui-même déboucher.

Les Etats-Unis, frustrés par *leur échec, reviennent à la charge*, déterminés cette fois à être entendus. Le Japon partage leur point de vue, ou du moins le proclame. Zèle opportuniste ! M. Nakasone est peut-être convaincu, comme le président Reagan, que le GATT tel qu'il existe est démodé et que la libération des échanges de services en est une actualisation tout à fait nécessaire. Mais surtout l'ouverture d'un nouveau « round » lui donnerait l'occasion d'échapper provisoirement à la pression qu'exercent Américains et Européens pour qu'il ouvre davantage son marché. Une négociation multilatérale dure depuis plusieurs années...

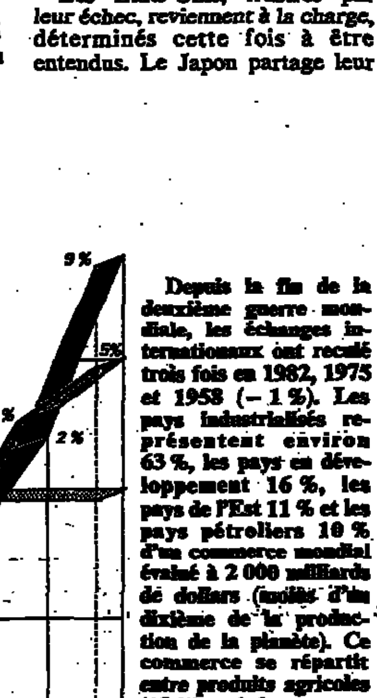
Le tiers-monde divisé

Les pays du tiers-monde sont divisés. Leur industrie des services est loin d'être à niveau, et ils souhaitent les uns et les autres pouvoir la développer à l'abri du rouleau compresseur américain. Cependant, chez certains d'entre eux, où l'exportation de produits agricoles et industriels joue un rôle prépondérant dans la prospérité nationale, la crainte de représailles protectionnistes aux Etats-Unis a *été la plus forte*. Telle fut l'attitude des cinq pays de l'ASEAN et de la Corée du Sud qui se sont démarqués du comportement intransigeant de l'Inde et du Brésil. D'autres ont suivi : la Colombie, le Chili, la Roumanie.

Les irréductibles sont au nombre de huit : le Brésil, l'Inde, l'Egypte, le Nigéria, la Yougoslavie, l'Argentine, le Gabon, le Nicaragua. *« Libérez d'abord le commerce, ouvrez vos frontières à nos produits, bref appliquez le GATT. Renforcez-en les règles comme vous prétendez vouloir le faire, ensuite on verra pour les services »*, font-ils valoir en substance.

PHILIPPE LEMAITRE.

(Lire la suite page 10.)



Source GATT — Variation annuelle en volume

Depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, les échanges internationaux ont reculé trois fois en 1982, 1975 et 1958 (– 1 %). Les pays industrialisés représentent environ 63 %, les pays en développement 16 %, les pays de l'Est 11 % et les pays pétroliers 10 % d'un commerce mondial évalué à 2 000 milliards de dollars (moins d'un dixième de la production de la planète). Ce commerce se répartit entre produits agricoles (15 %), minéraux – y compris les combustibles – (26 %) et produits manufacturés (59 %).

La France est-elle une petite nation ?

Paris ne doit pas se faire imposer une norme de prix internationale. Il n'y a pas de déterminisme de la taille.

par GILLES ETRILLARD et FRANÇOIS SUREAU (*)

LE président de la République rappelait encore récemment à ses concitoyens que la France était, selon lui, un petit pays dont le poids dans le monde allait décroissant. Ces propos, clairs et simples, sont apparem*ment irréfutables. Ils rejoignent le sens commun*. Mais sont-ils vraiment fondés ou participent-ils d'une illusion, d'un préjugé déterministe selon lequel la dimension d'un pays constituerait une limite infranchissable à ses ambitions ?

Telle est la question qu'il faut s'attacher à résoudre. Le problème du « petit Etat » est, il est vrai, un problème classique : Jean-Jacques Rousseau déplorait que le petit Etat fût l'exception, et non la règle. Les maîtres modernes de la stratégie, sans s'interroger sur le souhaitable, ont généralement décrit sa revalorisation dans le contexte nucléaire. Qu'en est-il en économie ?

L'idée que la dimension d'une nation joue un rôle pri*mordial dans le développement* n'est pas non plus une idée neuve. On a longtemps justifié la construction européenne par la recherche d'un marché de consommateurs aux dimensions suffisantes pour offrir des débouchés supplémentaires aux entreprises nationales et les amener ainsi, selon l'expression du Vᵉ Plan, à atteindre la *« taille critique »*.

Une bonne insertion dans la division internationale du travail exige en effet que l'entreprise puisse, dans les premières phases de production, tester et *standardiser* le produit sur un marché interne suffisamment large. Ainsi une nation européenne ne peut-elle lutter à armes égales avec le Japon ou les Etats-Unis, qui jouissent de marchés intérieurs importants. Dans ces conditions, l'augmentation de la *dimension* prend l'aspect d'un impératif catégorique.

Les forces du marché...

Cette considération est cependant reléguée aujourd'hui au second plan par une autre. Sans doute parce que le « marché commun » n'a pas bouleversé la structure nationale des économies européennes, le problème de la dimension revient dans le débat par une voie différente : on s'interroge désormais davantage sur les possibilités globales du petit Etat. La crise conduit à s'intéresser plus aux contraintes qu'aux objectifs. Or la théorie économique le confirme, la petite nation est, par essence, contrainte.

La « petite nation » – *small open economy* dans les ouvrages anglo-saxons (1) – n'est pas une réalité aisément repérable. Elle relève en fait de l'abstraction théorique. *Est d'abord réputée petite nation toute nation pour* laquelle les prix des biens qu'elle importe ou exporte sont *déterminés de manière extérieure* et qui maximalise son utilité collective sous cette contrainte. Ce premier aspect ne permet guère de distinguer la petite nation de l'économie ouverte à secteur exposé analysée par Courbis à partir des travaux de l'école suédoise. On ne peut donc s'en tenir là.

La notion de taille intervient dès lors plus pour expliquer que la petite nation représente sur chaque marché mondial une part minuscule de l'offre et de la demande totales, ce qui lui interdit de peser durablement sur l'équi*libre* économique du reste du monde. En somme, la théorie de la petite nation transpose, dans le domaine du commerce international, les règles de la concurrence pure et parfaite, où la firme se voit à tout moment imposer son *prix de vente par* le jeu des forces du marché. De manière symétrique, on peut se représenter le reste du monde comme une économie fermée ne recevant aucun choc de l'extérieur.

De ces développements théoriques, on retiendra avant tout l'idée que la petite nation est contrainte par les prix et qu'elle doit trouver son équilibre à l'intérieur de ce cadre. Des auteurs américains, tels Mundel et Swann, en ont conclu, par exemple, que les taux de change flottants sont, pour ces pays, préférables aux taux de change fixes parce qu'ils donnent aux autorités publiques un degré de liberté supplémentaire dans la conduite de la politique économique, notamment monétaire.

Peut-on appliquer ce concept à la France ? En premier lieu, il est sûr que considérer la France comme une petite nation pour la raison qu'elle ne peut connaître une conjoncture différente de celle de ses partenaires com*merciaux industrialisés est commettre une erreur*. On ne peut, sans abus, tenir le poids de la demande externe dans la demande globale pour un signe de faiblesse intrinsèque dans le concert des nations. La différence entre la petite et la grande nation, pour ce qui concerne la réponse conjoncturelle aux chocs mondiaux, est plus difficile à saisir.

Comme l'a *montré* Flood (2), *la petite nation* n'est pas confrontée à un choc, mais à des vagues de chocs qui affectent l'ensemble des composantes monétaires, financières et réelles de son économie. Dès lors que les prix lui sont imposés, l'accroissement dans le reste du monde du taux de croissance de la masse monétaire, par exemple, *se traduira par les phénomènes suivants : accroissement* des exportations, renchérissement des importations, modification des taux d'intérêt. L'incertitude des agents économiques se trouvera accrue. Le choc se sera propagé plus vite et plus profondément.

Rien dans cette analyse ne conduit à accepter une *dépendance totale*. Loin d'y acquiescer, la France doit éviter de se voir imposer partout, du fait de l'insuffisance de ses parts de marché et de la qualité de ses produits, une norme de prix internationale. Le commerce mondial portant de plus en plus sur les composants même des produits, c'est dans chaque partie du processus de production que la France doit s'efforcer de garder la maîtrise du prix et des parts de marché. Les spécialisations doivent être choisies en conséquence.

Les conditions de l'accumulation du capital sont dès lors déterminantes. Plutôt que de conserver une présence apparente sur tous les produits, il vaut mieux s'engager progressivement sur quelques spécialités bien choisies et maîtriser ainsi son commerce extérieur. Sa structure, et l'adaptation à la demande mondiale que traduit l'acquisition des parts de marché deviennent dans cette perspective des éléments décisifs.

... et les volontés nationales

Il n'y a donc pas de déterminisme de la taille, ni d'inéluctabilité de la dépendance. L'idée d'une contrainte abso*lue et définitive relève du préjugé. Aussi bien, ne peut-on* se régler entièrement sur un état de fait actuel pour évaluer les possibilités futures des Etats. Dans l'univers irrésolu dont parle K. Popper, les volontés nationales priment, en économie comme ailleurs. Mais il se trouve que la théorie économique n'a guère, jusqu'ici, intégré la nation et ne peut donc pas entièrement rendre compte du réel. Alors que les classiques ont construit un univers a-national, peu nombreux sont les économistes qui, à l'instar de François Perroux (3), ont ressenti la nécessité d'étudier le jeu international en fonction des pays.

L'économie, qui n'est rien d'autre qu'un instrument du destin des peuples, doit être située dans un contexte qui, *à rebours de l'idée reçue, l'oriente et le dépasse, et est* tout à la fois stratégique, historique et culturel. Ainsi, par exemple, la construction européenne doit-elle être d'abord considérée comme un moyen offert aux Etats d'acquérir des positions de force que leurs poids nationaux ne permettraient pas d'atteindre.

L'Europe s'analyse moins comme un marché que comme une union des nations. Il n'est pas jusqu'à sa crise actuelle, qui, les premières illusions dissipées, en témoigne. Chassé par la porte, le politique est, là aussi, rentré par la fenêtre. Et nulle fatalité ne menace sa prééminence.

(*) Maîtres de conférences à l'Institut d'études politiques de Paris. Auteurs de *A l'est du monde* (préface de Raymond Barre), Fayard (1983).

(1) Martin F.J. Prachowny, *Small Open Economies*, Lexington Books (1975).

(2) Robert F. Flood, « Activist Policy in the Open Economy », *American Economic Review*, vol. 72, nº 2 (mai 1982).

(3) François Perroux, *Indépendance de l'économie nationale et Interdépendance des nations*, Union générale d'éditions, 1971 (épuisé).



La chronique de Paul Fabra

Comment t'appelles-tu ?

RENCONTRANT deux jeunes diplômés d'une célèbre école de commerce, l'un et l'autre pourvus d'un emploi qu'ils commenceront à exercer le mois prochain, et s'occupant ensemble en attendant de la préparation d'un symposium auquel ils m'invitent à participer, je ne suis pas peu étonné d'entendre celui qui avait convenu de notre rendez-vous dire pour présenter son condisciple : « Monsieur Jean Durand, qui est en charge au sein du bureau des anciens élèves de... »

Ce n'est pas en l'occurrence le « en charge de... » qui est l'objet de ma surprise. On retrouve aujourd'hui cet inutile anglicisme qui est en voie de se substituer au plus simple « chargé de »... jusque dans les documents administratifs et sur les cartes de visite de cadres dirigeants de grandes entreprises nationalisées guère plus soucieuses que les autres du beau langage (Untel « en charge de la direction financière du groupe »). Ce qui retient sans doute futilement mon attention est, dans cette circonstance, l'emploi protocolaire du « monsieur ».

Peut-être, me disais-je, mon interlocuteur veut-il par ce mot anticiper sur les fonctions prochaines de son camarade et marquer en quelque sorte son entrée dans la vie active. Cette explication ne me paraît toutefois pas satisfaisante dès que je m'avise que si ce « monsieur » m'a frappé, c'est que celui qui venait ainsi de désigner de façon aussi solennelle son collègue de l'association des anciens élèves avait déjà au téléphone usé de la même expression pour se faire connaître lui-même : *« ...Ici monsieur Pierre Dupont, membre du bureau des élèves... Je vous appelle pour... etc. »* Ce premier « monsieur » servant d'introduction aux prénom et nom de la personne qui était à l'autre bout de l'appareil était sans conteste encore plus superflu que le second.

En d'autres temps, les tenants du bon usage se seraient sans doute retranchés derrière leur exquise connaissance de ce qu'il faut dire et ne pas dire pour condamner sans plus s'y arrêter ce goût effectivement douteux de la redondance qui pousse les gens considérés « les plus simples » à s'exprimer avec le moins de simplicité. Mais la discrimination par le vocabulaire est une autre façon de parler de soi à la troisième personne dont usent avec subtilité cette fois-ci « ceux qui sont ceux qui savent ». Elle n'est sans doute pas la seule cause, mais une cause importante du fait que même parmi les jeunes, en tout cas à partir du moment où ils accèdent à la vie professionnelle, les relations entre les Français restent souvent empreintes d'un manque évident de spontanéité.

Dans ce défaut naturel, il y entre sans doute une part de réserve de bon aloi qui vaut mieux qu'une familiarité généralisée. Il n'empêche qu'on éprouve en maintes occasions une difficulté à se faire appeler et à trouver la formule de politesse la plus juste pour terminer une lettre à tout autre correspondant qu'un membre de sa famille, et encore (!) ou un ami proche. Le « cher ami » ou le « cher monsieur » servent de paravent à la quasi-impossibilité psychologique de franchir le pas qui consisterait à s'appeler par son prénom.

IL arrive que la présence d'un étranger lève l'obstacle. Si un Anglais ou un Américain que vous ne connaissiez pas la veille se présente à vous en vous invitant à l'appeler John, et vous fait connaître un de vos compatriotes, il est peu probable que vous donniez du « monsieur » à ce dernier. Les Français auraient-ils besion d'intercesseurs pour communiquer entre eux ?

Il est de règle qu'un ancien de l'X tutoie un autre polytechnicien qu'il rencontre pour la première fois, à condition qu'il n'y ait pas entre eux une trop grande différence d'âge. Les anciens élèves de l'ENA de promotions voisines ont adopté entre eux le même usage. Ainsi la plus grande simplicité devient-elle chez nous un signe de franc-maçonnerie. Une des explications du cérémonial compliqué qui préside aux relations les plus élémentaires entre les individus ne serait-elle pas que la société française est beaucoup plus imprégnée de traditions aristocratiques que de traditions marchandes ?

Quoi qu'on ait pu dire ou écrire sur « l'échange inégal », expression qui renferme une contradiction dans les termes, l'activité marchande est fondée sur l'égalité. Il n'est guère niable que le développement des échanges est un puissant instrument pour faire sauter les barrières. Pas toutes certes, mais celles qui tiennent aux différences de niveau de vie et quelques-unes qui tiennent aux *différences de mode de raisonnement.*

Il existe une logique commerciale qui fait partie de la sagesse des nations. C'est peut-être cela qui faisait apparaître si mal adaptée à la situation la faute somme toute anodine d'expression commise par mes jeunes amis de l'école de commerce. Le commerce, quel que soit le degré de « sophistication » des techniques (marketing, etc...) à laquelle il fait appel, exclut les attitudes guindées. Ceux qui sont mal à leur aise n'y réussissent généralement pas.

LE gouvernement veut moderniser l'économie française, ce qui est une autre façon de dire que celle-ci doit devenir plus compétitive, autrement dit encore, qu'elle doit prendre de plus en plus le caractère d'une économie de marché. Cela implique aussi une certaine modernisation des rapports humains. Un des traits de la société française est qu'on considère comme des choses allant de soi et par conséquent n'ayant pas besoin d'être apprises un certain nombre d'usages et de manières d'être et de se comporter dans les sociétés pré-industrielles et peu urbanisées qui se transmettaient en effet spontanément par la tradition orale. Il n'en est pas de même à notre époque.

C'est ce qu'ont bien compris depuis longtemps les firmes américaines qui demandent à leur personnel d'apprendre par cœur un certain nombre de principes qui font sourire les Français : ces principes leur paraissent trop élémentaires pour avoir besoin d'être rappelés. Les écoles de commerce, surtout si elles sont « supérieures », négligent — elles ne sont pas les seules — d'apprendre à leurs étudiants des règles simples de conduite ou d'expression que dans d'autres pays, ceux en particulier où la tradition marchande est plus ancienne, on ne considère pas comme acquises et qu'en conséquence on enseigne à chaque nouvelle génération.

Notes de lecture

par Alfred Sauvy

MARIE LAVIGNE et WLADIMIR ANDREFF

(études coordonnées par)

La réalité socialiste
Crise, adaptation, progrès

Publié avec le concours de l'université de Paris-I.

C'est le troisième ouvrage collectif du Groupe de recherches sur la théorie de l'économie socialiste (le mot *théorie* est en fait peu utile) et semble-t-il le plus réussi des trois. Après la présentation — seul texte auquel Marie Lavigne participe en son nom — viennent trois parties, dont la plus attrayante, sinon la plus originale, nous paraît la première. Elle vise l'influence de l'extérieur, et surtout de l'économie capitaliste, sur le monde socialiste EPC (économie planifiée du centre), ce qui exclut évidemment la Chine.

Les économistes socialistes ont longtemps cru édifier une construction autonome, isolée, ne faisant qu'accidentellement appel à l'extérieur. L'état de paix et les soucis d'optimisation, de plus en plus poussés, jouant en faveur des échanges, les chocs pétroliers ne pouvaient rester sans effet (W. Andreff, de Grenoble, et G. Graziani, de l'université de Calabre).

Non moins digne d'attrait, en deuxième partie, l'évaluation de la part de l'effort de défense militaire dans les comptes nationaux de l'économie soviétique. Question combien brûlante et controversée. La réponse de G. Duchesne (Paris-I), 13,1 %, surprendra d'autant plus maints lecteurs, par sa modicité, que la croissance du revenu national a ralenti, avant même la guerre des étoiles. Question de définition, sans doute.

Après d'autres vues sur l'Union soviétique (B. Bastida, notamment, de l'université de Barcelone), nous débouchons, en troisième partie, sur les crises polonaise (K. Szymkiewicz) et yougoslave (H. Sachter). Quant à la réforme libérale de la Hongrie, en 1968 (X. Richet), elle est loin d'avoir encore produit les fruits espérés, tant en termes de PIB qu'en accord sur la meilleure voie.

Un ensemble de haute qualité.

★ *Economica*, Paris, 1985. 24 cm, 229 pages, 98 F.

GUY MINGUET

Naissance de l'Anjou industriel

Plus connu, peut-être, par ses ducs et par ses vins que par son industrie, l'Anjou attire ici l'attention par sa vie économique, industrielle notamment, en raison de la diversité qui caractérise la région. La recherche a été conduite à l'Institut de psychologie et de sciences sociales appliquées d'Angers, dépendant lui-même de l'Université catholique de l'Ouest.

Apparaît vite en évidence la distinction, nous n'osons pas dire le contraste, entre la région d'Angers, quelque peu fondue dans la masse nationale, et celle de Cholet, si spéciale et que tant de personnes d'un certain âge ne connaissent que par ses « petits mouchoirs ». Elle remonte à Colbert, son histoire, et même plus haut.

Un demi-siècle sera ensuite nécessaire pour réparer le désastre de la Révolution. Mais, vers 1900, c'est l'industrie d'Angers qui subit une chute profonde, jusqu'à sa réanimation et sa remise sur pied, par les médecins et les brancardiers du Comité d'expansion économique et des services de décentralisation. La région choletaise s'enrichissait, au contraire, à la fin du siècle, d'une industrie de la chaussure.

Quelle force secrète anime donc le Choletais ? L'exode agricole et la difficulté créatrice ne suffisent pas à tout expliquer, puisque tant de régions n'ont pas réussi. Il faut donc prendre conscience du facteur culturel ; mais l'économiste, déjà embarrassé de ses indices, doit ici laisser la place au psychologue. « Micro-climat », a-t-on été tenté de dire, sans rien expliquer.

L'étude de ces deux types industriels, si opposés, est suivie de quelques réflexions inspirées par les dernières années, plus difficiles. Nous sommes mis en garde tant contre le « risque corporatiste » que contre le risque du « tout politique ».

★ *L'Harmattan*, « Logiques sociales », Paris, 1985. 21,5 cm. 231 pages, 95 F.

B. BAWIN, F. PICHAULT, M. VOISIN

La crise dans tous ses états

Il s'agit du colloque de l'Association des sociologues belges de langue française, qui s'est tenu à Liège, les 28, 29 et 30 mars 1984. L'Association internationale des sociologues de langue française, créée par G. Gurvitch et H. Janne, compte plus de cinq cents membres, appartenant à quarante-neuf pays.

Le titre se justifie pleinement, pourraient observer des commentateurs désabusés, tant le contenu reflète impuissance et confusion. Rien de positif, aucun pronostic ni espoir précis. Du reste, la cause fondamentale vient en lumière, dès le début : la société contemporaine souffre et se plaint d'un mal social — donc issu de ses propres décisions, — le chômage, sans oser l'étudier vraiment, à sa base. Manque de courage, et non d'intelligence.

Alain Touraine ouvre presque le feu, avec « La crise de la crise », titre excellent, à condition d'en sortir. Mais, parlant du vieillissement de la société, il ne fait aucune allusion au vieillissement de la population, l'éternel oublié. De tous ceux qui abordent le thème du chômage, aucun ne pousse la curiosité jusqu'à une analyse élémentaire ; aucun même ne fait appel à la notion fondamentale de besoin.

Dans « Quelle troisième vague ? » quelque espoir nous vient lorsque Bruno Lussato (Conservatoire national des arts et métiers) dénonce ceux qui voient dans tout accroissement de productivité une diminution de l'emploi ; malheureusement, l'explication, l'analyse ne viennent pas plus que le rappel des sophismes énoncés lors des débuts de la machine, puis au temps de Jacquard. Mieux venu ici eût été, pensons-nous, quelque modèle d'ajustement professionnel, qu'une vive critique de Beaubourg, si justifiée qu'elle soit jugée.

Le langage, en venons-nous à penser, est quelque peu responsable ou plutôt apparenté à ces errements et déviations. Appeler l'effet de nouvelles techniques « Impact de nouvelles technologies » (D. Wolton et d'autres) traduit le goût de l'emphase, plus qu'un souci de clarté et de recherche nue. N'ont-ils pas des ailes de géant ? Peut-être, mais elles sont gênantes pour la marche.

★ *Faculté de droit, d'économie et des sciences sociales de l'université de liège.* Liège 1985, 24 cm.

JACQUES BLOCH-MORHANGE

La fin du colbertisme
Pour une stratégie économique

Dans son sermon sur le péché, le pasteur du président Coolidge concluait en disant qu'il était « contre » ; nous parlant de l'impôt, l'animateur de la stratégie des fusées se déclare « contre ». Il ne s'agit pas, bien entendu, de la fiscalité en général, mais de la nôtre.

Si la fréquence des partisans de l'impôt unique va en diminuant, en revanche, l'ensemble des adversaires décidés de notre « système » comble peu à peu notre bibliothèque économique. Ces réquisitoires — et celui-ci notamment, — comment faut-il les juger ? Chacun d'eux exerce deux effets, l'un de soulagement pour l'auteur, l'autre par ses résultats.

Il est à craindre aujourd'hui que la détente intérieure ne l'emporte de loin sur l'efficacité, tant est vive l'animosité, génératrice d'excès, d'inexactitudes, qui nous éloignent quelque peu de Colbert. Car, du coup, des propositions raisonnables, peut-être acceptées partiellement demain, risquent de voir leur succès compromis. G. Gilder lui-même va moins loin, et R. Reagan moins loin encore.

Les comparaisons internationales qui émaillent le texte mériteraient d'ailleurs une sérieuse révision. La comparaison des « prélèvements obligatoires », puisque telle est l'expression, compte tenu des impositions locales, porte en fait parfois sur la décimale. Par contre, dans l'étude du cheminement parcouru et des causes, il eût été bien utile et concret de citer la durée du travail légale, et plus encore effective, des agents publics, ainsi que les primes discrètes, en haut. Sans doute le diagnostic juste n'entraîne-t-il pas nécessairement l'ordonnance juste. Mais c'est une condition bien pratique. Il viendra peut-être un jour, le « modèle complet », au moins dans le sens récent du terme.

★ *Editions Albatros*, Paris, 1985. 21 cm, 127 pages, 50 F.

ALAN ALTSHULER, MARTIN ANDERSON, DANIEL JONES, DANIEL ROOS et JAMES WOMACK

Quel avenir pour l'automobile?

Rapport du MIT. Préface d'Edouard Seidler

Cet ouvrage, nous rappellent A. Altshuler et D. Roos, dans l'avant-propos, a demandé quatre ans de travail, la collaboration de plusieurs organismes de recherche des Etats-Unis, d'Europe occidentale et du Japon (très peu d'allusions aux pays socialistes). De nombreuses personnes ont été consultées, en liaison avec le Comité d'études des transports et le Centre d'études internationales. Des forums et colloques ont été tenus en divers pays. Pour la France est prononcé ici le nom de Michel Frybourg.

Si l'historique est bien décrit, si les dommages créés par les gaz d'échappement ne sont pas oubliés, comme si souvent, si la tenue générale est remarquable, nombreux sont les sujets laissés de côté, tels la fiscalité, les dépenses routières, les accidents de la route. A.-P. Sloan n'avait-il pas écrit, naguère, dix ans d'histoire de la General Motors, sans aucune allusion à la sécurité ?

C'est le marché mondial qui est au premier plan dans l'optique des grands constructeurs. Quelque peu déconcertantes d'ailleurs, les trois recommandations finales : partager le marché entre les plus puissants ; réduire les prix de revient (serait-ce une innovation ?) ; subventionner les canards boiteux (cela s'adresse aux gouvernements).

Quatre annexes, dont un plaidoyer en faveur du libre-échange. Bonne traduction de l'anglais par Pierre Amouyel.

★ *Atlas Economica*, Paris, 1985. 24 cm, 342 pages, 98 F.

J.-F. PICARD, A. BELTRAN et MARTINE BUNENGER

Histoire (s) de l'EDF

Une histoire, des histoires, contées par trois non-électriciens : le deuxième est historien économiste, les deux autres CNRS. Eprouvons-nous quelque attendrissement ou de l'aigreur à l'évocation du temps des compagnies privées ? Nous pourrons étudier cette époque plus facilement, grâce à la parution du remarquable document *l'Electrification des Pyrénées-Orientales*, par Claire Sarda.

Vient ensuite (ou plutôt avant, car deux chapitres ont été intervertis) la grande querelle de la nationalisation, expressément décidée par le général de Gaulle (sans qu'il fût question de sanction) avec l'appui du ministre Marcel Paul, communiste. N'ayant pas voulu suivre Pierre Mendès France en 1945, de Gaulle a renforcé la pénurie, laquelle impose à ce moment à EDF des choix cruels, échappant à tout modèle économétrique : faut-il priver les consommateurs ou arrêter Pechiney ? Cependant, avec le retour aux normes reprend peu à peu le pouvoir de la Rue de Rivoli.

C'est alors le plein temps de l'hydraulique et de son héraut A. Cacquot : la Durance, le charmant Roselend, la bataille pour le village de Tignes, la Girotte, etc., ne seront guère contrariés par le gaz de Lacq. Vient ensuite Serre-Ponçon, suscitant la crainte du « renard ». Et cependant les idées ont évolué depuis Zoé et le « joujou d'Ailleret ». La marémotrice de la Rance n'ayant pas donné la rentabilité espérée, la parole revient d'autant plus aux « nucléocrates » que la première hausse du pétrole déclenche une course éperdue à l'énergie. Dès le 5 mars 1974 est adopté le plan Messmer.

Et l'histoire rebondit : c'est contre les écologistes et les maires craintifs qu'EDF doit lutter pour implanter ses centrales. Cette phase ne nous est malheureusement pas bien présentée. Le chapitre « 1946 produire, 1981 redéployer », a dû être rédigé un peu hâtivement.

L'ensemble n'en reste pas moins un très précieux document, dont un index des noms facilite la consultation.

★ *Dunod*, Paris, 1985. 24 cm, 265 pages, 98 F.

Une contre-offensive européenne

(Suite de la page 9.)

Ils ne croient pas que les pressions protectionnistes seront calmées aux Etats-Unis parce qu'une initiative sera prise à Genève. *« Les vraies sources du protectionnisme américain se trouvent dans la politique budgétaire des Etats-Unis »*, observe l'ambassadeur brésilien. Il refuse avec fermeté l'idée d'avoir à « payer » sur les services afin d'obtenir pour les exportations des produits agricoles et industriels un meilleur accès au marché des pays riches.

Une telle exigence revient, selon lui, à modifier sans raison valable la règle du jeu. *« La législation au Brésil a précisément été conçue pour favoriser le développement national des entreprises de services. Leur appliquer les disciplines du GATT impliquerait que l'on change notre réglementation sur les télécommunications, sur l'informatique, sur les banques... Vous voyez d'ici, la réaction de notre Congrès. »*

M. Batista paraît convaincu que la Communauté n'a fait sienne cette idée américaine de parler « services » que pour gagner du temps. Cette vision n'est peut-être que partiellement exacte. Certes les Dix savent qu'un nouveau « round » veut dire une grande négociation agricole avec les Etats-Unis. Mais la redoutent-ils autant aujourd'hui qu'hier ?

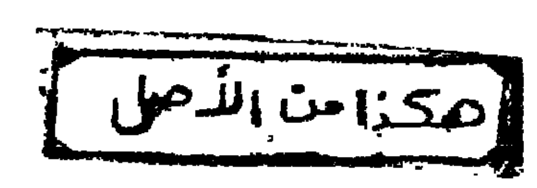
« Les Américains veulent trouver un arrangement, ne serait-ce que pour des raisons budgétaires. Nous n'avons pas davantage les moyens de pratiquer la même politique de soutien que dans le passé. On ne négocie pas seulement pour donner, mais aussi pour obtenir. Si on ne s'entend pas, cela risque d'exploser », observe M. Tran.

C'est un langage nouveau, mais largement partagé, y compris par les Français. *« Des éléments de fait rendent une négociation possible. Il y a des révisions déchirantes partout. Plus rien n'est considéré comme acquis »*, note-t-on, tout en nuance, au secrétariat du GATT.

La négociation à deux niveaux permettrait sinon les marchandages que redoutent les Brésiliens, du moins l'établissement d'un lien politique entre les décisions à prendre pour mieux organiser les échanges agricoles et industriels et les perspectives à envisager en matière de services. Cela pourrait être un moyen d'accroître la marge de manœuvre de la Communauté, d'étaler, par exemple, dans le temps la mise en œuvre des concessions que les Dix devront faire sur le plan agricole.

Il s'agit d'une position où les préoccupations tactiques rejoignent l'analyse à long terme. Car sans vouloir le moins du monde bousculer les PVD, les Européens croient comme les Américains que le retour à la croissance passe par une expansion accrue des entreprises de services. Il faut donc pour ce secteur une bulle d'oxygène, un marché plus ouvert.

PHILIPPE LEMAITRE.



culture

FESTIVALS

A SAINT-CÉRÉ

« L'Amant statue » n'est pas de marbre

« Cher Dalayrac !, s'exclamait Berlioz en 1842, *le peuple oublieux des musiciens se souvient à peine de ton nom à cette heure ! »* Dans ses *Mémoires* l'auteur de la *Fantastique* avouait ainsi qu'il devait sa vocation musicale à la romance de *Nina, Quand le bien-aimé reviendra.* Toute sa vie il resta sensible à l'ancien répertoire de l'opéra-comique qu'avaient illustré Grétry, Monsigny et Dalayrac – ce que ne devraient jamais oublier ses interprètes s'ils en avaient seulement l'idée. Il y trouvait une vérité d'expression exempte d'artifice, une *simplicité* parfois à la limite de l'indigence, il est vrai, mais qui ne craignait ni la naïveté ni l'attendrissement.

Depuis bientôt un siècle et demi, *les choses n'ont guère changé, le* peuple des musiciens est toujours aussi oublieux, méprisant pour ce qu'il ne connaît pas et peu disposé à disperser son enthousiasme sur des objets qui n'en seraient pas assez dignes. On croit, en effet, que la faculté d'admirer *s'épuise* quand on en abuse, surtout si on l'emploie à rebours de l'opinion générale. Ainsi l'annonce des représentations de l'*Amant statue* et surtout de *Maison à vendre* au Festival de Saint-Céré (les 6 et 8 août au château de Montal) n'a pas dû causer un émoi bien considérable. C'est assez naturel d'ailleurs, puisque la connaissance de ces œuvres est réservée aux musicologues et aux lecteurs de partitions rares.

Depuis quelques jours, le nombre des amateurs de Dalayrac a été multiplié par cent, et, du même coup, des spectateurs sans méfiance sont entrés dans la catégorie des érudits. Comme cette production doit tourner *l'hiver prochain* dans quelques villes du Sud-Ouest, la région Midi-Pyrénées va compter la plus forte densité mondiale de Dalayracomanes. Juste retour des choses puisque Nicolas Dalayrac *naquit* à Muret (au sud de Toulouse), en 1753, et ne « monta » à Paris qu'en 1774 après avoir prouvé *de facto* à son père qu'il ne serait jamais un *bon avocat.*

Il étudia la composition, écrivit des quatuors et de petits actes d'opéra jusqu'à ce que le succès de *l'Eclipse totale* aux Italiens, en 1782, *en fasse jusqu'à sa mort* (1809) l'un des plus heureux fournisseurs d'opéras-comiques. A cette époque, ses ouvrages étaient joués dans toute la France, et donc dans son pays natal ; à présent, ce pourrait être l'inverse, pour peu que les directeurs de salles susceptibles d'accueillir ce spectacle se laissent séduire par l'aventure car, ainsi qu'on a pu en juger, le public ne demande pas mieux.

Des deux opéras-comiques en un acte présentés dans la cour Renaissance du château de Montal, exceptionnellement bien conservée, avec ses personnages sculptés, ses hauts et bas reliefs, seul *Maison à vendre* (1800) a fait l'objet de plusieurs éditions ; la phonotèque de Radio-France en possède même, dit-on, un enregistrement, tandis que la partition de *l'Amant statue*, composé quinze ans plus *tôt*, ne se trouve qu'à la bibliothèque de l'Opéra ; c'est à un patient travail de copie que l'on doit la découverte de ce petit chef-*œuvre de goût et d'esprit.* Le piquant livret de Desfontaines narre l'histoire d'une jeune veuve, Célimène, inaccessible aux prières et aux stratagèmes de son amant et qui *se laisse enfin séduire par la statue* d'un berger. Grâce à un ressort secret le berger joue de la flûte à ravir, et Célimène s'attache bientôt aux charmes de ce délicieux instrument *qui la flatte. Mais la statue* n'est pas de marbre, elle s'anime soudain, c'est l'amant qui n'y tient plus et la belle rend les armes.

Le secret de Dalayrac

L'histoire de *Maison à vendre*, aussi amusante mais moins équivoque, illustre bien le changement des *mentalités entre 1785 et 1800. Elle* met en scène un jeune compositeur amoureux mais désargenté, une tante qui veut doter sa nièce (l'amante du musicien), en vendant une maison *provinciale, et un poète* dramatique. Sans un sou vaillant, ce dernier achète la maison et la revend au voisin avec un intérêt substantiel ; la nièce sera ainsi dotée *et* son *ami pourra se marier avec celle qu*'il aime.

Le texte parlé tient une place beaucoup plus importante dans cette œuvre que dans la précédente, c'est *plus une comédie mêlée d'ariettes,* comme on disait alors ; pourtant les sept numéros de la partition sont largement développés et s'il n'y a pas simultanément, comme chez Mozart, deux ou trois idées secondaires *qui sertissent l'idée* principale, Dalayrac a le secret des mélodies simples et touchantes qu'il rehausse de quelques détails d'harmonie ou d'instrumentation, d'un petit contrepoint léger, sans affectation.

Sans être hors de portée pour les amateurs, cette musique a surtout besoin d'interprètes souples et adroits, sachant jouer la comédie et se faire comprendre lorsqu'ils chantent, possédant une voix agile et n'éprouvant jamais le besoin de forcer les sons. Comme il n'y a guère de tradition pour ce répertoire, on ne *saurait lui rendre justice sans* un patient travail d'équipe. C'est ce qui fait le prix des représentations du *Festival de Saint-Céré*, non que tout soit irréprochable et qu'on ne puisse espérer quelques progrès pour l'avenir, mais les petites défaillances, certaines insuffisances vocales ou orchestrales, étaient largement compensées par la réussite d'ensemble à laquelle la direction de Michael Cook et la mise en scène, pleine de trouvailles heureuses, de Régis Santon, ne sont pas étrangères.

Lorsqu'un spectacle ne languit jamais, sans pour autant pousser à la roue, l'impression qui s'en dégage ne s'arrête pas aux détails : on est charmé, ému, amusé, on applaudit de bon cœur en vouant à tous les diables certains festivals plus *prestigieux* où, pour *diverses raisons*, des moyens considérables ne servent qu'à faire de grandes choses à moitié.

Il est vrai que le Festival de Saint-*Céré, qui fête discrètement* son vingt-cinquième anniversaire et réunit un millier de stagiaires, n'est pas un festival comme les autres. Etabli dans un département économique*ment défavorisé, le Lot, loin des cir*cuits culturels, il propose une trentaine de concerts entre le 12 juillet et le 17 août, et trois productions d'opéra dont, pour cette année, une *Flûte enchantée* et un *Nabucco* (les 9, 11 et 13 août) dont on se souviendra. Les spectacles Dalayrac seront retransmis ultérieurement par France-Musique.

GÉRARD CONDÉ.

A LOCARNO

L'angoisse des illusions perdues

Il est rare, dans une composition cinématographique, de trouver chaque jour des morceaux de choix, plus rare encore de discerner une véritable cohérence dans la sélection. Le Festival de Locarno arrive au moment où on se demande si le cinéma a encore un avenir devant lui, si tout n'a pas été déjà dit et fait. Or les six premiers films présentés, s'ils ne révolutionnent pas le septième art, expriment tous quelque chose d'essentiel et engagent profondément chacun de leurs auteurs avec ses ambitions propres.

Le plus à contre-courant, le plus sévère, *Face à face* du cinéaste indien Ador Gopalakrishnan, pose la question de la trahison de la révolution par les communistes eux-mêmes : c'est le film dont on parle le plus aujourd'hui au pays de Gandhi. Il y sera prochainement diffusé à plusieurs millions de spectateurs. Un héros légendaire du PC indien disparaît dans l'Etat de Kerala, au sud du pays. Homme remarquable, militant de la première heure, chef charismatique, il a cru à l'enseignement de Lénine, à la révolution en marche et s'est battu toute sa vie pour ses idées. Il s'en va, au début des *années 60, quand le parti se scinde* en plusieurs tendances et fractions, et que les mouvements gauchistes se multiplient. Lorsqu'il refait surface et rejoint son foyer, c'est un être brisé, *aboulique, incapable de répondre aux* questions de ses anciens camarades de lutte comme des plus jeunes. Il finit un jour assassiné par des militants qui supportent mal la perte de leurs illusions, la disparition d'un symbole au-dessus de la mêlée.

Face à face, pour le metteur en scène, est un film sur l'idéalisme et la mort de l'idéalisme. Qui a trompé qui ? Où est passé l'extraordinaire enthousiasme qui a porté toute une génération dans les années 50 avant le grand schisme sino-soviétique ? Ador Gopalakrishnan nous parle en tant qu'Indien, Indien du Sud. Il pose implicitement avec une candeur illimitée, mais non sans quelque perversité, cette question : le communisme est-il inséparable de la légende du chef, peut-il se survivre à lui-même quand ce dernier, ayant pris conscience de l'impasse, se refuse à jouer le jeu de l'omniscience ? Mais d'autre part, le communisme éclaté est-il toujours le communisme ? Le *metteur en scène nous livre une* œuvre purement indienne, où tout semble connu et reste pourtant différent : autre culture, autres horizons, autres valeurs.

Nouvelle vague chinoise

Terre jaune de Chen Kage (Chine) représente pour les spécialistes du cinéma chinois l'avènement espéré depuis des années d'une véritable nouvelle vague qui remet au clou la routine du « réalisme socialiste » toujours dominant. Vers 1939, un soldat de l'armée de Mao Zedong vient recueillir des chants populaires dans le Shaanxi sur les rives du fleuve Jaune et s'attarde chez un homme solitaire et ses deux enfants, un garçon et une fille, qui continuent à vivre dans des préjugés millénaires. Il repart, la fillette veut l'accompagner, se libérer de ce milieu étouffant. *Ce sera pour une* autre fois, *rien* n'est encore possible. Moins que le sujet, peu convaincant, compte le traitement : l'appréhension d'un paysage grandiose et des mœurs des paysans qui y vivent et célèbrent le Soleil. Le film irrite autant qu'il surprend.

Le Médecin de Gafire, de Mustapha Diop (Niger), traite sans biais directement politique d'un problème voisin : la coexistence de l'enseignement occidental et des vieilles traditions animistes, de la magie. Un médecin nigérien, formé en Europe, retrouve ses racines à la campagne et doute de son savoir. Intéressant par son sujet et la manière très franche de l'aborder, le film manque d'une véritable dramatisation : *l'exposé reste un peu professoral,* trop didactique. L'absence évidente de moyens ne contribue pas à rendre la leçon plus acceptable, malgré l'importance de l'enjeu.

Fast Talking, de Ken Cameron (Australie) et *Du côté de chez grand-père*, de Ha Hsiao-Hsien (Taïwan) décrivent l'un et l'autre l'éveil de jeunes êtres à la vie en société et aux *réalités du monde. Le film australien* a pour cadre un lycée, une école comme les autres, mais où la violence couve en permanence, sans que les professeurs se rendent tou*jours bien compte de ce qui se passe.* Le personnage principal, Steve, est un écolier peu attentif et mal dans sa peau : un père chômeur, alcoolique, un frère qui fait le trafic de la drogue. *Du côté de l'ordre établi, les profs* sont un peu dépassés par les événements. Une jolie jeune femme, elle aussi enseignante, comprend mieux la situation, mais sera renvoyée.

Ken Cameron parle de ce qu'il connaît. Il a lui-même été enseignant, il tourne un film assez explosif, sans mièvrerie ni schématisme, qui mérite d'être connu. Plus simple, plus linéaire, *Du côté de chez grand-père* comporte le même facteur autobiographique. Une fillette de cinq ans, un garçonnet de neuf ou dix ans en sont les héros. Ce mois à la campagne chez leur grand-père est gâché par la menace permanente de la violence et de la mort, et pourtant c'est une irrésistible force de vie qui déborde de ces êtres jeunes, sans préjugés. Le mal de nos sociétés éclate ici sans fard à travers une multitude de détails infimes. Les structures traditionnelles de la famille se désintègrent.

Un disciple de Cassavetes

Signal 7, de Rob Hansson (USA), le sixième film du lot, est l'œuvre d'un disciple de John Cassavetes, qui remet à l'honneur l'improvisation *systématique* mais dans un esprit *légèrement différent* de *Shadows* (débuts de Cassavetes, en 1959). Des chauffeurs de taxi de San-Francisco mènent une vie de routine, enclose dans un espace et des clichés bien précis. La violence et le crime sont permanents. Mais l'espoir d'ailleurs plus souriants se concrétise chez les deux principaux protagonistes, Speedy et Marty.

Ils présentent leur candidature pour jouer dans une production de *Waiting for Lefty*, la célèbre pièce militante écrite en 1936 par Clifford *Odets*, qui a pour cadre le milieu des chauffeurs de taxi. Aujourd'hui peut-*il ressembler à hier, comment* adapter le sujet ? Rob Hansson reprend à sa façon le thème de *Face à face.*

Grâce à des acteurs merveilleux, il nous sert une tranche de vie toute *crue que Francis Coppola, séduit, a* accepté de parrainer sans y mettre un centime. Une scène relève de l'anthologie : celle où Speedy fait maladroitement la cour à une jeune femme israélienne de passage à San-Francisco et qui a peur. Les six films traitent tous d'une même angoisse, d'une même peur rampante cachée au fond des êtres.

LOUIS MARCORELLES.

THÉATRE

« Le Printemps », de Denis Guénoun

Le Nouveau Monde à Chateauvallon

Pendant deux ans, Denis Guénoun a travaillé à l'écriture d'un projet gigantesque : raconter la découverte du Nouveau Monde, et la naissance du monde moderne, la Renaissance. Le spectacle s'appelle *le Printemps.*

Le récit prend la forme d'une mosaïque de séquences dialoguées. La plupart tournent autour d'un personnage clé – Isabelle la Catholique, Jeanne la Folle et son fils Charles Quint, les papes Jules II et suivants, Martin Luther, Christophe Colomb, et Las Casas, Copernic ou Michel-Ange... D'autres séquences montrent des groupes – Indiens face aux missionnaires, paysans allemands fuyant la Contre-Réforme... D'autres, enfin, viennent en intermède de fêtes et de carnavals.

Le Printemps est une sorte de revue historique (les spécialistes en saluent la pointilleuse exactitude) qui commence en 1492 (Grenade est repris, les Arabes s'en vont d'Espagne) et s'arrête en 1546, à la mort de Martin Luther. Trente-deux séquences en quatre parties, avec chacune un final de deux cents personnes en scène. Huit heures de spectacles en deux soirées au centre culturel de Châteauvallon, sur le théâtre de plein air qui domine un paysage *tranquillement* vert.

Entre le plateau et le ciel, Jean-Michel Bruyère a construit un décor d'échafaudages en bois, un terrain escarpé, un escalier de marbre blanc. Sur un échafaudage, côté jardin, un orchestre. La musique de Jean-Claude Guignard soutient l'ambiance. Sur le plateau, qui s'avance en demi-cercle face aux durs gradins de pierre, sont apportés les accessoires nécessaires : meubles, trône, tapis... Les costumes de Daniel Oger marquent les styles de l'époque sans excessive minutie. Ils déterminent les fonctions, jouent sur les masses colorées.

La mise en scène, comme le texte, est de Denis Guénoun. Elle est faite pour le plein air, pour ce théâtre de Châteauvallon moins majestueux, moins vaste, que la cour d'honneur d'Avignon. Mais ce n'est pas une cour, il n'y a pas de murs, c'est totalement ouvert. La scène est bien sonorisée, et on entend très bien. Seulement, l'absence de cadre, de limites, oblige à rassembler des situations fortes et à les tenir en force.

Les personnages sont uniquement définis par leur rôle historique, par leur place dans la construction du récit. Le ton général est une profération uniforme, un jeu poussé, comme si chaque phrase allait changer la *face du monde.* Les mouvements sont simples, dessinent des tableaux d'imagerie naïve. Parti pris efficace, mais qui, à tout instant, risque de virer au chromo populaire. Il est vrai que beaucoup de comédiens sont amateurs. Pour retenir cent cinquante professionnels pendant six mois de répétitions, il faudrait les moyens et l'organisation d'un riche théâtre allemand. A partir d'un certain point, le gigantisme fait problème. L'avantage du parti pris, c'est que, malgré la diversité des actions, le récit est lumineux et passionnant grâce à la beauté du texte, à sa poésie.

Depuis qu'il fait du théâtre, en particulier dans une ligne qui va d'*Agamemnon*, en 1977, jusqu'à *l'Enéide, en 1982, Denis Guénoun* cherche une forme épique dense, vivante, capable de parler sans démagogie aux universitaires comme à ceux qui ont oublié leur savoir – si tant est qu'ils ont su. Il y réussit parce qu'il est curieux de connaître, chaleureux, et qu'il communique son enthousiasme. Sa position est claire, mais il ne transmet ni leçon ni morale. Il raconte merveilleusement un conte d'autant plus merveilleux qu'il est vrai. Le public ne s'y trompe pas, il écoute, réagit, applaudit, il est heureux. Un public que Denis Guénoun a su mettre dans le bain en le faisant participer au spectacle (*figurants* et petits rôles sont des Toulonnais), en menant une action intelligente auprès des enfants dans les écoles, des parents, des notables et des sponsors.

Le spectacle tel qu'il est monté à Châteauvallon n'est pas transportable. Les deux dernières représentations ont lieu les 16 et 17 août. Depuis le 12 juillet, il se joue à bureaux fermés, chaque vendredi et samedi, pendant que le CAC ouvre une université d'été sur le cinéma épique. Il doit être repris l'an prochain, et TF 1 l'enregistre pour le diffuser en quatre émissions de quatre-vingt-dix minutes.

COLETTE GODARD.

CINÉMA

Reprise de « L'ACROBATE », de Jean-Daniel Pollet

Melki la solitude

En 1957, la nouvelle vague s'annonçait à travers la florissante école du court métrage. Un *cinéaste débutant, Jean-Daniel* Pollet (vingt et un ans), qui effectuait son service militaire, alla planter sa caméra dans les bals de banlieue du dimanche. S'il croqua sur le vif des scènes qui pouvaient paraître influencées par le néo-réalisme italien et le reportage de télévision, il plaça, dans ces bals, Claude Melki, tailleur juif de dix-huit ans, dont il fit un personnage de dragueur fanfaron, affligé d'une telle timidité qu'il ne se décidait pas à inviter une fille à danser, malgré ses allures décidées.

Ainsi Pourvu qu'on ait l'ivresse devint-il à la fois un document sociologique sur les divertissements de la classe moyenne à la fin des années 50, la vaine recherche de l'amour du côté de Robinson dans les flonflons des bals et le portrait d'un extraordinaire acteur faisant rire mais ne *riant jamais, solitaire au visage impassible, se recoiffant à coups* de peigne maniaques, arrangeant furtivement un nœud de cravate *pour un cérémonial de coquetterie* qui ne servait à rien.

En 1965, le faux dragueur de *Pourvu qu'on ait l'ivresse* prenait le nom de Léon dans le sketch *Rue Saint-Denis* réalisé par Pollet pour *Paris vu par...* Histoire douce-amère d'une aventure ratée avec une prostituée à laquelle Léon-Melki, attendant plus qu'une rapide étreinte, ne trouvait rien à dire pour arriver au fait. Minable mais émouvant dans *sa solitude, Léon – là plongeur* de restaurant – *s'intégrait alors à* l'univers de Pollet, à moins que l'univers de Pollet n'ait été désormais défini par sa présence. En *1968, voilà Léon tailleur pour* hommes du quartier Strasbourg-Saint-Denis dans *L'amour c'est gai, l'amour c'est triste*, où il n'a pas plus de chance en amour que précédemment.

Toujours en décalage avec la réalité, en butte aux persécutions des objets (on le compare à Buster Keaton, à cause d'un robinet *lui refusant de l'eau lorsqu'il tend* son verre), Melki, acteur et personnage rongé de maladresse, attire la sympathie, séduit par son aspect insolite. Sept ans plus tard, l'alliance Pollet-Melki atteint son sommet avec *l'Acrobate*, actuellement repris dans un programme comprenant aussi *Pourvu qu'on ait l'ivresse.*

Léon, le roi du tango

Voilà donc Melki, de ses origines à son aboutissement dans le cinéma de Jean-Daniel Pollet. Léon a encore changé de métier. Il est garçon de bains-douches-sauna, maltraité par sa patronne, tourné en dérision par ses collègues, protégé par un « tombeur » interprété par Guy Marchand, mais cultivant la petite fleur bleue de son cœur pour une tapineuse poétiquement nommée Fumée (Laurence Bru). En découvrant un jour le tango (qui revenait à la mode vers 1975), Léon connaît enfin la chance de sa vie. Il va prendre des leçons de danse, passer des concours avec Fumée *comme partenaire, afin de devenir* champion.

Géographiquement, Léon reste fidèle au quartier Strasbourg-Saint-Denis, qui retrouve, chez *Pollet, l'atmosphère du réalisme* poétique. Il habite, avec sa cousine Lili, une salle de café désaffectée. Du Buster Keaton tout pur, comme la scène où Léon a la *main coincée dans une boule de* bowling et n'arrive pas à s'en débarrasser. Et, pourtant, Melki porte sa propre originalité. Sous ses aspects de vaincu couve un « battant » que la pratique du tango va transporter dans un monde à la mesure de ses rêves, de ses talents cachés.

Glissades et volutes d'une *mise en scène soigneusement* calculée pour donner, cette fois, aux bals un aspect magique. Ployant et balançant *Fumée* dans ses bras, Léon goûte l'enivrante odeur de la réussite : il peut se prendre pour Fred Astaire. Le tango rend le petit homme brun, timide, pas beau, vedette de féerie, s'élevant au-dessus de la vie réelle par la musique et la danse. Revanche *sur les lointains bals* populaires où Melki faisait tapisserie. Dans *l'Acrobate*, il est le roi, souple, élancé, grandiose. Sortira-t-il vraiment de sa solitude ? On le sait à la fin. De toute façon, c'est l'apothéose.

Aujourd'hui, on n'entend plus parler de Pollet, et le cinéma français ignore Melki, se privant ainsi d'un atout considérable. L'acteur n'était pas qu'un comique. Il avait à sa manière du génie, atteignait au mythe. Il existe toujours.

JACQUES SICLIER.

★ Olympic-Entrepôt.

EXPOSITION

L'histoire du ballet à Paris

A la mairie du premier arrondissement, place du Louvre, on entre librement dans un espace assez exigu – trois pièces – où quatre cents estampes, dessins (beaucoup de photocopies), maquettes, costumes, prêtés par des musées ou des collectionneurs évoquent quelques grands moments de l'histoire de la danse. C'est « Quatre siècles de ballet à Paris », une exposition qui ne prétend pas à l'exhaustivité.

Le périple part comme il se doit du quartier de Saint-Germain-l'Auxerrois et de la salle voisine du Petit-Bourbon, où se donnèrent de nombreuses représentations de ballets avant sa destruction en 1660. *Le Grand Bal de la douairière de Billebahaut* avec sa débauche d'imagination et de fantaisie, le ballet de *la Nuit* – la danse au service du mythe Louis-quatorzième – Molière et le retour au quotidien, *les Indes galantes*, reflets de la grande aventure coloniale, le ballet romantique, expression de la poésie fantastique... d'image en image on pénètre l'esprit de chaque époque.

On se perd un peu dans le flou de la danse contemporaine, où les documents abondent. Lifar, les Ballets des Champs-Elysées, Béjart, *Lazzini*, Cuevas, le Théâtre de la ville... Vers 15 heures, une visite guidée tente de renouer quelques fils. Mais le commentaire reste si évasif qu'il vaut mieux s'abandonner aux hasards de la découverte : une page de *l'Encyclopédie* reproduisant la notation de la danse par Feuillet, l'édition originale des *Lettres* » de Noverre de 1760, un costume à tonnelets, ou le bas-relief de Bourdelle qui réunit Isadora Duncan et Nijinski. – M. M.

★ Mairie du 1er arrondissement tous *les jours (sauf le 15 août) de 11 h 30 à* 18 heures.

■ INTERRUPTION DU « DINDON ». – Les représentations du *Dindon* au théâtre du Palais-Royal sont interrompues, le comédien Robert Lamoureux, âgé de soixante-cinq ans, ayant été victime d'un malaise dans la soirée du 10 août.

■ LOUIS LAGUERRE RESSUSCITE. – Un ensemble mural d'inspiration mythologique, peint en 1710 par Louis Laguerre, vient d'être découvert en Angleterre dans une maison située *sur les terres du château de Windsor.* Louis Laguerre est né à Versailles en 1663. Filleul de Louis XIV *et élève de* Le Brun, il travailla beaucoup en Angleterre où *il mourut en 1721.* Il est considéré comme un des décorateurs les plus importants de son époque.

■ PROTESTATION DE PEINTRES BRETONS. – Une dizaine de peintres et de responsables de galeries de la région morbihannaise ont occupé le 11 août la salle d'un hôtel de Port-Haliguen, dans la presqu'île de Quiberon, où avait lieu une exposition-vente de cent cinquante peintures en provenance de Hongkong et de Taiwan. Leur porte-parole a indiqué que *« l'Hexagone était envahi par ce genre de toiles » et demandé aux maires d'interdire* de telles manifestations qui « *causent beaucoup de tort aux artistes-peintres* ». Les manifestants ont obtenu qu'on mette un panneau à l'entrée de l'exposition pour bien indiquer qu'il s'agit de toiles d'importation.

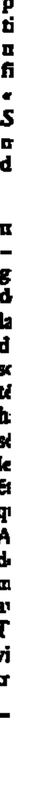
■ POUR LES AMATEURS D'ART. – Le Centre national des arts plastiques met à la disposition du public, *à partir du 27 septembre*, un hall d'accueil de 200 mètres carrés, avec des expositions temporaires. Il fournira documentation et renseignements *sur les arts plastiques* en France. (27, avenue de l'Opéra, 75001 Paris).

■ MONUMENTS HISTORIQUES. – Le château de Fléchères à Fareins (Ain), a été classé monument historique par le premier ministre, sur proposition du ministre de la culture. Construit au dix-septième siècle, décoré partiellement au dix-huitième, le bâtiment a été notamment le cadre d'un *des films de Philippe de Broca, le Diable par la queue.*





COMMUNICATION



La nomination de trois nouveaux membres à la Haute Autorité de l'audiovisuel

La Haute Autorité de la communication audiovisuelle, mise en place le 22 août 1982, vient d'être renouvelée pour un tiers de ses membres, comme le prévoit la loi sur l'audiovisuel du 29 juillet 1982, qui a également défini les compétences et pouvoirs de cette instance.

Les règles de cet organisme, chargé d'assurer l'indépendance du service public, de la radio-télévision, prévoit en effet, que la Haute Autorité *« comprend neuf membres, dont le mandat dure neuf ans et n'est pas renouvelable, et qu'elle se renouvelle par tiers tous les trois ans. »* Afin d'assurer cette rotation dans les délais voulus, une disposition transitoire (article 99 de la loi) a prévu que trois de ses neuf membres étaient nommés pour trois ans, trois autres pour six ans, les trois autres pour neuf ans. Mais ceux qui leur succèdent sont tous nommé pour neuf ans.

Afin de respecter l'équilibre entre les autorités compétentes dans la nomination des membres de la Haute Autorité – c'est-à-dire sur le modèle du Conseil constitutionnel, la présidence de la République, celle du Sénat, celle de l'Assemblée nationale – chacune d'elles avaient nommé un membre pour trois ans, un autre pour six et un autre pour neuf.

C'est ainsi que l'avocat et député socialiste, M. Raymond Forni, désigné par le président de la République, remplace M. Marcel Huard, que M. Raymond Castans, directeur des programmes de RTL, désigné par M. Alain Poher, président du Sénat, remplace M. Bernard Gandrey-Réty, et que M. Gilbert Comte, écrivain et journaliste, désigné par M. Louis Mermaz, président de l'Assemblée Nationale, remplace M. Stéphane Hessel, diplomate.

Le 22 août prochain, la Haute Autorité sera donc composée de :

– Mme Michèle Cotta, la présidente, MM. Paul Guimard et Raymond Forni, tous trois nommés par le président de la République ;

– MM. Jean Autin, Gabriel de Broglie et Raymond Castans, désignés par le président de l'Assemblée nationale ;

MM. Daniel Karlin, Marc Paillet et Gilbert Comte, désignés par le président de l'Assemblée Nationale. Rappelons que les mandats de Mme Michèle Cotta, de MM. Daniel Karlin et Gabriel de Broglie, nommés tous trois en 1982 pour six ans, expirera en 1988.

● M. Raymond Forni

M. Raymond Forni est né le 20 mai 1941 à Belfort. Avocat, il est député socialiste du Territoire de Belfort depuis 1973 et président de la commission des lois à l'Assemblée nationale depuis quatre ans.

Petit-fils d'immigrés italiens, il entre dans la vie active, à la mort de son père, comme ouvrier chez Peugeot. Après avoir repris ses études, il devient avocat au barreau de Belfort.

C'est en 1966 qu'il adhère à la SFIO. Plus tard, il sera l'un des fondateurs du CERES, avec Jean-Pierre Chevènement. En 1973, à une époque difficile pour les candidats socialistes, il conquiert son siège de député de Belfort, où il sera réélu en 1978 et 1981.

Représentant la France à l'Assemblée du Conseil de l'Europe (1973-1978), ancien membre du Parlement européen, il devient vice-président de la commission nationale Informatique et Libertés lors de sa création en 1978. En 1981, alors qu'il est nommé au poste clé de président de la commission des lois, il est également le rapporteur du projet de loi sur l'abolition de la peine de mort, en faveur de laquelle il prononce un vibrant plaidoyer.

● M. Gilbert Comte

Ecrivain et journaliste, conseiller consultant sur TF1, Gilbert Comte est né en 1932. Spécialiste, à l'origine, de l'Afrique noire, il collabore à Aspects de la France *avant de quitter ce journal dont il désapprouve les positions au moment de la guerre d'Algérie. Il devient membre de l'équipe de* la Nation française *et du* Journal du Parlement, *où il dénonce les attentats commis par l'OAS. Il collabore au* Monde *de 1970 à 1984, après avoir signé dans nos colonnes de nombreux* Points de vue. *Il écrivait notamment dans l'un deux en 1662, sous le titre « La liberté de la presse » :* « Etre libre, pour un journaliste, ce n'est pas seulement écrire sans craindre la censure de l'attentat ou du gendarme, c'est aussi s'affranchir soi-même de ses propres passions. »

Ecrivain, Gilbert Comte est entre autres l'auteur de la Révolution russe par ses témoins.

Farouche défenseur de la culture française, il est un ami de M. François Mitterrand, dont il était l'invité lors du voyage présidentiel en Chine en 1983.

● M. Raymond Castans

Né en 1920 dans l'Hérault, M. Raymond Castans était à la direction des programmes de Radio-Télé-Luxembourg depuis 1978. Docteur en droit, M. Castans débute dans le journalisme après la Libération, d'abord à Samedi soir, *puis à* Paris Match, *où il devient directeur de la rédaction en 1969, après y avoir été rédacteur en chef depuis 1950. Mais il avait commencé à « faire » de la radio à RTL-France, en 1966, et y était devenu secrétaire général des programmes en 1973.* « C'est le plus grand professionnel de l'audiovisuel que je connaisse », *commente Mme Michèle Cotta, la présidente de la Haute Autorité, qui se dit très heureuse de cette nomination.* « J'ai moi-même beaucoup travaillé avec Raymond Castans, c'est une longue amitié personnelle qui me lie à lui », *nous a-t-elle déclaré. Egalement écrivain,* les Meilleurs Amis du monde *(le* Monde *du 7 février), et auteur de nombreuses pièces de théâtre* (Libres sont les papillons, *en 1969,* Rendez-vous à Hollywood, *en 1977, m. Castans a publié plusieurs ouvrages sur son ami Marcel Pagnol, dont une biographie,* Il était une fois Marcel Pagnol.

Les nouveaux sages et la cohabitation

Les nominations de trois nouveaux membres à la Haute Autorité de l'audiovisuel sont l'objet d'interprétations politiques aiguisés par l'approche des élections législatives.

M. Gilbert Comte – nommé par M. Mermaz, – après avoir quitté *Aspects de la France* au moment de la guerre d'Algérie et avoir collaboré au *Monde,* avait récemment, dans les colonnes du *Monde diplomatique* (numéro de mars 1985), vigoureusement pris à parti l'historien israélien Zeev Sternhell pour ses travaux sur les origines françaises du fascisme, M. Max Gallo reprochant à son tour à M. Comte de véhiculer sur le fascisme *« des contre-vérités ».*

On ne saurait, cependant, voir dans sa nomination un nouvel épisode d'une cohabitation en gestation. Il s'agit, plutôt de la reconnaissance des liens privilégiés qui l'unissent au président de la République, dont il est proche et dont il avait souhaité l'élection, dans nos colonnes, avant 1981, en critiquant fortement l'action de M. Giscard d'Estaing. M. Comte, également proche du président gabonais Bongo, est en outre un spécialiste de l'Afrique noire.

La nomination de M. Raymond Forni par le président de la République est certes « politique », puisque l'intéressé est, depuis 1973, député socialiste du Territoire de Belfort. Mais M. Forni a su, comme prési dent de la commission des lois de l'Assemblée nationale, pendant l'actuelle législature, s'attirer le respect sur tous les bancs de l'hémicycle. Il n'avait pas hésité à critiquer l'action de M. Pisani à Nouméa. Ironie du sort : M. Forni est la première « victime » d'une loi électorale qu'il a lui-même défendue. C'est en effet le changement de mode de scrutin qui privait M. Forni de toute perspective de réélection dans le Territoire de Belfort, où le chef de file du PS est M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'éducation nationale. Voilà donc M. Forni « parachuté » à la Haute Autorité sans que cela puisse choquer, compte tenu des mérites personnels de l'intéressé et de ses qualités de juriste.

La nomination, par M. Alain Poher, de M. Raymond Castans, ancien secrétaire général de RTL, ne sera pas davantage contestée, les qualités professionnelles de M. Castans n'étant plus à démontrer. Il retrouvera à la Haute Autorité une ancienne collaboratrice de RTL en la personne de la présidente, Mme Michèle Cotta.

« Télégazette », quand les habitants de la vallée du Buëch se parlent

Des téléspectateurs qui diffusent leur propre émission sur FR3-Méditerranée, est-ce cela la *« télévision de proximité » ?* « Télégazette », magazine régional associatif de la vallée du Buëch (Hautes-Alpes), est programmée durant tout l'été, un vendredi sur deux, de 18 h 30 à 19 heures. D'abord diffusée dans le cadre d'un cinéma itinérant, elle s'installe donc – du moins provisoirement – sur les antennes régionales. Et cette expérience originale de communication sociale remporte un vif succès.

Depuis 1982, le pays de Buëch médiatise à tout va. C'est à cette époque que l'association Vidéo Gueule de lion (du nom d'une source locale), assurée du soutien technique du Centre de ressources des hauts pays alpins, a créé son magazine vidéo mensuel. Trente minutes d'images pour retracer les événements marquants de la vallée du Buëch et des alentours immédiats : manifestations sportives et culturelles, opérations d'aménagement, initiatives artisanales et industrielles, vie associative, actions de jeunes, etc. Trente minutes pour faire le tour d'horizon des nouvelles du pays. Tout est « fabrication maison » : le magazine repose sur la collaboration des gens du cru.

Il est conçu par un comité de rédaction ouvert à tous. Chaque habitant peut proposer un sujet, à charge de le traiter lui-même. Mais il peut se faire assister par un professionnel du Centre de ressources. C'est une fille de la vallée qui réalise ensuite le montage. A côté de l'actualité du mois dans chaque village, « Télégazette » propose des dossiers traitant des problèmes locaux, plus en profondeur. Ainsi, elle a dernièrement diffusé une enquête sur un parasite des abeilles, très inquiétant dans ce pays de ruches. Les séquences-vedettes ne sont pas oubliées : « allô les élus » instaure le dialogue direct entre les responsables locaux et leurs administrés, et la météo est annoncée par un vieux du pays qui consulte les plantes, les animaux... et ses douleurs.

L'objectif des créateurs est donc atteint : faire parler de leur propre vie les gens du terroir et leur faire découvrir celle du voisin. Ainsi se resserrent les liens distendus entre les membres d'une société rurale repliés sur eux-même. Deuxième ambition : informer sur les innovations ou les possibilités de développement.

Depuis trois ans que « Télégazette » roule sa bosse sur les petits chemins des Hautes-Alpes, elle devient de jour en jour plus populaire. A ses débuts, quatre cents personnes se déplaçaient chaque soir de projection, pour le film bien sûr, mais aussi pour les infos locales. Aujourd'hui, grâce à sa diffusion estivale sur FR 3, elle touche, selon les estimations, cinq mille personnes. Un public que la rédaction de la station régionale n'est guère en mesure de satisfaire (le Buëch est bien loin de Marseille et la station a en charge quatre départements et demi).

Chacun y trouve donc son compte. Les téléspectateurs – le courrier reçu par FR 3 en témoigne –, les « pères » de « Télégazette », qui espèrent bien continuer l'expérience à la rentrée, et la direction de FR 3-Méditerranée, qui se déclare très satisfaite.

M. Paul Lantéri, le directeur de la station, veut prouver ainsi que *« FR 3 n'est pas la forteresse décrite dans le passé. Les pont-levis sont définitivement abaissés. Nous ne sommes pas frileux devant les nouvelles formes d'expression. »*

M. S.-J.

★ Vidéo Gueule de lion. 05140 Saint-Pierre d'Argençon – tél. : (92) 58-65-23 ou (92) 57-24-02.

SPECTACLES

Lundi 12 août

théâtre

CLOITRE DES BILLETTES (523-49-78), 19 h 30 : Le blé se couche.

COMEDIE CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

DAUNOU (261-69-14), 21 h : le Canard à l'orange.

DIX HEURES (606-07-48), 22 h : Scènes de ménage.

FONTAINE (874-74-40), 21 h : Du rififi dans les labours.

LUCERNAIRE (544-57-34), 20 h : I. C'est rigolo ; II. 18 h : Diabolo's 1929-1939 ; 20 h : Chôme qui peut ; 21 h 45 : Commedia dell'arte ; Petite salle, 21 h 30 : Max Mahler et S. Courtecuisse.

MATHURINS (265-90-00), 21 h : les Mystères du confessionnal.

THÉÂTRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

Les cafés-théâtres

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres. – II. 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Fin de siècle.

CAFÉ D'EDGAR (320-85-11), I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : Le chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Non je n'ai pas disparu ; 22 h 15 : Tant pis si je vous fais rire.

POINT-VIRGULE (278-67-03), 20 h 30 : Moi je craque, mes parents raquent.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : la Gauche mal à droite.

Le music-hall

CAVEAU DES OUBLIETTES (354-94-97), 21 h : Chansons françaises.

LUCERNAIRE (544-79-79), 21 h 30 : Duo d'idylle.

Les concerts

(voir également la rubrique « Festival »)

Sainte-Chapelle, 18 h 45 et 21 h : Ars Antiqua de Paris.

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h : R. Parrot, Th. Fevre (Vivaldi, Albinoni, Corelli).

Eglise Saint-Médard, 21 h : G. Fumet, R. Siegel (Vivaldi).

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : G. Mighty Flea Connors.

MEMPHIS MELODY (329-60-73), 22 h : Tao et Vincent ; 0 h 30 : Raquel.

MONTANA (548-93-08), 22 h : R. Urtreger.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : J. Griffin, H. Sellin, R. Del Fra, Ch. Bellonzi.

TROIS MAILLETZ (354-00-79), 23 h : Voices of America ; Paul Cooper.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), 22 h 30 : A. Penon, R. Pelinski, E. Klainer.

XXe Festival estival de Paris

(354-84-96)

ÉGLISE SAINT-SÉVERIN, 20 h 30 : La Grande Ecurie et la Chambre du roy, dir. Ch. Hogwood (Bach).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)
Relâche.

BEAUBOURG (278-35-57)
17 h, Science-fiction et fantastique : Quand la terre s'entrouvrira, de A. Marton ; 19 h, Cinéma chinois : Sous le peuplier, de Ba Hong et Xing Rong.

Les exclusivités

ADIEU BONAPARTE (Fr.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).

AMADEUS (A., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; George-V, 8e (562-41-46). V.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).

LES ANGES SE FENDENT LA GUEULE (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82). V.f. : Impérial Pathé, 2e (742-72-52) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

L'ARBRE SOUS LA MER (Fr.) : Grand Pavois (H. sp.), 15e (554-46-85).

L'AVENTURE DES EWOKS (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

BABY (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

LE BÉBÉ SCHTROUMPF (Belge) : Templiers, 3e (772-94-56) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

BIRDY (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Parnassiens, 14e (320-30-19).

CARMEN (Saura) (v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

CHOOSE ME (A., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (354-42-34) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14) ; Rialto, 19e (607-87-61).

CINQ FEMMES A ABATTRE (**) (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76). V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03).

CONTES CLANDESTINS (Fr.) : République, 11e (805-51-33).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).

DAVID, THOMAS ET LES AUTRES (Fr.) : UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LA DÉCHIRURE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82). V.f. : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LE DERNIER DRAGON (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (563-16-16). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44).

DESIDERIO (It., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

DÉTECTIVE (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).

L'EAU ET LES HOMMES (Fr.) : Géode, 19e (245-66-00).

EMMANUELLE IV (**) : George-V, 8e (562-41-46).

LES ENFANTS (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Rialto, 19e (607-87-61).

ESCALIER C (Fr.) : Forum 1er (297-53-74) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

LE FACTEUR DE SAINT-TROPEZ (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Fauvette, 13e (331-56-86).

LE FEU SOUS LA PEAU (Fr.) : Paris Ciné, 10e (770-21-71).

LE FLIC DE BEVERLY HILLS (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

LA FORET D'ÉMERAUDE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (A., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20). V.f. : Opéra Night, 2e (296-62-56).

GROS DÉGUEULASSE (Fr.) : UGC Ermitage, 8e (563-16-16).

LA GROSSE MAGOUILLE (Fr.) : Gaumont Colisée, 8e (359-29-46).

GYMKATA (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

L'HISTOIRE SANS FIN (All., v.f.) : Boîte à films, 17e (622-44-21) ; Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (562-20-40).

JOY AND JOAN (**) (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46).

KAOS, CONTES SICILIENS (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LA MAISON ET LE MONDE (Ind., v.o.) : Olympic, 14e (544-43-14).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : Arcades, 2e (233-54-58).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Calypso, 17e (380-30-11).

MASK (A., v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52).

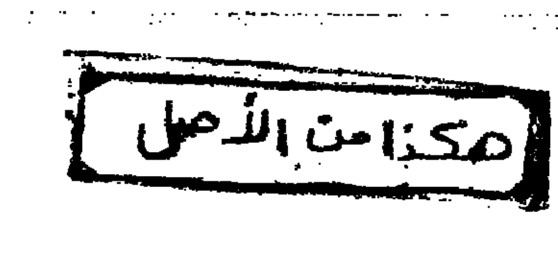
MISHIMA (A.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

NOM DE CODE : OIES SAUVAGES (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06).

NOSTALGHIA (It., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

LA NUIT PORTE JARRETELLES (Fr.) (*) : Denfert, 14e (321-41-01) ; République, 11e (805-51-33).

LES NUITS CHAUDES DE CLÉOPÂTRE (It., v.f.) (*) : Maxéville, 9e (770-72-86).



SPECTACLES

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : Républic Cinéma, 11ᵉ (805-51-33).

PARIS TEXAS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3ᵉ (271-51-36).

POLICE ACADEMY 2 : AU BOULOT (A., v.o.) : George-V, 8ᵉ (562-41-46) ; (V.f.) : Français, 9ᵉ (770-33-88) ; Maxéville, 9ᵉ (770-72-86) ; Gaumont Sud, 14ᵉ (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14ᵉ (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15ᵉ (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18ᵉ (522-46-01).

PORKY'S CONTRE-ATTAQUE (A., v.o.) : George-V, 8ᵉ (562-41-46) ; v.f. : Lumière, 9ᵉ (246-49-07)) ; Paramount Montparnasse, 14ᵉ (335-30-40).

RENDEZ-VOUS (Fr.) : UGC Danton, 6ᵉ (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6ᵉ (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8ᵉ (562-20-40).

LE RETOUR DU CHINOIS (Brit., v.o.) : UGC Rotonde, 6ᵉ (574-94-94). – V.f. : Rex, 2ᵉ (236-83-93) ; UGC Ermitage, 8ᵉ (563-16-16) ; UGC Gobelins, 13ᵉ (336-23-44).

LES RIPOUX (Fr.) : Rex, 2ᵉ (236-83-93) ; UGC Danton, 6ᵉ (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8ᵉ (562-20-40) ; UGC Gobelins, 13ᵉ (336-23-44) ; Montparnos, 14ᵉ (327-52-37).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1ᵉʳ (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5ᵉ (634-25-52) ; Paramount Odéon, 6ᵉ (325-59-83) ; Pagode, 7ᵉ (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8ᵉ (359-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11ᵉ (357-90-81) ; Escurial, 13ᵉ (707-28-04) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15ᵉ (544-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15ᵉ (575-79-79). – V.f. : Paramount Opéra, 9ᵉ (742-56-31) ; Gaumont Sud, 14ᵉ (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15ᵉ (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17ᵉ (758-24-24).

AMERICAN COLLEGE (A., v.o.) : Ambassade, 8ᵉ (359-19-08) ; V.f. : Richelieu, 2ᵉ (233-56-70) ; UGC Gare de Lyon, 12ᵉ (343-01-59) ; Montparnos, 14ᵉ (327-52-37).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : George-V, 8ᵉ (562-41-46) ; Parnassiens, 14ᵉ (335-21-21).

BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Grand Pavois, 15ᵉ (554-46-85) ; Calypso, 17ᵉ (380-30-11).

LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : Napoléon, 17ᵉ (267-63-42).

BORN TO BE BAD (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15ᵉ (354-14-04).

BROADWAY DANNY ROSE (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15ᵉ (532-91-68).

CABARET (A.) : Forum Orient Express, 1ᵉʳ (233-42-26) ; Hautefeuille, 6ᵉ (633-79-26) ; Hautefeuille, 6ᵉ (633-79-38) ; Georges-V, 8ᵉ (562-41-46) ; Parnassiens, 14ᵉ (335-21-21) ; Saint-Lazare Pasquier, 8ᵉ (387-35-43).

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARD (A., v.o.) : Boîte à films, 17ᵉ (622-44-21) ; Rialto, 19ᵉ (607-87-61).

LA CAGE AUX FOLLES (Fr.) : UGC Rotonde, 6ᵉ (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8ᵉ (562-20-40).

LA CROISÉE DES DESTINS (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6ᵉ (633-97-77).

DÉLIVRANCE (A. v.o.) (*) : Saint-Michel, 5ᵉ (326-79-17).

LA DIAGONALE DU FOU (Fr.-it., v.o.) : Studio de la Harpe, 5ᵉ (634-25-52) ; Elysées-Lincoln, 8ᵉ (354-36-14).

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) : Saint-Ambroise (h. sp.), 11ᵉ (700-89-16).

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Cosmos, 6ᵉ (544-28-80) ; Saint-Lambert, 15ᵉ (532-91-68).

OPÉRATION JUPONS (A., v.o.) : Logos, 5ᵉ (354-42-34) ; Elysées Lincoln, 8ᵉ (359-36-14).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Châtelet Victoria, 1ᵉʳ (508-94-14).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand Pavois, 15ᵉ (554-46-85).

PAIN, AMOUR ET FANTAISIE (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6ᵉ (326-48-18).

PAIN AMOUR ET JALOUSIE (It., v.o.) : Médicis, 5ᵉ (633-25-97).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1ᵉʳ (508-94-14) ; Saint-Lambert, 15ᵉ (532-91-68).

PHASE IV (A., v.f.) : Maxéville, 9ᵉ (770-72-86).

PIERROT LE FOU (Fr.) : Saint-Lambert, 15ᵉ (532-91-68).

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1ᵉʳ (297-49-70) ; Hautefeuille, 6ᵉ (633-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6ᵉ (720-76-23) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15ᵉ (575-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15ᵉ (544-25-02) ; V.f. : Paramount Opéra, 9ᵉ (742-56-31).

POUR UNE POIGNÉE DE DOLLARS (A., v.o.) : UGC Odéon, 6ᵉ (225-10-30) ; UGC Ermitage, 8ᵉ (563-16-16) ; V.f. : UGC Gare de Lyon, 12ᵉ (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13ᵉ (336-23-44) ; Secrétan, 19ᵉ (241-77-99).

LE PROCÈS (A., v.o.) : Denfert, 14ᵉ (321-41-01).

PROVIDENCE (Fr.) : Templiers, 3ᵉ (272-94-56).

QUARANTE-HUIT HEURES (A., v.o.) : Paramount City, 8ᵉ (562-45-76)) ; v.f. : Gaîté Boulevard, 2ᵉ (233-67-06).

QU'EST-IL ARRIVÉ A BABY JANE ? (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3ᵉ (271-52-36) ; 14-Juillet Racine, 6ᵉ (326-19-68) ; Pagode, 7ᵉ (705-12-15) ; Balzac, 8ᵉ (561-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11ᵉ (357-90-81) ; Parnassiens, 14ᵉ (335-21-21) ; Olympic Entrepôt, 14ᵉ (544-43-14) ; Escurial, 13ᵉ (707-28-04) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15ᵉ (575-79-79).

ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Napoléon, 17ᵉ (267-63-42).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Grand Pavois, 15ᵉ (554-56-85).

SCANNERS (A., v.f.) : Montparnos, 14ᵉ (327-52-37).

SOLEIL VERT (A., v.f.) (*) : Arcades, 2ᵉ (233-54-58).

LA STRADA (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15ᵉ (532-91-68).

TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Boîte à films, 17ᵉ (622-44-21).

THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Boîte à films, 17ᵉ (622-44-21) ; Rialto, 19ᵉ (607-87-61).

LA TAVERNE DE LA JAMAIQUE (A., v.o.) : Action Christine, 6ᵉ (329-11-30).

THÉORÈME (It., v.o.) : Denfert, 14ᵉ (321-41-01).

TO BE OR NOT TO BE (Lubitsch, v.o.) : Champo, 5ᵉ (354-51-60).

UN FAUTEUIL POUR DEUX (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5ᵉ (633-63-20) ; Ambassade, 8ᵉ (359-19-08) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15ᵉ (575-79-79). – V.f. : Montparnos, 14ᵉ (327-52-37).

LES VALSEUSES (Fr.) : Forum Orient Express, 1ᵉʳ (233-42-26).

LA VIE PASSIONNÉE DE VINCENT VAN GOGH (A., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6ᵉ (222-87-23) ; Balzac, 8ᵉ (561-10-60).

Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ? (A., v.f.) : Paramount Marivaux, 2ᵉ (296-80-40).

LES FILMS NOUVEAUX

LA BASTON, film français de Jean-Claude Missiaen : Forum, 1ᵉʳ (293-53-74) ; Richelieu, 2ᵉ (233-56-70) ; Cluny Palace, 5ᵉ (354-07-76) ; Marignan, 8ᵉ (359-92-82) ; Monte-Carlo, 8ᵉ (225-09-83) ; Français, 9ᵉ (770-33-88) ; Bastille, 11ᵉ (307-54-40) ; Nation, 12ᵉ (343-04-67) ; Fauvette, 13ᵉ (331-56-86) ; Mistral, 14ᵉ (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14ᵉ (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15ᵉ (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17ᵉ (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18ᵉ (522-46-01) ; Gambetta, 20ᵉ (636-10-96).

DIESEL, film français de Robert Kramer : Rex, 2ᵉ (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3ᵉ (271-52-36) ; UGC Danton, 6ᵉ (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8ᵉ (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9ᵉ (574-95-40) ; Athéna, 12ᵉ (343-00-65) ; UGC Gare de Lyon, 12ᵉ (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13ᵉ (336-23-44) ; Montparnos, 14ᵉ (327-52-37) ; UGC Convention, 15ᵉ (574-93-40) ; Pathé Clichy, 18ᵉ (522-46-01) ; Secrétan, 19ᵉ (241-77-99).

RUNAWAY, L'ÉVADÉ DU FUTUR : film américain de Michael Crichton (v.o.) : Forum Orient-Express, 1ᵉʳ (233-42-26) ; UGC Odéon, 6ᵉ (225-10-30) ; UGC Normandie, 8ᵉ (563-16-16) ; (v.f.) : Grand Rex, 2ᵉ (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6ᵉ (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9ᵉ (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12ᵉ (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13ᵉ (336-23-44) ; Mistral, 14ᵉ (539-52-43) ; UGC Convention, 15ᵉ (574-93-40) ; Images, 18ᵉ (522-47-94) ; Secrétan, 19ᵉ (241-77-99).

SAINT-TROPEZ INTERDIT (**) : film français de José Benazeraf-Georges Cachoux : Paramount Marivaux, 2ᵉ (296-80-40) ; Paramount City, 8ᵉ (562-45-76) ; Paramount Galaxie, 13ᵉ (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14ᵉ (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15ᵉ (579-33-00).

LES ZÉROS DE CONDUITE : film américain de Neal Israel (v.o.) : Forum Orient-Express, 1ᵉʳ (233-42-26) ; Quintette, 5ᵉ (633-79-38) ; George-V, 8ᵉ (562-41-46) ; Parnassiens, 14ᵉ (335-21-21) ; (v.f.) : Saint-Lazare Pasquier, 8ᵉ (387-35-43) ; Lumière, 9ᵉ (246-49-07) ; Bastille, 11ᵉ (307-54-40) ; Nation, 12ᵉ (343-04-67) ; Fauvette, 13ᵉ (331-56-86) ; Convention Saint-Charles, 15ᵉ (579-33-00) ; Images, 18ᵉ (522-47-94).

LA ROUTE DES INDES (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8ᵉ (359-19-08). – V.f. : Berlitz, 2ᵉ (742-60-33).

SALE TEMPS POUR UN FLIC, (A., v.f.) : Rex, 2ᵉ (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6ᵉ (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8ᵉ (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9ᵉ (574-95-40) ; UGC Gobelins, 13ᵉ (336-23-44) ; UGC Convention, 15ᵉ (574-93-40) ; Images, 18ᵉ (522-47-94) ; Tourelles, 20ᵉ (364-51-98).

SANG POUR SANG (A.) (*) : Forum, 1ᵉʳ (297-53-74) ; Quintette, 5ᵉ (633-79-38) ; Paramount Mercury, 8ᵉ (562-75-90). – V.f. : Rex, 2ᵉ (236-83-93) ; Paramount Montparnasse, 14ᵉ (335-30-40).

SHOAH (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6ᵉ (633-97-77) ; Olympic, 14ᵉ (544-43-14).

LES SPÉCIALISTES (Fr.) : Publicis Matignon, 8ᵉ (359-31-97).

SPÉCIAL POLICE (Fr.) : Rex, 2ᵉ (236-83-93) ; UGC Odéon, 6ᵉ (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6ᵉ (575-94-94) ; UGC Normandie, 8ᵉ (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9ᵉ (574-95-40) ; UGC Convention, 15ᵉ (574-93-40).

STARMAN (A., v.o.) : Ambassade, 8ᵉ (359-19-08). – V.f : Paramount Opéra, 9ᵉ (742-56-31).

STEAMING (A., v.o.) : Cinoches, 6ᵉ (633-10-82).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5ᵉ (337-57-47).

SUBWAY (Fr.) : St-Germain Village, 5ᵉ (633-63-20) ; Colisée, 8ᵉ (359-29-46) ; Miramar, 14ᵉ (320-89-52).

TERMINATOR (A., v.f.) : Arcades, 2ᵉ (233-54-58).

LE THÉ AU HAREM D'ARCHIMÈDE (Fr.) : Quintette, 5ᵉ (633-79-38).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6ᵉ (544-57-34).

UN ÉTÉ POURRI (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1ᵉʳ (233-42-26) ; Quintette, 5ᵉ (633-79-38) ; Marignan, 8ᵉ (359-92-82) ; Parnassiens, 14ᵉ (335-21-21). – V.f. : Impérial, 2ᵉ (742-72-52) ; Maxéville, 9ᵉ (770-72-86) ; Mistral, 14ᵉ (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14ᵉ (320-12-06) ; Gambetta, 20ᵉ (636-10-96).

VENDREDI 13, CHAPITRE 5, UNE NOUVELLE TERREUR (A., v.o.) (**) : Paramount Odéon, 6ᵉ (325-59-83) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2ᵉ (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9ᵉ (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13ᵉ (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14ᵉ (335-30-40) ; Paramount Maillot, 17ᵉ (758-24-24).

VISAGES DE FEMMES (Ivoirien, v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6ᵉ (326-58-00) ; St-André-des-Arts, 6ᵉ (326-48-18) ; Reflet Balzac, 8ᵉ (561-10-60) : 14-Juillet Bastille, 11ᵉ (357-90-81).

WITNESS (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1ᵉʳ (297-49-70) ; Hautefeuille, 6ᵉ (633-79-38) ; Bretagne, 6ᵉ (222-57-97) ; George V, 8ᵉ (562-41-46) ; Marignan, 8ᵉ (359-92-82) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15ᵉ (575-79-79). – V.f. : Capri, 2ᵉ (508-11-69) ; Français, 9ᵉ (770-33-88) ; Paramount Maillot, 17ᵉ (758-24-24).

2001 L'ODYSSÉE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1ᵉʳ (297-49-70) ; Saint-Michel, 5ᵉ (326-79-17) ; Ambassade, 8ᵉ (359-19-08) ; V.f. : Berlitz, 2ᵉ (742-60-33) ; Miramar, 14ᵉ (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14ᵉ (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15ᵉ (828-42-27).

DUNE (A., v.o.) : Grand Pavois (h. sp.), 15ᵉ (554-46-85).

EASY RIDER (A., v.o.) (*) : Templiers, 3ᵉ (272-94-56).

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : Calypso, 17ᵉ (380-30-11).

EXCALIBUR (A., v.o.) : Calypso, 17ᵉ (380-30-11).

EXTÉRIEUR NUIT (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3ᵉ (271-52-36) ; Espace Gaîté, 14ᵉ (327-95-94).

LA FEMME ET LE PANTIN (A., v.o.) : Action Christine, 6ᵉ (329-11-30).

LA FEMME MODÈLE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5ᵉ (325-72-07).

FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : George-V, 8ᵉ (562-41-46).

GUERRE ET PAIX (A., v.o.) : Reflet Médicis, 5ᵉ (633-25-97).

HAIR (A., v.o.) : Boîte à films, 17ᵉ (622-44-21).

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Epée de Bois, 5ᵉ (337-57-47).

L'HOMME AUX PISTOLETS D'OR (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1ᵉʳ (233-42-26) ; Paramount Odéon, 6ᵉ (325-59-83) ; Paramount City, 8ᵉ (562-45-76) ; V.f. : Paramount Opéra, 9ᵉ (742-56-31) ; Athéna, 12ᵉ (343-00-65) ; UGC Gare de Lyon, 12ᵉ (343-01-59) ; Fauvette, 13ᵉ (580-18-03) ; Mistral, 14ᵉ (539-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14ᵉ (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15ᵉ (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17ᵉ (758-24-24) ; Images, 18ᵉ (522-47-94).

IL ÉTAIT UNE FOIS LA RÉVOLUTION (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1ᵉʳ (297-49-70) ; Publicis Saint-Germain, 6ᵉ (222-72-80) ; Ambassade, 8ᵉ (359-19-08) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15ᵉ (575-79-79) ; V.f. : Richelieu, 2ᵉ (233-56-70) ; Lumière, 9ᵉ (246-49-07) ; Nation, 12ᵉ (243-00-67) ; Fauvette, 13ᵉ (331-60-74) ; Miramar, 14ᵉ (320-89-52) ; Mistral, 14ᵉ (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15ᵉ (882-42-27) ; Pathé Wépler, 18ᵉ (522-46-01).

JÉSUS DE NAZARETH (It.) : Grand Pavois, 15ᵉ (554-46-85).

LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1ᵉʳ (508-94-14).

LES LARMES AMÈRES DE PETRA VON KANT (All., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6ᵉ (326-58-00).

MAMAN KUSTER S'EN VA-T-AU CIEL (All., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6ᵉ (326-58-00).

LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All.) : Rialto, 19ᵉ (607-87-61).

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Napoléon, 17ᵉ (267-63-42).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Studio Galande (h. sp.), 5ᵉ (354-72-71) ; Saint-Ambroise (h. sp.), 11ᵉ (700-89-16).

METROPOLIS (All.) : Grand Pavois, 15ᵉ (554-46-85).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2ᵉ (508-11-69).

MOGAMBO (A.) : Champo, 5ᵉ (354-51-60).

MOONRAKER (A., v.f.) : Richelieu, 2ᵉ (233-56-70).

Les grandes reprises

L'ACROBATE (Fr.) : Olympic entrepôt, 14ᵉ (544-43-14).

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Elysées Lincoln, 8ᵉ (359-36-14) ; Espace Gaîté, 14ᵉ (327-95-94).

Les festivals

CHARLOT, Péniche des Arts, 15ᵉ (527-77-55), 21 h : Charlot papa ; Charlot à l'hôtel ; Charlot et sa Belle en promenade.

CINQ FILMS POUR LE PRIX D'UN (v.o.), Studio Bertrand, 7ᵉ (783-64-66), 16 h : Louisiana Story ; 18 h : Rêves de femme ; 20 h : Furie ; 22 h : L'homme qui rétrécit.

LES COMÉDIES MUSICALES DE L'ÉTÉ 85 (v.o.), Mac-Mahon, 17ᵉ (380-24-81) : Top Hat.

COMÉDIES AMÉRICAINES (v.o.), Action-Ecoles, 5ᵉ (325-72-07) : Whisky à gogo.

M. DURAS, Denfert, 14ᵉ (321-41-01) : India Song, Aurelia Steiner.

L'ÉTÉ D'EASTWOOD (v.o.), Action Rive gauche, 5ᵉ (329-44-40) : l'Inspecteur Harry. – Salle 2 : l'Epreuve de force.

A. KUROSAWA (v.o.), Saint-Lambert, 15ᵉ (532-91-68), en alternance : Dersou Ouzala, Barberousse, Dodes Caden ; + Denfert, 14ᵉ (321-41-01), en alternance : les Sept Samouraïs (version intégrale), Chiens enragés.

E. ROHMER, Republic-Cinéma, 11ᵉ (805-51-33), en alternance : le Genou de Claire ; la Carrière de Suzanne – la Boulangère de Monceau ; la Marquise d'O ; la Collectionneuse ; + Denfert, 14ᵉ (321-41-01) : le Beau Mariage, Pauline à la plage.

CYCLE A. TANNER, 14 Juillet-Parnasse, 6ᵉ (326-58-00) : Dans la ville blanche.

TEX AVERY (v.o.), Action-Christine, 6ᵉ (329-11-30) ; George-V, 8ᵉ (562-41-46).

GENE TIERNEY (v.o.), Action Christine, 6ᵉ (329-11-30) : Péché mortel.

TOTO Republic-Cinéma, 11ᵉ (805-51-33), 20 h 20 : Toto le Moko.

Les séances spéciales

ANOTHER COUNTRY (Brit., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6ᵉ (633-97-77), 24 h.

AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Templiers, 3ᵉ (272-94-56).

LES CHARIOTS DE FEU (Brit., v.o.) : Boîte à films, 17ᵉ (622-44-21), 17 h 30.

LE DERNIER MÉTRO (Fr.) : Studio Galande, 5ᵉ (354-72-71), 18 h 10.

LA DERNIÈRE VAGUE (Aust., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6ᵉ (633-97-77), 24 h.

FEMMES NOIRES, FEMMES NUES (Iv., v.o.) : Olympic, 14ᵉ (544-43-14), 18 h.

JULES ET JIM (Fr.) : Châtelet-Victoria, 1ᵉʳ (508-94-14), 20 h.

LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1ᵉʳ (508-94-14), 20 h 45.

MACAO, LE PARADIS DES MAUVAIS GARÇONS (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6ᵉ (633-97-77), 24 h.

POSSESSION (**) (Brit., v.o.) : Templiers, 3ᵉ (272-94-56), 22 h.

ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5ᵉ (354-72-71), 22 h 30.

LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o.) : Saint-Ambroise, 11ᵉ (700-89-16), 20 h.

LA SOIF DU MAL (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1ᵉʳ (508-94-14), 18 h 50.

RADIO-TÉLÉVISION

Lundi 12 août

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Cinéma : l'Inconnu du Nord-Express.
Film américain d'A. Hitchcock (1951), avec F. Granger, R. Roman, R. Walker, L.-G. Carroll, L. Elliott, M. Lorne, P. Hitchcock. (N.).
Un joueur de tennis rencontre, dans le train Washington-New-York, un jeune homme étrange qui lui propose de tuer sa femme, dont il veut divorcer, en échange du meurtre de son père à lui. Tiré d'un roman de Patricia Highsmith, un sujet qu'Hitchcock s'est splendidement approprié en y greffant tous ses thèmes (culpabilité, fascination du mal, etc.).

22 h 15 Portrait de Bruno Bettelheim.
Un autre regard sur la folie (nᵒ 1), réal. D. Karlin.
Premier numéro d'une grande rediffusion. Un étonnant personnage en face des enfants et de la vie. Bruno Bettelheim, psychanalyste autrichien, réchappé des camps de concentration nazis, émigré aux Etats-Unis où il a animé pendant une trentaine d'années une école pour enfants dits incurablement fous. Qualité exceptionnelle.

23 h 30 Journal.

23 h 45 Choses vues : Hugo lu par M. Piccoli.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Opéra : le « Ring » du centenaire.
Le Crépuscule des dieux, de Wagner, mise en scène P. Chéreau, dir. P. Boulez. Avec M. Jung, F. Mazura, F. Hubner... (en liaison avec France-Musique).
Le Crépuscule des dieux *fin des héros, fin des dieux, fin du cycle de cette* Tétralogie du centenaire. *Wagner compositeur y est à son zénith. Pierre Boulez porte à incandescence ces conflits terrestres sur fond cosmique : Siegfried infidèle à Brunehilde, celle-ci le fait tuer. Wagner achève son œuvre sur un drame bourgeois de grand format, que Chéreau déploie sous les yeux d'une foule muette qui, face à l'embrasement final, restera seule sur scène. Cette fin n'est qu'un grand point d'interrogation.*

0 h 50 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma : les Œufs brouillés.
Film français de J. Santoni (1975), avec J. Carmet, M. Lonsdale, A. Karina, J.-C. Brialy, M. Aumont, M. Bosc, N. Pereylon.
Selon une opération préparée par un publiciste, le président de la République va dîner chez un Français moyen et sa femme. La vie du couple s'en trouve perturbée. Comédie de mœurs rappelant celles de Frank Capra sur la démagogie politique. Carmet sensationnel en petit bourgeois qui se croit devenu un homme important.

22 h 5 Journal.

22 h 30 Thalassa.
Magazine de la mer, de G. Pernoud.
« America Cup », reportage d'Alain Le Garrec et Dominique Duchateau.

23 h 15 Rencontres de l'été.

23 h 20 Prélude à la nuit.
« Commentaire pour un tableau biblique » d'Alfredo Cece par l'Orchestre de chambre de la Fondation Franco Michele Napolitano, dir. F. Zigante.

CANAL PLUS

20 h 30, la Tour Eiffel en otage, film de C. Guzman ; 22 h 15, Les plus grandes corridas mexicaines et espagnoles ; 23 h 15, Festival de jazz d'Antibes 1984 (Chick Corea) ; 0 h 35, Humongous, film de D. Lynch ; 2 h 5, L'homme au katana.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Feuilleton : « le Chevalier à la charrette ».
21 h Vᵉ Festival international de piano de La Roque-d'Anthéron : harmonies poétiques et religieuses, de Liszt.
22 h 30 Nuits magnétiques : Family Life.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 4 Avant-concert : Grande sonate en la majeur, de Wagner.
20 h 35 Concert (en simultané sur Antenne 2) – Festival de Bayreuth. Le ring du centenaire : « Le crépuscule des dieux », de Wagner, par les Chœurs et l'Orchestre du festival, dir. P. Boulez, sol. M. Jung, F. Mazura, H. Becht, G. Jones.

Mardi 13 août

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 15 ANTIOPE 1.
11 h 45 La une chez vous.
12 h Jeu : Le grand labyrinthe.
12 h 35 La bonne aventure.
13 h Journal.
13 h 45 Choses vues : Hugo lu par Michel Piccoli.
13 h 55 Croque-vacances (et à 16 h 40).
Variétés, bricolage, dessins animés...
14 h 30 Santé sans nuages.
Le végétarisme.
15 h 30 Portrait : Paul Lyonnet.
Pianiste de concert et professeur nonagénaire.
17 h 40 La chance aux chansons.
18 h 5 Mini-journal pour les jeunes.
18 h 15 Série : les mystères de Paris.
19 h 15 Jeu : Anagram.
19 h 40 Les vacances de Monsieur Léon.
20 h Journal.
20 h 35 Haroun Tazieff raconte « sa » Terre.
Haroun Tazieff et les volcans (dernier volet de la série), réal. : J.-L. Prévost.
Nᵒ 7. Deuxième partie d'une série consacrée aux éruptions volcaniques. Du Kivu au Congo à l'Erebus au cœur de l'Antarctique en passant par l'Etna, l'illustre vulcanologue raconte les mésaventures de la Terre.
21 h 30 Théâtre : les Violettes.
Comédie de G. Schehadé, mise en scène de G. Guillot (enregistrée au théâtre de l'Athénée), collab. ministère de la culture. Avec M. Baquet, L. Rovère, H. Poirier.
Une pension de famille peuplée de curieux personnages : un baron ami des poules de basse-cour, une vieille dame bigote, un professeur savant atomiste et un homme à tout faire, une comédie surréaliste.
23 h 15 Vidéo-danse : Rude raid.
Réal. M. Caro. Avec E. Larondo, M. Prelonge, P. Decoufle, F. Werle, chorégraphie R. Chopinot.
Spectacle en douze tableaux conçu avec les moyens vidéo les plus sophistiqués : incrustations de personnages, décors miniatures.
23 h 30 Journal.
23 h 45 Choses vues : V. Hugo lu par Michel Piccoli.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

6 h 45 Télé matin.
10 h 30 ANTIOPE.
11 h 45 Récré A 2.
12 h Journal et météo.
12 h 10 Jeu : L'académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : Magnum.
14 h 25 Aujourd'hui la vie.
A table (les fast-food et l'art de la table).
15 h 25 Série : Une affaire pour Manndli.
15 h 50 Sports été.
Basket : finale de la Coupe d'Europe (Madrid-Zagreb) ; l'America Cup (préparation).
18 h Récré A 2.
Viratatoums ; Wattoo-Wattoo ; Zora la rousse.
18 h 40 Flash info.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Informations régionales.
19 h 40 Feuilleton : Permis de construire.
20 h Journal.

20 h 35 Cinéma : le Petit Baigneur.
Film français de R. Dhéry (1967), avec L. de Funès, R. Dhéry, C. Brosset, A. Parisy, F. Fabrizi, J. Legras (Rediffusion).
Un constructeur de bateaux court après son inventeur qu'il a imprudemment chassé et dont il a besoin pour assurer une commande. quelques idées amusantes. Mais, dans l'ensemble, Louis de Funès et la troupe des Branquignols ne font pas très bon ménage.
22 h 10 Rêves de stars : Guy Marchand.
Emission de S. Vannier et C. Genest.
Deuxième numéro d'une nouveauté estivale. Une personnalité (ici l'acteur Guy Marchand) raconte un rêve, illustré en partie d'une séquence vidéo. Ce rêve est ensuite analysé par un psychothérapeute.
23 h Journal.
23 h 25 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 10 Dessin animé : La panthère rose.
19 h 15 Informations régionales.
19 h 40 Coups de soleil.
19 h 55 Dessin animé : Il était une fois l'homme.
20 h 5 Les jeux.
20 h 35 Cinéma : SAS à San-Salvador.
Film franco-allemand de R. Coutard (1982), avec N. O'Keeffe, R. Harmstorf, A. Diffring, D. Lassander, C. Jarret, M. Kaelin.
Un prince autrichien au service de la CIA doit neutraliser un homme qui impose sa propre loi au San-Salvador. Le premier roman de Gérard de Villiers porté à l'écran. On a voulu en faire un événement. C'est un naufrage.
22 h Journal.
22 h 25 Théâtre : la Révolte des « Cascavèus ».
De R. Lafont, réal. : J.-Ph. Monnier. Création du Centre dramatique occitan de Toulon, mise en scène A. Neyton, avec G. Louret, I. Ferrié, D. Noé.
1630 : le cardinal de Richelieu resserre l'étau du pouvoir central sur les provinces. La noblesse en colère pousse le peuple à l'insurrection. Spectacle empreint de nouveauté, chanté en français et en langue occitane.
23 h 20 Rencontres de l'été.
23 h 25 Prélude à la nuit.
Air de « Norma », de Bellini, interprété par D. Yankova et K. Christova, piano.

CANAL PLUS

7 h, Gym à gym ; 7 h 10, Top 50 (et à 19 h 15) ; 7 h 45, Robin des Bois ; 8 h 35, Dancin'days (et à 13 h 5) ; 9 h 5, Cabou Cadin (et à 12 h 25) ; 9 h 10, Hill Street Blues ; 10 h, la Bande des Quatre, film de P. Yates ; 11 h 35, Les pionniers du Kenya ; 14 h, Parlez-moi d'amour, film de M. Drach ; 15 h 35, Camp disciplinaire, film de R.-J. Siegel ; 17 h 5, L'homme au katana ; 18 h 10, Bioman ; 18 h 35, Jeu : Les affaires sont les affaires ; 19 h 5, L'esclave Isaura ; 20 h 30, le Vol du Sphinx, film de L. Ferrier ; 22 h 20, la Garce, film de C. Pascal ; 23 h 50, Cet homme est dangereux, film de J. Sacha ; 1 h 20, Les superstars du catch ; 2 h 15, Document : Les derniers marins.

FRANCE-CULTURE

6 h, Les cinéastes du documentaire ; 7 h, Sous la radio, la plage ; 8 h 5, La mer, en long et en large ; 8 h 30, Les chemins de la connaissance : *guérir par les plantes, de la tradition à la science* ; 9 h 5, Temps libres : étrange-étrangeté (et à 11.00, le foot américain ; à 11.30, feuilleton : « Un voyage en Vendée, ou le royaume de Louis XVII » ; à 14.30, invité : Severo Sarduy ; à 16.00, les différences ; les taxis ; l'autre journal ; à 18.30, Actualités ; les OVNI ; à 19.15, façons de parler) ; 9 h 30, Mémoires du siècle, avec Nino Frank ; 10 h 30, L'opérette, c'est la fête : Franz Lehar ; 12 h, Panorama : entretien avec Michel Tournier ; 13 h 40, Chansons pour un été : chansons d'outre-France (la Suisse) ; 14 h, Nouvelles policières : « Prenez garde aux ballons rouges », de Pierre Very ; 15 h 30, Le crépuscule des albatros ; 17 h, Héros du rock : première vague psychédélique, avec Lou Reed ; 17 h 10, Le pays d'ici : à Foix ; 18 h 5 Agora, avec Ivan Cloulas, historien ; 19 h 30, Penta-di-Casinca, un village de Haute-Corse.
20 h 30 Feuilleton : « le Chevalier à la charrette ».
21 h Vᵉ Festival international de piano de La Roque-d'Anthéron : récital de piano Sviatoslav Richter.
23 h Nuits magnétiques : les hôtels.

FRANCE-MUSIQUE

6 h, Musique légère : œuvres de Lutereau, Bacri, Kander, Gershwin ; 7 h 10, Réveille-matin : à 7 h 30, Idée fixe ; à 8 h 40, Bonjour M. Trenet ; 9 h 8, Le matin des musiciens : Bartok en son temps ; œuvres de Bartok, Varèse ; 12 h 5, Concert-lecture : œuvres de Gesualdo, Hindemith, Poulenc, Victoria par l'Ensemble vocal Gérard-George ; à 13.15, *Petite symphonie concertante de Martin* ; 13 h 40, Sonates de Scarlatti, par Scott Ross ; 14 h 2, Mémoires des sillons : petite histoire du phonographe – Adeline Patti ; œuvres de Bellini, Donizetti, Lotti ; 15 h, La chanson des Rolands : œuvres de Vivaldi, Haydn ; 18 h, Une heure avec... Gilbert *Bezzina, violon baroque, et Blandine Verlet, clavecin* : œuvres de Bach ; 19 h 5, Le temps du jazz : rencontre du troisième type ; 19 h 30, Programme musical : quatuor de Dvorak ; 20 h 4, Avant-concert : « Sonate en ré majeur » de Mozart.
20 h 30 Concert : « la Fée de midi », poème symphonique, de Dvorak, « Concerto pour piano et orchestre nᵒ 3 en ut mineur », de Beethoven, « Symphonie nᵒ 5 en si bémol majeur », de Glazounov, par l'Orchestre symphonique de la Radio de Berlin, dir. W. Weller, sol. Radu Lupu, piano ; en complément de programme : « le Baiser de la fée », de Stravinski.
23 h 5 « A la mi-août, c'est tellement plus romantique » : œuvres de Messager, Milhaud, Luzzaschi, Sibelius, Fauré, Ketelbey...



ENVIRONNEMENT

LA LUTTE CONTRE LA POLLUTION DANS LES DEUX ALLEMAGNES

La peur du gendarme « vert »

Le 19 juillet dernier, le *Journal officiel* de la République démocratique allemande a annoncé la création d'un corps d'inspecteurs de l'environnement. Ces contrôleurs pourront infliger jusqu'à 10 000 marks d'amende aux entreprises polluantes.

Le gouvernement d'Allemagne de l'Est est de plus en plus inquiet face aux ravages de la pollution. Celle-ci est due notamment aux 300 millions de tonnes de lignite à haute teneur en soufre que l'on brûle pour ne pas avoir à importer de pétrole soviétique. Or, ces nuages noirs retombent en pluies acides et on estime que les forêts situées en Allemagne de l'Est sont en plus mauvais état encore que celles de RFA.

Bien entendu, comme souvent dans les pays du bloc soviétique, le Parlement de la RDA a voté en 1972 des lois draconniennes. Elles n'ont jamais été appliquées. La dépollution coûte cher. Alors on a cassé le thermomètre. Depuis 1982, un décret confère un caractère secret aux données concernant les émissions polluantes.

Cela n'empêche pas les associations écologistes de se multiplier et de bombarder de plaintes les responsables du Parti. En outre, le gaz ne s'arrête pas à la frontière et les régions limitrophes de l'Allemagne de l'Ouest se plaignent. Par vent d'est, plusieurs villes de RFA ont dû décréter l'alerte au smog l'hiver dernier. Il fallut donc prendre des mesures. Lors d'une conférence de l'ONU sur l'environnement, qui s'est tenue à Helsinki en juillet, la RDA a promis de réduire d'un tiers ses émissions d'oxyde de soufre d'ici à 1993. Pour rendre crédible cette décision — qui laissesceptiques les experts de l'Ouest — on a donc nommé des inspecteurs antipollution.

Dans ce domaine, la RDA est bien en retard par rapport à la République fédérale d'Allemagne (RFA), où, depuis neuf mois, les fonctionnaires qui surveillent les entreprises sont doublés par une police « écologiste ». Vider le cendier de sa voiture sur une petite route de campagne constitue un « délit écologique » en Rhénanie-Westphalie, l'Etat le plus peuplé de l'Allemagne de l'Ouest. Si l'on est « pincé » par une patrouille de police, il en coûte 20 marks (60 F) payables sur-le-champ. Même tarif si, à la sortie du cinéma, on jette sur le trottoir son cornet de frites vide. Partout, des brigades spéciales ont été créées au sein de la police pour lutter contre les pollueurs. Que les poissons d'une rivière se mettent subitement à mourir, qu'une mousse jaunâtre suspecte apparaisse au fil d'un cours d'eau, qu'un liquide visqueux suinte d'une décharge publique et le gendarme « vert » arrive. Sa panoplie comprend une valise, barrée du mot *Polizei*, remplie d'éprouvettes et de tubles à essai pour faire des prélèvements d'eau ou de déchets.

Chantage au chômage

Pour la seule année 1984, la police de l'environnement a eu à résoudre neuf mille huit cent cinq cas de délinquance écologiques en RFA. Mais le nombre élevé d'affaires traitées, pour des brigades qui n'en sont qu'à leurs balbutiements, ne peut dissimuler un fait : dans les filets des policiers « écolos » ne se laissent souvent prendre que les petits poissons.

« pour l'instant, les lois contre la délinquance écologique sont plus symboliques qu'efficaces », affirme le commissaire Heinrich Lotz, de la police de Hesse. *« Et notre formation est bien trop superficielle pour que nous espérions pouvoir lutter contre des professionnels. »*

Les hommes des sections écologiques ne bénéficient en effet que d'un stage de trois semaines, à Hambourg, pour acquérir des connaissances « chimiques, physiques et toxicologiques » : *En fait, notre tâche revient à lutter contre la mafia avec des arcs et des flèches »,* affirme l'un d'eux. Souvent, lorsqu'une importante pollution est décelée, il faut des mois et une longue procédure administrative pour y mettre un terme.

Ainsi le parquet de Kassel, dans le Land de Hesse, avait ouvert une enquête contre un ferrailleur en gros de la région : au mépris de tous les règlements celui-ci brûlait depuis treize ans des wagons de chemins de fer bons pour la casse. Il a fallu une enquête de la brigade écologique pour que l'autorisation spéciale, dont l'entrepreneur bénéficiait depuis plus d'une décennie, lui soit retirée.

Les gendarmes « verts » subissent parfois des échecs. Ils se trouvent, par exemple, désarmés devant les usines chimiques qui disposent de spécialistes, dont la formation est sans commune mesure avec celle des policiers. Ces experts trouvent facilement de bonnes raisons pour contester les analyses ordonnées par la police ou critiquer la méthode adoptée pour effectuer les prélèvements.

Enfin, les employeurs n'hésitent pas à faire du chantage au chômage auprès de la justice et des autorités locales ; ils invoquent le nombre d'emplois qui seraient supprimés si on s'avisait de fermer l'usine polluense. Cet argument est parfois décisif dans un pays qui compte, ne l'oublions pas, deux millions trois cent mille chômeurs.

MARC AMBROISE-RENDU.

LES RAVAGES DES INCENDIES EN CORSE

Vol au-dessus des terres brûlées

Bastia. — Vol en rase-mottes sur le vallon touffu d'où monte une sombre nuée... Un feu, à peine maîtrisé, vient de reprendre au lever du vent dans la forêt de Conca, au sud de la Corse. A quelques mètres du petit avion, un Canadair pique, lâche ses 5 tonnes d'eau, repique vers la mer proche pour remplir ses réservoirs, puis revient. C'est la course contre le feu, au rythme de soixante largages par jour. Vus du ciel, les abords de Conca paraissent lunaires : squelettes de bois noircis et terres brûlées.

Le petit avion continue son vol, filant vers le nord de l'île à basse altitude. Au sol défile d'abord un maigre maquis : à force de flamber au fil des années, la végétation s'est réduite à un ersatz de forêt. Puis se succèdent vals et crêtes couverts d'arbres et... à nouveau apparaissent creux et pics désertifiés par le feu. En cet été 1985, du sud au nord, de l'est à l'ouest, la Corse s'est embrasée. Calvi et son camping, la Balagne et son pacage, le sud bastiais jusqu'au port du cap Corse, Ghisoni près d'Aléria, la vallée de Cisco, les environs d'Ajaccio, Conca... aucun de ces sites n'a été épargné. Des dizaines de milliers d'hectares de forêts ont été incendiés, plusieurs maisons détruites, des familles évacuées. Depuis 1983, l'île n'avait connu de tels dégâts.

De notre envoyée spéciale

Le petit avion se pose au PC de Ghisoni, en Haute-Corse. Là, depuis une douzaine de jours, des hommes luttent contre le feu, au bord de l'épuisement. Sous l'autorité du lieutenant-colonel Antoine Battesti, directeur départemental des services d'incendie et de secours, se battent, coude à coude, les pompiers, les hommes de la sécurité civile, les renforts militaires et des villageois.

Dans les étroits passages avec des foyers inaccessibles aux Canadairs — les rois dans la maîtrise rapide du feu — se glissent des hommes pour qui *« le feu, c'est comme la guerre : il gagne ou nous gagnons »*. Lorque le vent a repris, il leur a fallu « tenir » le feu, « l'empêcher de basculer » des crêtes vers le creux des vallons où se tapissent les villages.

A qui profite le feu ?

A Ghisoni comme partout en Corse, d'importants moyens ont été mobilisés, ceux des départements insulaires et ceux du continent. Au colonel Ernest Lambert, dirigeant l'état-major tactique de la sécurité civile, revient la responsabilité de répartir les secours nationaux mis à la disposition du préfet de région. Huit Canadairs sont aujourd'hui en service ; et, s'il le faut, des trackers, des DC-6, etc. Sept cent cinquante hommes sont à pied d'œuvre, dont cinq cent cinquante venus du continant en renfort. Les efforts ne sont pas épargnés.

« Mais plus les moyens s'accroissent, plus augmente le nombre des mises à feu. » Ce constat statistique fait l'unanimité des sauveteurs ou des victimes. Mais là s'arrête cet unanimisme. Une psychose des incendiaires enflamme les esprits, et chacun d'accuser l'autre : bergers, voisins jaloux, pyromanes, criminels, anciens pieds-noirs, touristes, nationalistes et même gendarmes... Nul n'est épargné dans le concert des accusateurs de tout bord.

Les pouvoirs publics sont, comme à l'ordinaire, mis au pilori. Qu'importe les moyens, pourvu que s'attise la polémique... L'assemblée de Corse, les syndicats d'agriculteurs, des organisations pronationalistes sont intervenus. A qui profite le feu ? La question reste sans réponse pour le moment. Une autre interrogation persiste : à quoi ont servi les subventions destinées à débroussailler les forêts et maquis ? Ce serait là le moyen le plus efficace de prévenir le feu. Mais, *« du feu, on en parle à vif et... on l'oublie sitôt la saison passée »*.

DANIÈLE ROUARD.

POINT DE VUE

Le vent en flammes

par REZVANI

LES poumons de la côte méditerranéenne française brûlent. Un peu plus en profondeur, chaque année les mêmes forêts sont « nettoyées » par l'incendie sauvage. En été, aucune force humaine ne peut entrer en lutte directe avec ce feu insaisissable. En été, aucune des armes aux mains des « guerriers du feu » ne sont à la mesure de cet élément. On le sait. On ne peut se faire d'illusions. Il n'y a pas de lutte possible lorsque sont réunies les conditions du fléau absolu. Qu'on s'en tienne à distance ou alors il tue.

Le feu ne doit pas être considéré comme un adversaire. Il ne mérite aucun héroïsme, aucun sacrifice humain. Il est hors de ces mots-là. Et il doit le rester. Celui que Colette nommait le *« maître d'août »* est le fruit de notre négligence. Il pourrait ne pas avoir lieu.

Chaque année, lorsqu'il descend d'un coup des collines et butte sur la mer, on sait que contre sa violence nulle violence humaine, nulle violence technique ne sont possibles. Quoiqu'en disent les journaux, il est hors de la guerre. Il n'y a pas de « guerre du feu ». Pas plus qu'il ne peut y avoir de guerre du vent. Car le feu c'est le vent en flammes. Il en a la vitesse, la fluidité, l'immatérialité. Et personne n'a jamais eu la folie de tenter d'arrêter le vent — ou de le tuer.

Pourtant avec quelle obstination chaque été des armées suréquipées venues de tous les points de France se lancent dans cette lutte perdue d'avance. Dans un délire de publicité, d'images, de paroles officielles, on conjure le fléau. Il y a là quelques chose d'obscur, de primitif. Une sorte de culte national est rendu au vent en feu.

> **BLANCHIR LE LINGE ET ROUGIR LA MER**
>
> Les fabricants italiens de lessive devront abaisser de moitié la teneur en phosphates de leurs poudres à laver. Telle est la mesure décidée par le gouvernement de la Péninsule sur proposition de M. Alfredo Biondi, ministre de l'environnement. C'est un coup dur pour une industrie qui fonde sa publicité sur le slogan « lave plus blanc », mais un soulagement pour tous ceux que préoccupe la pollution des eaux, et notamment de l'Adriatique. Selon l'association nationale italienne des consommateurs 26 000 tonnes de phosphates, se déversent chaque année dans cette mer à demi fermée, y provoquant une eutrophisation, c'est-à-dire une diminution de l'oxygène des couches profondes et donc la mort des poissons. En revanche, des algues rouges prolifèrent en surface, rendant la baignade impossible. Les industriels de la lessive devront chercher une autre substance que le phosphate, dont, rappelons-le, la seule propriété est de « blanchir » le linge sans le rendre véritablement plus propre.

Comme fascinés, les hommes jettent leurs corps sur cet « ennemi » sans corps. Et le vent de flamme rue. Cinq jeunes volontaires sont morts. Un sixième vient de brûler cette nuit.

Ces morts sont scandaleuses. Elles ne devaient pas avoir lieu. Ce sont des morts sacrificielles. Et le « maître d'août » ne mérite pas ces sacrifices-là. Le « maître d'août » ne doit pas être. Nous devons lui couper les vivres... en hiver.

Ces feux informes et divers ne doivent plus nous être imposés par la sécheresse, la saleté des broussailles, le vent. La lutte qui se révèle si peu efficace en été pourrait être menée le reste de l'année. Le feu ne peut être combattu que par le feu. Mais à l'homme de choisir le moment : lorsque la forêt se trouve dans une relative humidité. Ce même territoire si facilement inflammable en été l'est incomparablement moins en hiver. Il suffit de décider du lieu, de l'heure selon le sens et la force des vents.

Tout le long de l'hiver, de semaine en semaine, les broussailles de la forêt pourraient ainsi être brûlées sur pied, sans danger. Les débroussaillages si coûteux seraient réservés aux zones délicates. Sans prendre de risques, pompiers, avions du feu contrôleraient ces grands assainissements, interviendraient là où il faut.

Le feu d'hiver jouerait en quelque sorte le rôle de vaccin : le mal administré à dose réduite.

Pourquoi pas ce défi-là ?

LE CARNET DU Monde

Décès

— Mme Henri Bacquié,
Le colonel et Mme Claude Bacquié,
ont la douleur de faire part du décès du

lieutenant-colonel (ER)
Henri BACQUIÉ,
officier de la Légion d'honneur,
médaille militaire.

Les obsèques ont eu lieu le 7 août 1985, à Azille (Aude).

— M. Pierre Bes,
Chantal et Jean-Claude Fontaine,
François Bes,
Catherine Bes et Steve Dudley,
M. André Barthes,
Mme Henriette Barthes,
Les familles parentes et alliées,

ont la douleur de faire part du décès de

Germaine BES,
née Barthes,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
médaille de la Résistance,

survenu le 7 août 1985.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 13 août, à 10 h 30, en la chapelle de l'hôpital du Val-de-Grâce, 277 *bis*, rue Saint-Jacques, 75005 Paris.

L'inhumation aura lieu le même jour, à 17 heures, au cimetière de Tours-Esvres (Indre-et-Loire).

24, rue de Fontenay,
92140 Clamart.

— Félix-André et Marie-Thérèse Gaiffe,
Marie-Thérèse Ducatez.
Sœur Anne Gaiffe,
Odette Robart,
Sœur Jacqueline Gaiffe,
Michel et Bernadette Caillaud,
Marguerite et Michel Drouet,
Geneviève et Etienne Michau,
Michel et Annette Gaiffe,
Marie-Claire et Alain Mortreux,
ses enfants,
ses petits-enfants,
ses arrière-petits-enfants,
ses arrière-arrière-petits-enfants,

font part du décès de

Mme Félix GAIFFE,
née Thérèse Libouton,

survenu au Val-André le 3 août 1985, dans sa quatre-vingt-dix-huitième année.

Les obsèques religieuses ont été célébrées à Pléneuf (Côtes-du-Nord), le 10 août 1985.

— Emile et Lucienne Goichot,
François et Bernard,
Serge Ravet,
Mme Robert,
Mme Varrot,
Mlle Colette Varrot,
Mme Ravet,

ont la douleur de faire part du décès accidentel, en Crète, le 3 août 1985, à l'âge de trente ans, de

Colette GOICHOT.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

Tous ceux qui l'ont connue et aimée garderont la mémoire vivante de sa radieuse générosité.

6, rue Geiler,
67000 Strasbourg.
22, boulevard de Belleville,
75020 Paris.
25, rue Jean-Bouveri,
71230 Saint-Vallier.

— Saint-Tropez.

Les familles Lagarouste, Symonds-Fourquet,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Roger LAGAROUSTE.

— Paris. Dijon.

M. et Mme Raymond Bacque,
leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
M. le docteur Jean Royer
et Mme Jean Royer,
leurs enfants et petits-enfants,
Mlle Huguette Royer, chirurgien-dentiste,

ont la douleur de faire part du décès de leur sœur, tante, grand-tante, et arrière-grand-tante,

Mlle Yvonne ROYER,
professeur agrégé de l'Université,

survenu le 7 août 1985, dans sa soixante-dix-septième année.

Les obsèques ont eu lieu en l'église Saint-Michel de Dijon, dans l'intimité de la famille.

238, boulevard Raspail,
75014 Paris.
24, rue du Château.
21016 Dijon.
33, place Saint-Michel,
21016 Dijon.
10, boulevard de Brosses,
21016 Dijon.

> *Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du* Monde *», sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

— Mme Joseph Malaspina,
née Simoni,

Mme Léon Battaglini, née Simoni,

M. et Mme Eric Joly,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Joseph SIMONI,
née Marguerite Le Touze,

leur mère et grand-mère,
survenu le 27 juillet 1985, à Sorio (Corse), dans sa quatre-vingt-dix-septième année.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu le 29 juillet, en l'église Saint-Philippe de Sorio.

83, boulevard de Montmorency,
75016 Paris.
2, rue de Ciry,
75016 Paris.

LÉGION D'HONNEUR

GRANDE CHANCELLERIE

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Johann Bernhard, Joaquin Martinez-Garcia.

DÉFENSE

Sont nommés *chevaliers* :

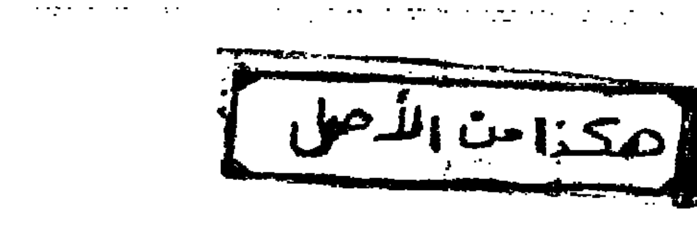
MM. Jean Balmont, Gaston Bastianaggi, Yvan Beausire, Roger Bucher, Ahmed Chaïb Draa, Hervé Chentil, André Cosne, Jean Cote, Jean-Baptiste Crabe, Stéphan Czech, Abel Darniche, Maurice Delmer, Georges Doulet, Charles Dumas, René Durand, Maurice Esling, Marcel Garaud, Raymond Gonneau, Marcel Graeber, Joseph Guidicelli, Jean-Louis Guillamot, Emile Guyard, Bernard Legendre, François Le Goff, Jean-Louis Letot, Marcel Levoir, Joseph Long, Jean Mesgard, Yves Ollivier, Ivan Pavloff, Albert Pivette, Victor Poirot, Jacques Poncet, Gustave Roussel, Raymond Ruffier, Bel Abbès Sallat, Jean Sauvant, René Spinosa, Jean Sylvestre, Alfred Théry, Joseph Thibaut, Louis Tschupp, Bernard Voisin, Joseph Adout, François Alata, Yves Allain, Xavier Alquier, Jacques Amar, Diégo Ambert, Jean Andréani, Robert Andreu, Eugène Arfini, Roland Augué, Pierre Azoulay, Maurice Baillet, Lucien Barqui, Maurice Barreaux, Lucien Barrial, Germain Bégin, Pierre Ben Aïch, Georges Berg, Louis Bérot, Roland Bessin, Gaspard Bevilacqua, Jean Billes, Jacques Blache, Michel Blanc, Georges Blanchot, Maurice Bonneau, Raymond Botet, Roger Bréhat, Roger Brest, Eugène Breton, Fernand Briaud, Fernand Brunet, Georges Buglio, Roger Bussetta, Pierre Cabellic, Jean Carbonnell, Yves Carion, Adrien Castille, Joseph Cervoni, Paul Chapus, Alexandre Charbonnier, Jean Charreteur, André Charton, Jean Chastang, Henry Chave, Robert Chazot, Giacomino Chiusano, Jean Coletti, René Colombel, André Cotton, Marcel Couleau, André Courcier, André Courtade, Louis, Couton, Jean Cozien, Hubert Cremois, André Dappelo, Georges Darricau, Julien Decise, André Dédominici, Marcel Dekyvère, Christian Demaison, Jean Denancé, Gilbert Déprad, Jacques Desclos, Henri Desgats, Gaston Devaiez, Jean Dougados, Jean-Marie Drouin, Norbert Dubois, Yvon Dufaud, Gilbert Duluc, Daniel Dupont, Alexandre Dzalba-Lyndis, Jacques Eglem, François Escande, Raphaël Exposito, Louis Fahr, Henri Farcy, Marcel Fargues, Jacques Ferrier, Blaise Figarella, Jean-Claude Fleurette, Jacques Floch, Léon Fortin, Roger Gadéa, Jean Gallucci, Rolland Gamba, Louis Gaultier, Yves Gaultier de Kermoal, André Gay, Urbain Gayraud, Antoine Gilbert, Georges Girard, Jean Giroud, Lucien Girny, René Gouguenheim, René Goujon, Albert Grail, René Greder, Marcel Grennepois, Maurice Grenier, Serge Grosperrin, Roger Gueydan, René Guillemin, Henri Guillermoz, Guy Guionnet, Roger Gunther, Jean Hatem, Maurice Hautefeuille, Marcel Herades, Victor Hug, Robert Hugon, José Ibanez, Robert Ibanez, André Issaly, Jean Jardinier, Georges Jarreton, André Jaffus, Robert Janin, Robert Jeanmougin, Etienne Jobard, Louis Jourdan.

M. Antoine Juguet, Mme Colette Jusserand, MM. Karl Kalbfleisch, Jean Kappler, Jean Khaznadar, Pierre Kitiaschvili, Maurice Kochl, Guy Labedan, Joseph Lacrampe-Couloume, Victor Laffarge, Roger Lafont, Jean Laluque, Emile Lambert, Jean Lamothe, Jean-Pierre Lauguerot, Roger Lavergne, Roger Le Bailly, Pierre Lebarillec, André Le Bihan, Maurice Lefèvre, André Léglise, Germain Legros, Hector Lemahieu, Lucien Le Mansec, Georges Le Moing, Jules Le Page, Pierre Lery, Albert Liard, Inacio Liceaga, Paul Liegeois, Yves Ligier, Roger Limorté, Roger Lorenzi, Joanny Lotte, Robert Lucot, André Magnin, Maurice Mahé, Georges Mangin, André Maniller, Justin Marcerou, Gabriel Maréchal, Wladislaw Markiewicz, André Massicot, Paul Masson, Marcel Mauduit, Roger Maur, Jean Mayer, Marc Méraud, Pierre, Mercinier, Fernand Mestré, Charles Métin, Marcel Michaux, Henri Michel, Raymond Milot, Vincent Molina, Clément Molly-Mitton, Maurice Moreau, Etienne Moulin, Lucien Musset, Louis Neuvilly, René Noël, Alfred Noiret, Georges Nonnenmacher, Jean Ollivier, Jean-Marie Olmedo, Jean-Louis Panizza, Paul Pareilleux, Paul Paris, Louis Pascal, Joseph de Pasquale, Angel Perez, Roger Perles, André Perlin, Alphonse Petit, Jean Petit, Jean Peyron, Jean Philippe, Michel Pianelli, Jean Pinto, Fernand Plauche, Jean Pollet, Abram Posalski, Henri Poulard, Louis Prince, André Quercy, Paul Quilichini, Charles Rabian, Louis Rabier, Roger Racle, Georges Radenac, Marcel Ragonneau, Charlot Rambaud, Henry Rambaud, Henri Rambaudi, Martial Raymond, Robert Raymond, René Remoissenet, Roger Rémond, Paul Reydy, Jean-Pierre Ribreau, Mariano Rodriguez, Denis Roigt, Barthélemy Rolland, Georges Roques, Jacques Roturier, Jean Roudière, Albert Roux, Pierre Sabalette, Jean-Adrien Saint-Martin, Désiré Samuel, Louis Schoessler, Albert Seewald, Roger Seitert, Jean-Baptiste Séréni, Louis Serrahy, Elie Servant, Pierre Seurot, Roger Siegwald, Edouard Simoes, Roger Simon, Henri Sinturet, Charles Steinmetz, Maurice Taouss, Victor Tarlet, Henri Tarrade, Frédéric Terranova, Joseph Thomas, Jean Tiné, Jacques Tricqueneaux, Gaston Truffaut, Fernand Tudisco, Louis Vache, Raymond Vaissières, Maurice Van Damme, Charles Vareille, Jacques Vauzelle, Eugène Ventura, Jean Verdonnet, Bernard Verdun, Louis Vinet, Marcel Vitale, Guido Vizzutti, Henri Volluet, Paul Vuillemenot, Georges Wasner, Emile Wolter, Antoine Zeddi, M'hammed Zindi.

INTÉRIEUR ET DÉCENTRALISATION

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Jean-Louis Bondil, Jacques Godefroy, Raymond Gonzales, Patrice Grillo, tous les quatre à titre posthume.



sports

LES CHAMPIONNATS D'EUROPE DE NATATION

Les Français refont surface

A la veille des championnats d'Europe, qui se sont terminés dimanche 11 août à Sofia, M. Henri Serandour, président de la Fédération française de natation et Patrice Prokop, directeur technique national, avaient pris soin de déclarer en chœur : *« Nous allons à Sofia pour préparer les championnats 1987, qui se dérouleront à Strasbourg ».* De son côté, Michel Rousseau, le dernier champion d'Europe français en date, prévenait : *« Le niveau des Jeux olympiques était celui de mauvais championnats d'Europe. A Sofia, il faudra se satisfaire de places en finale ».* Pouvait-on mieux préparer l'opinion à une éventuelle déconvenue, après les deux médailles surprises de Los Angelès ?

A l'heure du bilan, la sélection française ne totalise que deux places de finaliste. Bien que proche de celui de 1983, ce maigre résultat n'a ni les mêmes causes, ni les mêmes effets. Après Rome, M. Serandour levait les bras au ciel en dénonçant une certaine hypocrisie à la française : *« On ne peut à la fois refuser l'élitisme et réclamer à cor et à cri des médailles ».* Il fallait, selon lui, organiser l'élite, lui donner de l'ambition et les moyens de son ambition.

Mise en place depuis deux ans, cette politique donne ses premiers effets. Considérablement rajeunie (dix-huit ans de moyenne d'âge), privée de ses membres les plus expérimentés, l'équipe de France a révélé une belle progression d'ensemble des nageurs et des nageuses français puisque huit records nationaux ont été battus à Sofia.

Au palmarès des championnats d'Europe 1983, la France avait dû se contenter de la médaille d'argent de Murielle Hermine en natation synchronisée. Cette année, Murielle et ses amies ont capitalisé : argent en solo, argent en duo et médaille d'or en ballet. Mais on retiendra surtout le titre de champion d'Europe de Stéphan Caron dans l'épreuve reine du 100 mètres nage libre. Le jeune Rouennais n'était jusque-là qu'un espoir. C'est désormais lui qui donne le « la » à la natation française, entraînant derrière lui d'autres espoirs comme Pascaline Louvrier, Catherine Plewinski et Ludovic Depickère.

Gross, Caron et le sillage de Biondi

L'édition 1985 des championnats d'Europe n'a pas été d'un niveau exceptionnel. Les chronomètres suisses du bassin olympique de Sofia n'ont enregistré qu'un seul record du monde et un record d'Europe. Le vent froid qui lèchait la surface de l'eau donne une première explication. La seconde s'explique par le calendrier : les années post-olympiques sont traditionnellement moins favorables aux athlètes qui, paraît-il, « décompressent » inconsciemment.

La hiérarchie a néanmoins été respectée. Les nageurs et les nageuses de l'Allemagne de l'Est ont gagné trente-huit médailles (soit une de moins qu'en 1983) devant l'Union soviétique (seize) et l'Allemagne fédérale (quinze). Disputés en même temps à Mission-Viejo (Californie), les championnats des Etats-Unis ont servi d'étalon à cette natation du Vieux Continent qui, en raison du boycottage des pays de l'Est, n'avait pu se mesurer valablement aux Américains à Los Angelès.

Cette compétition à distance, par chronomètre interposé, a confirmé chez les dames la suprématie de la RDA. Dans la plupart des cas, la championne des Etats-Unis aurait dû se contenter de la troisième marche du podium. Dans le 200 mètres brasse, où les Allemandes Gerash et Horner ont été battues par la Bulgare Bogomilova (c'est la seule défaite des nageuses est-allemandes), la meilleure Américaine, Johnson, aurait terminé septième. Seule Kim Brown, sur 800 mètres, et Mary Meagher, sur 200 mètres papillon, auraient pu prétendre au titre de championnes d'Europe.

A deux mètres de l'Américain

Chez les hommes, les positions sont moins tranchées. Dominateur sur 100 et 200 mètres dos, Polianski n'a pas masqué le net déclin de la natation soviétique. L'absence de Salnikov sur 400 mètres n'a pas été comblée par les Américains : Cetlinski aurait fini quatrième à Sofia. En revanche, l'Américain Jorgenssen fait la loi sur 800 mètres.

La véritable bagarre entre l'Europe et les Etats-Unis se situe sur les courtes distances. Avec six médailles d'or sur six courses et en prime le record du monde du 200 mètres papillon, l'Allemand de l'Ouest Mickaël Gross a été le grand triomphateur des championnats d'Europe. Pourtant, il a été inquiété sur 100 mètres papillon par l'Anglais Jameson et, sur 200 mètres libre, il aurait dû subir – si l'on compare les temps – la loi du nouveau prodige américain Matt Biondi.

En battant à deux reprises, mardi 6 août, le record du monde du 100 mètres et surtout en le portant au-dessous de 49 secondes, Biondi a imprimé sa marque dans le sprint mondial pour les mois et les années à venir. Avec son record de France à 50 s 20/100, Stephan Caron aurait terminé à deux bons mètres de l'Américain. De quoi faire réfléchir, mais pas de quoi paniquer pour le géant rouennais dans la perspective des championnats du monde à Madrid, en 1986, et des Jeux de Séoul, en 1988.

« Je pense avoir autant de chances que n'importe quel autre nageur, dit-il, avant de confier, *j'ai l'intention de me consacrer plus sérieusement à l'entraînement, mais attention, pas question que je devienne un nageur à temps plein. »* Cette philosophie vaut pour Mickaël Gross, qui ne nage qu'une fois par jour pendant la semaine et deux fois le week-end. Pendant ce temps, Matts Biondi avale 13 kilomètres par jour en deux séances. Il travaille « à sec » sa musculation et ne résiste jamais à une partie de water-polo. A chacun sa méthode.

Les trois hommes risquent de se rencontrer souvent à l'avenir dans les piscines. Biondi souhaite tordre le cou au record de Gross sur 200 mètres libre. En réponse, l'Allemand a fait part de son intention de « descendre » sur 100 mètres. Caron, lui, ne dit rien. Il n'aime pas faire de vagues.

JEAN-JACQUES BOZONNET.

VOILE

LA COURSE DU « FIGARO »

Poupon, vieux capitaine

Le Morlaisien Philippe Poupon (*Fleury-Michon*) a remporté dimanche 11 août, en début d'après-midi, la seizième édition de la course en solitaire du *Figaro*. Arrivé cinquième à La Rochelle à l'issue de la quatrième et dernière étape, il a préservé son avantage au classement général. Précédemment classé premier à Kinsale (Irlande), à la pointe de Crozon (France) et à Bayonne (Espagne), ce navigateur expérimenté, âgé de trente et un ans, a laissé filer quelques-uns de ses adversaires en fin de parcours alors que le vent (force 5 à 6) et le temps (fortes pluies) avaient rendu les conditions de navigation extrêmement pénibles. Jean Le Cam (Crédit naval), vainqueur de ce dernier tronçon, a réduit son handicap à 1 h 21 mn au classement général : il termine deuxième de l'épreuve.

La Rochelle. – Avant de quitter son sloop jaune pâle sagement amarré le long du ponton, Philippe Poupon a marqué un temps d'arrêt. Plutôt que de mettre – selon la formule consacrée – pied à terre, il a reculé de quelques pas et rejoint son cockpit, comme un chien retrouve sa niche. A ses yeux, ce lieu exigu et inconfortable où il venait de souffrir plus de soixante-dix heures d'affilée était encore le plus adéquat pour accueillir, sous la pluie, les amis venus le féliciter de sa victoire à l'issue de la course en solitaire du *Figaro*.

Assurément Philippe Poupon, au-delà de sa mine enjôleuse et de sa couronne de cheveux fous, appartient à cette catégorie d'hommes tellement habitués à la mer qu'ils éprouvent toujours quelque difficulté à se remettre à quai. *« La mer c'est chez moi »*, se plaît a répéter ce capitaine au très long cours qui, non content d'avoir déjà parcouru 20.000 milles depuis le début de la saison, s'est mis en tête de rejoindre au plus vite à l'étape de Torquay (Grande-Bretagne) la course de l'Europe en équipage, partie de Kiel (RFA) le 9 août dernier (*le Monde* daté 11-12 août).

Expérience et endurance : il ne faut pas chercher plus loin les motifs du nouveau succès (le deuxième en quatre ans) de Philippe Poupon dans la traditionnelle course du Figaro. Disputée en quatre étapes, cette épreuve ouverte à une quarantaine de half-tonners de 9,50 mètres quasi identiques exige une finesse de navigation qui n'a pas grand-chose à voir avec les grands raids transatlantiques. *« Les bateaux que l'on utilise*, explique Poupon, *sont parfaits : ils ne sont ni trop grands, ni trop petits, ni trop fragiles. Ils sont munis d'un appareillage suffisamment sophistiqué pour nous permettre à tout moment de tirer un bénéfice maximum des conditions atmosphériques. « Le Figaro » est une course très pointue, très tactique, la moindre erreur est fatale. C'est de la navigation pure. »*

De notre envoyé spécial

Jamais classé au-delà de la sixième place depuis qu'il y participe, cet ancien moniteur de l'école nationale de voile de Beg-Rohu, actuel leader du championnat du monde des courses open (AFI-POCO) sait de quoi il parle. Délaissant pour quelques jours son catamaran (*Fleury-Michon VII*), il a embarqué avec une évidente jubilation à bord de son monocoque (ex-BJP III) dessiné par Andrieu et loué il y a tout juste un an pour les besoins de la cause.

1 600 milles

Grâce à lui, 1 600 milles durant, des brumes de l'Irlande aux dépressions du golfe de Gascogne, au mépris des courants de marée et des rails à fort trafic, Poupon a déjoué tous les pièges et surmonté toutes les fatigues. *« J'ai passé tellement de temps en mer ces dernières années*, ajoute-t-il, *que j'arrive peut-être un peu mieux que les autres à me passer de sommeil ou tout au moins à mieux doser mes temps de récupération. »* Vieux briscard avant l'heure, dont les silences et les refus rappellent à s'y méprendre ceux d'un Eric Tabarly qui n'avait pas hésité à lui confier, il y a quelques années, l'un de ses fameux *Pen Duick*, Philippe Poupon n'a pas abandonné toute ambition pour autant. Son prochain objectif ? Battre le record de l'Atlantique en octobre prochain sur son maxi-catamaran. Son secret désir ? Concilier, comme son frère Luc, compétition et navigation de plaisance, *« une manière comme une autre*, dit-il, *de continuer à naviguer en toute sérénité... le plus longtemps possible »*.

BENOIT HEIMERMANN.

Démâtages

Jet services, le nouveau catamaran de Patrick Morvan, a remporté, lundi 12 août à Scheveningen (Pays-Bas), la première étape de la course de l'Europe à la voile (*le Monde* daté 11 et 12 août). La tempête qui a soufflé dimanche en mer du Nord a toutefois décimé la flotte des vingt-deux multicoques qui avait pris le départ à Kiel (RFA). Le Canadien Mike Birch, qui avait doté son catamaran *Formule-Tag* d'un nouveau mât de trente-trois mètres a vu celui-ci s'effondrer sur le pont alors que le vent soufflait à près de trente nœuds. Le bateau a pu être remorqué jusqu'au port d'Hanstholm (Danemark), où un camion devait acheminer l'ancien mât depuis La Trinité-sur-Mer. Un accident similaire est survenu quelques heures plus tard au catamaran *Roger-et-Gallet*, d'Eric Loizeau.

Ces démâtages constituent un premier avertissement pour les nombreux skippers qui avaient décidé de rallonger leurs mâts pour augmenter leur surface de voilure en prévision d'un petit temps.

Cette même tempête a provoqué une hécatombe dans la course du Fastnet, cinquième et dernière épreuve de l'Admiral's Cup (*le Monde* du 6 août), disputée entre l'Angleterre et la pointe sud de l'Irlande. Une vingtaine de concurrents ont dû abandonner en raison d'avaries de gréement. Le maxi-monocoque *Drum* a même sombré après que sa quille se fut détachée. Tout l'équipage a pu être sauvé par un hélicoptère de la Navy, y compris Simon Le Bon, chanteur du groupe de rock Duran-Duran, propriétaire du bateau.

PLANCHE A VOILE

Les banquiers de la nouvelle vague

Les deux principales épreuves de planche à voile organisées pendant la période des vacances se terminent. La dixième et dernière étape du Tour de France aura lieu le 15 août à Mandelieu-la-Napoule (Alpes-Maritimes). La sixième et dernière épreuve du Trophée Société générale se déroulera les 17 et 18 août à Erquy (Côtes-du-Nord).

Jusqu'à cette année, les deux épreuves ne se ressemblaient guère. Le Tour de France des planches à voile est une compétition organisée par une société indépendante à laquelle le Crédit lyonnais apporte son soutien financier. Mais, si en 1982, la participation de l'Américain Robby Naish, qui domine ce sport depuis près d'une dizaine d'années, avait attiré les foules à chaque étape ; si l'an dernier, la présence de Gildas Guillerot, héros malheureux de l'épreuve olympique de Los Angeles, lui avait garanti un succès d'intérêt, le Tour n'aligne pas cette année de grandes vedettes de ce sport.

On avait annoncé la venue du Néo-Calédonien Robert Tériitéhau, troisième de la coupe du monde de funboard l'an dernier, mais il s'est blessé au cours d'une compétition dans les vagues à Hawaii. Seuls sont donc présents les meilleurs mondiaux d'une des nombreuses catégories open, les Français Robert Nagy, Olivier Marc, Hervé Piegelin, Gilles Calvet, Thierry Nin, le Néerlandais Marco Tellier, le Suédois Anders Bringdal, qui ont tous un titre mondial à leur palmarès.

Les régates sur triangle olympique ne sont pas très spectaculaires pour le public, même si elles constituent une préparation aux Jeux de Séoul dans trois ans. Les compétitions se déroulent trop loin du rivage. Les remontées au près, avec les options différentes des concurrents, dispersent les planches sur le plan d'eau, et bien malin qui peut suivre le déroulement de la course, d'autant que la plupart des voiles qui équipent ce type de planche sont uniformément blanches.

C'est pour proposer un meilleur spectacle au public attiré par l'importante caravane publicitaire que les organisateurs espèrent pouvoir retransmettre la course sur des écrans géants lors de l'épreuve finale de Mandelieu. C'est pour cette raison aussi que, cette année, les courses de funboard prennent la place des régates open dès que le vent dépasse force 4, ce qui fut le cas pendant la première partie de l'épreuve.

Le Trophée Société générale est, lui aussi, tributaire des conditions météorologiques. Si l'on excepte le raid de Cros-de-Cagnes et le Triangle *Ouest-France*, courus sur longue distance, les épreuves baptisées Wind-Sprints sont beaucoup plus spectaculaires par vent fort, car les slaloms sur des parcours en forme de W donnent alors lieu à des courses de funboard auxquelles participent la plupart des meilleurs Français.

Mais, contrairement au Tour de France qui voit s'affronter les mêmes soixante-deux coureurs et trente à quarante sélectionnés locaux à chaque étape, le Trophée Société générale est ouvert à tous. Des poules éliminatoires permettent de retenir les meilleurs qui s'affrontent en finale, toutes catégories confondues. Les responsables de la Société générale tiennent absolument, malgré le succès croissant de l'épreuve – trois mille deux cents participants l'an dernier – à l'ouverture de ces compétitions. *« Nous pensons qu'il est plus intéressant pour notre image de proposer une compétition à laquelle tout le monde puisse participer en se frottant à des sportifs d'un niveau élevé »*, explique M. Rehbinder, qui précise que le dixième du budget de promotion de la Société générale est consacré à des sports populaires, comme la planche à voile, le ski de fond et le ski universitaire.

Ce n'est probablement pas par hasard si la Société générale organise des épreuves de planche à voile depuis six ans et si le Crédit lyonnais apporte son soutien au Tour de France pour la cinquième année consécutive. Ces banques utilisent l'image dynamique de la planche à voile, sport nouveau et peu onéreux pour rajeunir leur image, même si elles craignent toutes les deux un risque de confusion dans le public. Mais il s'agit aussi d'un investissement à long terme, car l'avenir médiatique de ce sport leur semble justifier cette concurrence estivale.

CHRISTOPHE DE CHENAY.

MOTOCYCLISME

Spencer à deux vitesses

Vainqueur du Grand Prix de Suède de motocyclisme en 50 cc, disputé le 11 août à Anderstorp, l'Américain Freddie Spencer est devenu le premier pilote à avoir obtenu la même année le titre mondial des 500 centimètres cubes et des 250 centimètres cubes.

Assuré de la couronne mondiale en moyenne cylindrée depuis le Grand Prix d'Angleterre, disputé une semaine plus tôt à Silverstone, le jeune chef de file de l'écurie Honda-Rothmans a ainsi mené à bien son pari sans même attendre la dernière épreuve de la saison, le 1er septembre à Misano (Italie). Un exploit à hauteur de l'époustouflant talent de « Fast Freddie », qui, à vingt-trois ans, a déjà trois titres mondiaux en poche et plus de quinze années de compétition derrière lui. C'est en 1983 que l'Américain avait obtenu son premier titre en 500 centimètres cubes après un fantastique duel avec son compatriote Kenny Roberts.

Après une saison 1984 où il a connu la malchance, trois chutes ruinant tous ses espoirs, « Fast Freddie » a donc remis les choses au point de la plus belle manière qui soit. Pilote au style incomparable, avec ses trajectoires en glissade, et à la volonté de fer, Spencer allie une étonnante maturité et de grandes qualités morales à ses dons exceptionnels. En fait, ses limites ne sont pas véritablement connues. Comme le dit lui-même celui qu'on a désormais surnommé « ET » (extra-terrestre) : « Je suis un pilote prudent. Je vais seulement assez vite pour gagner... ».

SAUT EN HAUTEUR

Rudolf Povarnitsine un bond de géant

Rudolf Povarnitsine, un Soviétique de vingt-trois ans presque inconnu dans les milieux de l'athlétisme, est devenu l'homme le plus « haut » du monde en franchissant 2,40 mètres au saut en hauteur, dimanche 11 août à Donetsk, lors d'un test avant la finale de la Coupe d'Europe des nations. Pour améliorer de 1 centimètre le précédent record, établi le 10 juin 1984 à Eberstadt (RFA) par le chinois Zhu Jianhua, Povarnitsine a battu sa meilleure performance de... 14 centimètres.

Né à Votkinsk (République d'Oudmourtie), cet athlète de 2,01 mètres s'était révélé au mois de juin, où il avait déjà amélioré son record de 5 cm en franchissant 2,26 m à Moscou à l'occasion du Mémorial Znamenski. L'an dernier, il ne figurait pas encore dans la liste des cinquante meilleurs sauteurs mondiaux, et, une semaine avant son record du monde, il n'avait pas pu se classer dans les six premiers du championnat d'URSS.

Povarnitsine est le quatrième soviétique détenteur du record du monde, après notamment ses compatriotes Valery Brumel, qui avait battu ce record à six reprises pour le porter à 2,28 mètres en 1963), et Vladimir Yatchenko 2,34 mètres en 1978.

Si l'homme a réalisé des progrès étonnants en saut en hauteur, pour passer de 2 mètres en 1912 à 2,40 mètres en 1985, il lui en reste encore beaucoup à faire pour égaler dans ce domaine... certaines espèces animales. Ainsi un kangourou rouge peut sauter 4 mètres, soit deux fois et demie sa taille. Les plus impressionnantes reste pourtant les sauterelles, qui peuvent sauter 40 cm (trente-cinq fois leur taille), et surtout les puces, qui peuvent s'élever à 44 cm (trois cents fois leur taille).

Résultats

Athlétisme

COUPE D'EUROPE
(Finale féminine B)

L'équipe de France féminine a gagné sa place en finale A en remportant la finale B, disputée les 10 et 11 août à Budapest. Avec 102 points, les Françaises ont devancé les Roumaines (101) et les Hongroises (82).

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE
Deuxième division
(Cinquième journée)
GROUPE A

Le Puy b. *Montceau	4-0
*Saint-Etienne b. Grenoble	2-1
*Istres et Lyon	3-3
Nîmes b. *Cannes	2-0
*Red Star b. Chaumont	1-0
*Montpellier b. Béziers	5-1
Sète b. *Martigues	1-0
*Alès b. Tours	1-0
*Thonon b. Gueugnon	2-0

CLASSEMENT

1. Le Puy, 9 pts ; 2. Saint-Etienne, 8 ; 3. Istres, 7 ; 4. Nîmes, Sète, 6.

GROUPE B

RC Paris b. *Orléans	7-1
*Guingamp b. Lorient	3-0
*Quimper et Reims	2-2
Angers b. *Besançon	2-0
Mulhouse b. *Sedan	1-0
Niort b. *Rouen	1-0
*Limoges b. Abbeville	5-1
*Beauvais b. Valenciennes	2-0
Caen b. *Dunkerque	1-0

CLASSEMENT

1. RC Paris, Guingamp, 9 pts ; 3. Mulhouse, Niort, 8 ; 5. Quimper, 7.

Moto-cross

CHAMPIONNAT DU MONDE

En dominant le Français Jacky Vimond dans les deux manches du Grand Prix de RFA des 250 centimètres cubes, disputé le 11 août à Gaildorf, l'Autrichien Heinz Kinigadner s'est assuré un deuxième titre mondial consécutif. Le Français, qui possédait 12 points d'avance avant cette ultime épreuve du championnat, doit se contenter, comme en 1984, de la deuxième place, à deux points de son rival.

Natation

CHAMPIONNATS D'EUROPE
MESSIEURS

1500 mètres : 1. Dassler (RDA), 15 mn 8 s 56 ; 2. Henkel (RFA), 15 mn 10 s 34 ; 3. Pfeiffer (RFA), 15 mn 20 s 67.

100 mètres dos : 1. Polianski (URSS), 55 s 24 (rec. d'Europe) ; 2. Richter (RDA), 56 s 02 ; Zabolotnov (URSS), 56 s 88.

200 mètres papillon : 1. Gross (RFA), 1 mn 56 s 65 (rec. du monde ; anc. rec. 1 mn 57 s 01 par lui-même) ; 2. Nielsen (DAN), 1 mn 58 s 80 ; 3. Drost (PB), 2 mn 0 s 16.

200 mètres 4 nages : 1. Darnyi (Hong), 2 mn 3 s 23 ; 2. Hladky (Tch), 2 mn 4 s 13 ; 3. Bermel (RFA), 2 mn 4 s 47.

4 × 100 mètres 4 nages : 1. RFA, 3 mn 43 s 59 ; 2. RDA, 3 mn 45 s 35 ; 3. Italie, 3 mn 46 s 09.

DAMES

800 mètres : 1. Strauss (RDA), 8 mn 32 s 45 ; 2. Hardcastle (GB), 8 mn 32 s 57 ; 3. Mohring (RDA), 8 mn 40 s 82.

200 mètres dos : 1. Sirch (RDA), 2 mn 10 s 89 ; 2. Zimmermann (RDA), 2 mn 12 s 43 ; 3. De Rover (PB), 2 mn 15 s 06.

200 mètres papillon : 1. Alex (RDA), 2 mn 11 s 76 ; 2. Gressler (RDA), 2 mn 11 s 78 ; 3. Zingler (RFA), 2 mn 14 s 62.

200 mètres 4 nages : 1. Nord (RDA), 2 mn 16 s 07 ; 2. Blagova (Bulg), 2 mn 17 s 35 ; 3. Bornike (RDA), 2 mn 17 s 96.

4 × 100 mètres 4 nages : RDA, 4 mn 6 s 93 ; 2. URSS, 4 mn 11 s 32 ; 3. Bulgarie, 4 mn 11 s 92.

En séries, les Françaises ont battu le record national en 4 mn 19 s 63.

Natation synchronisée

DUO. – 1. Worisch-Edinger (Autr.), 180,642 pts ; 2. Hermine-Besson (Fr.), 179,133 ; 3. Dodd-Wilson (GB), 177,764.

PAR ÉQUIPES. – 1. FRANCE (Petit, Hermine, Besson, Schuler, Mathieu, Capron, Moisson, Hameon), 171,379 pts ; 2. GRANDE-BRETAGNE, 170,192 pts ; 3. PAYS-BAS, 167,787 pts.

Tennis

TOURNOI DE STRATTON (VERMONT)
315 000 dollars

Demi-finales

Mc Enroe (E.-U.) bat Seguso (E.-U.) 6-2, 6-3 ; Lendl (Tch.) bat Connors (E.-U.) 6-0, 4-6, 6-4.

Finale

Mc Enroe bat Lendl 7-6, 6-2.





INFORMATIONS « SERVICES »

JEU DU LUNDI

LE PARRAIN

Le Petit Laurent — hommage amical et parodique, à vingt ans de distance, au Petit Nicolas, illustre créature de Goscinny et de Sempé (1) — sort souvent avec des amis plus ou moins proches de ses parents qu'il a pris l'habitude de surnommer affectueusement « parrain ».

Saurez-vous identifier chaque lundi les événements auxquels fait allusion le texte et découvrir finalement quelle personnalité, de la majorité ou de l'opposition, se dissimule derrière cet énigmatique diminutif ?

Hier papa a eu une drôle d'idée. Il est rentré du bureau et il avait l'air tout fier, un peu comme quand j'ai eu le prix de récitation et même que maman avait l'air toute surprise. Il a dit : mon petit Laurent, j'ai une grande surprise pour toi. *« Qu'est-ce que c'est ? »,* j'ai demandé en pensant à la grosse voiture de pompier du marchand de jouets derrière l'école : elle est terrible avec ses gros pneus et sa sirène qui fait pimpon. *« Demain ton parrain t'emmène assister à son cours »,* il a répondu. Alors j'ai dit que c'était pas possible ; demain on est mercredi et je vais quand même pas aller à l'école un mercredi. Alors papa s'est fâché tout rouge, il a dit que je finirai au bagne si ça continuait. Et puis maman m'a dit que, si j'étais sage, j'aurais de l'éclair au chocolat au goûter et j'ai répondu que, comme ça, c'était d'accord. Alors le lendemain je suis allé à l'école de parrain qui a un drôle de nom et qui est dans une rue bizarre, Saint-Guillaume ça s'appelle.

Et quand parrain est arrivé dans la classe, ça m'a fait tout drôle. J'étais le seul petit. Les autres ils étaient encore plus vieux que les grands à l'école et ils avaient tous l'air sérieux avec leur cravate et leur gros livre en deux parties avec le nom de parrain dessus. Je l'ai ouvert le livre, mais je sais pas très bien sur quoi c'est. En classe il n'y a que mon copain Valy qui dit l'avoir lu. Mais je sais que c'est pas vrai. Il dit souvent n'importe quoi Valy. Parrain est arrivé au bureau et tout le monde était debout. Moi j'étais au fond, je voyais tout, c'était chouette.

Et puis parrain est allé au tableau comme fait la maîtresse et il a dessiné des tas de choses et fait tout plein de calculs. La seule chose que j'ai compris c'est que tout ça c'était la faute à la gauche. Les grands, ils faisaient semblant d'écouter mais c'est pas vrai, ils se passaient des petis mots ou bien ils discutaient à voix basse.

Un qui était juste devant moi a demandé à sa voisine si c'était ça le meilleur de France et elle a répondu en se marrant qu'on avait vu le résultat. De l'autre côté il y avait un barbu qui voulait savoir si parrain était venu la semaine dernière et moi je lui ai dit que ça m'étonnerait parce qu'il était retourné à Saint-Denis et même que papa était furieux contre maman parce qu'elle lui avait téléphoné là-bas et qu'il paraît que ça coûte drôlement cher.

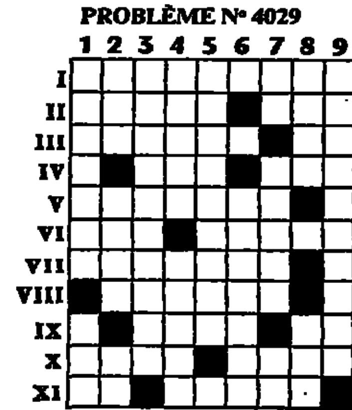
Ça a duré une heure et demie comme ça et moi je commençais à m'ennuyer. C'est vrai quoi, c'est encore plus long que les cours de maths à l'école. Et puis parrain il est pas toujours marrant : il bouge à peine et même que des fois on croît qu'il s'endort. Enfin, ça a fini. Parrain a pris son petit cartable, il m'a caressé les cheveux et avec sa grosse voix qui monte et qui descend il m'a dit : *« Tu embrasseras tes parents. Moi je file pour ne pas rater le Tégévé. »* A la sortie, le monsieur de la télé était là et parrain lui a dit qu'il allait au charbon. Moi, je suis rentré et maman m'a donné des éclairs. Demain quand je dirai aux copains que j'ai été à l'école avec les grands, ils vont faire une drôle de tête...

(1) Albums parus aux éditions Denoël.

Solution dans notre prochain numéro

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4029



HORIZONTALEMENT

I. Tournent parfois en rond dans une cage. — II. Peut être une assiette anglaise. Démarreur pour convoi hippomobile. — III. Peut être d'écaille chez le merlan. Préposition. — IV. Sur la demeure d'un disparu. Exclut toute surenchère. — V. Disposition naturelle. — VI. Oblige à claquer. Fruit ou branche. — VII. Prend l'eau avec une pompe aspirante. — VIII. Mit au monde un prématuré développé en couveuse artificielle. — IX. Piètre pêche. Lus en fin de journal. — X. Bien ou mal, selon la bonne ou la mauvaise étoile. Vase. — XI. Connut le meilleur et le pis. Opulente Flamande.

VERTICALEMENT

1. Les invités de la table ronde. Cartes sur table. — 2. Fleuve côtier. Mieux vaut y être porté qu'en descendre. Se ressemblent comme deux gouttes d'eau. — 3. C'est prouver sans élégance qu'on s'en bat l'œil. — 4. Sœur de la douleur. Fait partie des « meubles ». — 5. Développent par le détail certains points de vue. — 6. Source de fraîcheur ou de sudation. — 7. Interjection. Un puissant y mit un roi en échec. Extrait de Verlaine. — 8. A l'opposé d'une promenade poétique et solitaire. Trotte ou piétine, selon le genre. — 9. Inutile de lui faire un discours puisqu'un mot lui suffit.

Solution du problème n° 4028

Horizontalement

I. Vide-ordures. Apt. — II. Energie. Atelier. — III. Générosité. Ra. — IV. Ego. Emirats. Moi. — V. Tau. Ré. Eteint. — VI. Alep. Ae. Amassés. — VII. Ramasse-miettes. — VIII. Ibères. Anne. — IX. Elne. Empêtrée. — X. Nets. Roue. Etude. — XI. Vêt. Osés. — XII. Défilons. Névé. — XIII. Clou. El. Et. Ut. — XIV. Tisse. Ont. Mulet. — XV. Enée. Ane. Liesse.

Verticalement

1. Végétarien. Acte. — 2. Inégalables. Lin. — 3. Dévouement. Dose. — 4. Ere. Paresseuse. — 5. Ogres. Se. — 6. Riom. Asservie. — 7. Désirée. Moellon. — 8. Ire. Maputo. Né. — 9. Rata. Aînée. Net. — 10. Etêtement. Ost. — 11. Se. Statères. Mi. — 12. Lu. Est. Etendue. — 13. Al. Miséreuse. Ls. — 14. Péronés. Vues. — 15. Traits. Crevette.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 11 août :

UN ARRÊTÉ

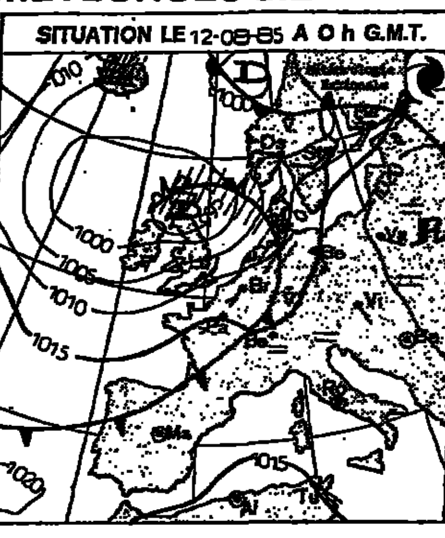
● Portant classement de communes et parties de communes en zones défavorisées.

DES DÉCRETS

● Relatif au recouvrement des cotisations d'assurance-maladie et maternité dues par les assurés mentionnés aux 2e et 3e paragraphes de l'article premier de la loi n° 66-509 du 12 juillet 1966 modifiée, relative à l'assurance-maladie et maternité des travailleurs non salariés des professions non agricoles.

● Modifiant le décret n° 74-810 du 28 septembre 1974 modifié, relative aux modalités de fixation des cotisations dues par les assurés obligatoires du régime d'assurance-maladie et maternité des travailleurs non salariés des professions non agricoles, institué par la loi n° 66-509 du 12 juillet 1966.

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 13-08-85 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard ~ Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le lundi 12 août à 0 heure et le mardi 13 août 1985 à minuit.

Situation générale :

Un front ondulant orageux d'activité faible à modérée achèvera de traverser le pays, suivi d'un temps temporairement plus ensoleillé.

Mardi : la zone perturbée s'étendra le matin du sud-ouest du pays au sud du Massif Central, aux Alpes du Nord et au Jura avec un ciel très nuageux et quelques pluies. L'après-midi, ce front aura progressé sur l'est des Pyrénées, les Cévennes, les Alpes avec un ciel nuageux et possibilité de quelques orages en montagne.

En Méditerranée, le matin les nuages seront peu nombreux, sauf sur le golfe du Lion. L'après-midi, Côte d'Azur et Corse resteront épargnées par les nuages frontaux et garderont du beau temps.

Ailleurs, le ciel sera peu nuageux le matin avec quelques brumes locales. L'après-midi, le temps sera ensoleillé avec quelques images de beau temps. Mais une couverture nuageuse plus dense arrivera sur la Bretagne.

Les températures minimales seront de 12 à 14 degrés sur les côtes de la Manche aux Charentes, 8 à 12 degrés sur le reste de la moitié nord, 17 à 20 degrés en région méditerranéenne, 15 à 17 degrés ailleurs, dans la zone très nuageuse.

Les maxima atteindront 18 à 20 degrés sur les côtes de la Manche, 22 à 25 degrés dans le Nord-Ouest, 25 à 29 degrés du Sud-Ouest au Centre et au Nord-Est, 28 à 30 degrés dans le Sud-Est.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 11 août ; le second, le minimum dans la nuit du 11 août au 12 août) : Ajaccio, 29 et 16 degrés ; Biarritz, 25 et 18 ; Bordeaux, 26 et 16 ; Bréhat, 20 et 12 ; Brest, 18 et 13 ; Cannes, 24 et 17 ; Cherbourg, 17 et 12 ; Clermont-Ferrand, 31 et 13 ; Dijon, 28 et 16 ; Dinard, 20 et 11 ; Embrun, 27 et 14 ; Grenoble-St-M-H, 30 et 15 ; Grenoble-St-Geoirs, 30 et 18 ; La Rochelle, 22 et 16 ; Lille, 23 et 10 ; Limoges, 25 et 13 ; Lorient, 18 et 14 ; Lyon, 25 et 18 ; Marseille-Marignane, 26 et 16 ; Menton, 24 et 16 ; Nancy, 27 et 17 ; Nantes, 20 et 12 ; Nice-Côte d'Azur, 25 et 20 ; Nice-Ville, 26 (maxi) ; Paris-Montsouris, 23 et 13 ; Paris-Orly, 24 et 12 ; Pau, 28 et 17 ; Perpignan, 27 et 21 ; Rennes, 20 et 10 ; Rouen, 17 et 8 ; Saint-Etienne, 30 et 14 ; Strasbourg, 27 et 15 ; Toulouse, 29 et 19 ; Tours, 23 et 14.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 30 et 20 ; Genève, 27 et 15 ; Lisbonne, 27 et 20 ; Londres, 20 et 11 ; Madrid, 33 et 12 ; Rome, 27 et 18 ; Stockholm, 21 et 12.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

ASSOMPTION

LES SERVICES OUVERTS OU FERMÉS

PRESSE. — Les quotidiens paraissent normalement.

BANQUES. — Elles seront fermées le mercredi 14 à partir de midi (11 h 45 pour certaines) et le 15 août toute la journée.

BUREAUX DE POSTE. — Pas de distribution de courrier à domicile le 15 août. Seuls seront ouverts les bureaux fonctionnant les dimanches.

SNCF, RATP, AUTOBUS. — Service des dimanches.

GRANDS MAGASINS. — Fermés le 15 août toute la journée.

SÉCURITÉ SOCIALE. — Guichets fermés à partir de 15 h 30 le 14 et toute la journée du 15 août. Dans le Val-de-Marne, le paiement des prestations ne sera pas effectué du 14 à 13 h au 16 août au matin.

ALLOCATIONS FAMILIALES. — Guichets fermés à partir du 14 à midi jusqu'au 16 août au matin.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE. — Fermée le 15 août.

MUSÉES

A Paris, seront ouverts le 15 août le musée Rodin, les Invalides, le musée de l'Armée, le centre Beaubourg, le Grand Palais, Marmottan, la ménagerie du Muséum.

En Ile-de-France : les châteaux et domaines de Chantilly et Chaalis, dans l'Oise, le musée Talleyrand à Saint-Chéron (Essonne), Vaux-le-Vicomte, le Musée de l'air et de l'espace au Bourget, Compiègne, Fontainebleau, la Malmaison et Rambouillet.

En province : le domaine de Kérazan en Bretagne, le château de Langeais en Touraine, la villa grecque Kérylos à Beaulieu-sur-Mer.

SANTÉ

L'hygiène des Français à la traîne

Réalisée par la SOFRES-Communication pour la Fédération française de l'industrie des produits de parfumerie, de beauté et de toilette, l'étude sur « l'hygiène corporelle en France en 1985 » montre que celle-ci est toujours en retard par rapport aux autres pays d'Europe, même si quelques progrès sectoriels sont à relever sur l'année dernière.

Ont participé aux interviews, des dermatologues, des hygiénistes militaires et civils, dont une femme médecin du travail en banlieue. Prévenues quarante-huit heures à l'avance, ses clientes d'un certain âge font plus d'efforts de propreté que les hommes. Sauf pour les cheveux et la bouche. Les adolescents se complaisent souvent dans une « non-propreté » qui frise la provocation.

Pour les brosses à dents, les écoles jouent un rôle considérable. Les maternelles en distribuent dans le cadre de programmes audiovisuels d'hygiène bucco-dentaire bien adaptés, dont l'effet toutefois est limité par le manque d'installations sanitaires. La même technique utilisée par un producteur de savon liquide se révèle aussi formative, notamment avant les repas. En effet, les parents, permissifs ou absents, ont moins tendance à exiger le minimum de toilette quotidienne qui protège des microbes ambiants.

Portant sur des sondages par questionnaires auprès d'un échantillon de 1 024 personnes entre quinze et soixante-cinq ans, moitié hommes moitié femmes, l'étude fait ressortir une faible consommation de savon (quatre savonnettes de 150 grammes par an). La France arrive bonne dernière en Europe, avec un équipement sanitaire de 85 % en bains ou douches dans les logements construits en 1982. C'est d'ailleurs ici qu'on peut envisager une amélioration de l'hygiène corporelle. A Paris, le boulevard Raspail, où se côtoyaient les installateurs de cuisines parisiens, s'est reconverti dans le sanitaire. Si les jeunes apprécient les douches, leurs aînés se détendent dans des baignoires spécialement aménagées pour éviter de glisser, à poignée facilitant l'accès.

Les statistiques montrent que la consommation de dentifrice et de déodorant est également à la traîne, à l'inverse de celle des shampoings, en nette augmentation.

Assez curieusement, les Français considèrent que seuls les « gens sales » ont besoin de se laver, avec des normes nettement en avance sur le comportement réel, mais qui se démocratisent même pour ceux qui n'effectuent pas un travail salissant.

Pour les brosses à dents, qu'ils disent garder de trois à six mois (61 %), on devrait arriver à un total annuel de 135 270 000 unités, alors que seules 42 500 000 sont vendues.

Les femmes, plus conscientes de leur corps, s'affirment comme vecteur de propreté, à la fois sur le plan social concernant la famille et sur le plan du bien-être hédoniste résultant de la nouvelle culture corporelle : thalassothérapie, salles de gymnastique, piscines. L'entretien et les produits de soins ne servent plus à camoufler la crasse mais à mettre en valeur un corps sain.

La tendance à se laver par plaisir préfigure une nouvelle attitude desjeunes. Déodorants, produits moussnts pour le bain et eaux de Cologne entrent alors en jeu. Encore que ces à-côtés ludiques, notamment les moussants, qui dessèchent la peau, doivent être utilisés avec parcimonie et être suivis d'un rinçage abondant rincés.

NATHALIE MONT-SERVAN.

ADMISSIONS GRANDES ÉCOLES

(par ordre de mérite)

● **École normale supérieure de jeunes filles, boulevard Jourdan. Concours lettres. Groupe L.**

Mmes Elisabeth Grosdhomme, Valérie Seroussi, Marie-Françoise Melmoux, Elisabeth Menuet-Guilbaud, Sophie Raban-Daudon, Jacqueline Phocas, Dominique Lenfant, Elisabeth Gaucher, Patricia Elchel, Marie-Pierre Verot, Cécile Salette, Fabienne Lambolez, Martine Le Roy, Anne-Marie Turcan, Valérie Emonnet, Béatrice Bontemps, Marie-Christine Challiol-Rachlis, Alexandra Giuffre, Anne Coulie, Fabienne Faucha, Laurence Houdu, Valérie Rouzeau, Marie-Alix De Solages, Anne-France Dufour, Florence Gamblin, Marielle Azzout, Catherine Laurent, Sylvie Honigman, Raphaelle Moine, Christine Montalbetti, Florence Bellivier, Elisabeth Soubrente, Florence Leca, Valérie Visa, Cécile Dutheil de la Rochere, Anne Dupuis, Sylvie Rottman, Stéphanie Champeau, Patricia Simonson, Christine Noille, Isabelle Lescent, Sylvaine Rob, Agnès Calladine, Laurence Rebillard.

● RECTIFICATIF. — *Agrégation de mathématiques.* Dans nos éditions du 25 juillet le nom de M. Francis Vigouroux a été omis.

PARIS EN VISITES

MARDI 13 AOUT

« Versailles : Quartier Saint-Louis » : 14 h 30, devant la façade cathédrale Saint-Louis.

« Les salons de l'Hôtel-de-Ville », 14 h 20, place de l'Hôtel de Ville, devant la poste (A. Ferrand).

« Le Panthéon », 15 heures, entrée principale.

« Le Père-Lachaise », 15 heures, entrée principale.

« La Sorbonne, histoire de l'université et du quartier Latin », 15 heures, 46, rue Saint-Jacques (M. Ragueneau).

« Le Père-Lachaise du vingtième siècle », 10 h 30, 10, avenue Père-Lachaise.

« Un quartier de roture, Charonne et son cimetière », 14 h 45, métro A.-Dumas (V. de Langlade).

« Le Palais de justice, la Sainte-Chapelle », 15 heures, 4, bd du Palais.

« Les manufactures des Gobelins », 14 h 30, 42, avenue des Gobelins.

« La Sainte-Chapelle et ses vitraux », 15 heures, entrée.

« Saint-Augustin », 15 heures, devant l'église.

« Cités et jardins de Montmartre », 15 heures, sortie métro Lamark-Caulaincourt (G. Botteau).

« La crypte archéologique de Notre-Dame », 15 heures, devant entrée crypte, côté préfecture (Paris autrefois).

MERCREDI 14 AOUT

« Les salons de l'Hôtel-de-Ville : histoire de la ville de Paris d'Etienne Marcel à la Commune », 14 h 15, place de l'Hôtel-de-Ville devant la poste (P.-Y. Jaslet).

« Les sépultures royales de la basilique Saint-Denis : quinze siècles d'histoire de France », 15 heures, portail basilique.

« La Mosquée, histoire de l'Islam », 15 heures, devant entrée place du Puits-de-l'Ermite (M. Ragueneau).

« Une heure au Père-Lachaise », 10 heures et 11 h 30, entrée principale.

« Hôtels et vestiges de la Montagne Sainte-Geneviève », 15 heures, sortie métro Cardinal-Lemoine (G. Botteau).

« Le Palais Royal du jardin et ses passages », 11 heures, 2, place du Palais-Royal.

« Pour les jeunes : le village d'Astérix au Musée en herbe », 14 h 30, entrée Jardin d'acclimatation.

« Exposition « Les grands boulevards » au musée Carnavalet », 15 heures, 23, rue de Sévigné.

« La Seine et ses ponts », 15 heures, place du Châtelet devant fontaine (Paris autrefois).

« Le Marais, hôtels et jardins », 15 h 30, grille Carnavalet, ou 14 h 30, sortie métro Saint-Paul.

« Le Marais illuminé », 21 h 30, grille Carnavalet, rue des Francs-Bourgeois, ou métro Pont-Marie.

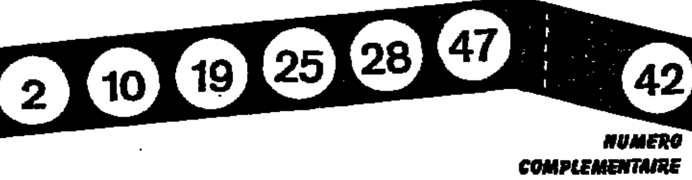
CONFÉRENCES

MARDI 13 AOUT

5, rue Largillière, 19 h 30, cycle « Art et civilisation : l'Egypte. 2/ La religion, le calendrier et les fêtes » (cycle audiovisuel de quatre cours). Cycle « Astrologie et psychologie », conférence de présentation d'un cycle de douze cours. Renseignements pour les deux cycles (1) 524.49.08.

MERCREDI 14 AOUT

11 *bis*, rue Keppler, 19 h 30. « Aperçus sur la mystique théosophique ».



LOTO NATIONAL N° 32 — TIRAGE DU SAMEDI 10 AOUT 1985

2 10 19 25 28 47 — 42 NUMERO COMPLEMENTAIRE

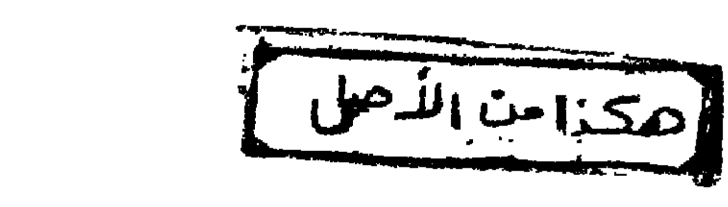
PROCHAINS TIRAGES : MERCREDI 14 AOUT 1985 ET SAMEDI 17 AOUT 1985

VALIDATION : JUSQU'AU MARDI APRES-MIDI POUR LES 2 TIRAGES DE LA SEMAINE

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1F)
6 BONS Nos	9	1 676 055,00 F
5 BONS Nos + complémentaire	48	73 735,00 F
5 BONS Nos	2 314	4 805,00 F
4 BONS Nos	111 232	100,00 F
3 BONS Nos	1 859 292	8,00 F

BONUS DU SAMEDI 138 452

3 BONS NUMEROS + COMPLEMENTAIRE : 8 F x 2 = 16 F



économie

REPÈRES

Dollar : nouveau repli à 8,56 F

Le dollar a poursuivi, le 12 août, le mouvement de repli amorcé à la fin de la semaine précédente sur l'ensemble des marchés, essentiellement en raison des préoccupations que continue à susciter l'élaboration du budget américain. A Paris, le « billet vert » se traitait aux alentours de 8,56 F en fin de matinée, contre 8,6600 F au « fixing » (séance officielle) du vendredi précédent. A Francfort, la devise américaine reculait à 2,7900 DM (contre 2,84 DM), de même qu'à Zurich, où le dollar s'établissait à 2,3100 FS (contre 2,3460/80 FS). De son côté, l'or était stable à 326/329 dollars l'once à Zurich.

Argentine : prêt d'encouragement du FMI

Le Fonds monétaire international a décidé d'octroyer à l'Argentine une tranche de 236,5 millions de dollars, sur la ligne de 1,42 milliard de crédits *stand-by* que le pays a obtenue du Fonds. Cet accord devrait permettre à l'Argentine d'obtenir des banques commerciales le refinancement de sa dette extérieure, qui arrive à échéance cette année (13,4 milliards de dollars), ainsi que 4,2 milliards de dollars de nouveaux crédits. Un premier accord sur un prêt du même montant était intervenu en décembre dernier, mais, au regard du taux d'inflation atteint en mars, le FMI avait décidé d'ajourner le prêt. Or, de juin à juillet, le taux d'inflation a été ramené de 30 % à 6,2 % (selon les statistiques argentines), à la suite du plan d'austérité mis en place par le président Alfonsin à la mi-juin. – *(AFP.)*

Bâtiment : nouvelle amélioration de l'activité selon l'INSEE

Après l'amélioration de l'activité des entreprises du bâtiment déjà constatée en avril dernier, l'INSEE indique que cette tendance s'est accentuée au deuxième trimestre 1985, le redressement de la situation ayant été particulièrement net pour le gros œuvre. Seuls 25 % des entrepreneurs interrogés ont fait état d'une baisse d'activité, ajoute l'Institut dans sa dernière enquête trimestrielle. Au cours des prochains mois, l'activité devrait continuer à s'améliorer pour le second œuvre, de façon modérée, toutefois, tandis qu'un ralentissement devrait être constaté sur le gros œuvre. En revanche, en ce qui concerne les effectifs, la tendance reste à la baisse pour les entreprises de gros œuvre, tandis que celles du second œuvre prévoient une stabilisation. Toutefois, le niveau des commandes reste insuffisant, moins de 10 % des entrepreneurs s'avouant satisfaits du niveau atteint, tout en énumérant les goulots de production, les difficultés de trésorerie et les délais de paiement parmi les difficultés dont ils continuent à souffrir.

ENTREPRISES

Concorde : amélioration des résultats d'exploitation

La compagnie nationale Air France a annoncé que les résultats d'exploitation de Concorde s'améliorent. Pour les six premiers mois de 1985, avec 24 682 passagers (dont 22 396 sur Paris-New-York), le coefficient d'occupation des vols réalisé en Concorde est de 62,3 %, soit une progression de 2,6 % par rapport au premier semestre de 1984. Depuis deux ans, selon Air France, l'exploitation des vols en Concorde est bénéficiaire : 31,3 millions de francs en 1983 et 63,4 millions en 1984. Cependant, compte tenu du coût total de l'investissement et du faible nombre d'exemplaires construits (seize au total), l'équilibre financier global ne pourra jamais être atteint.

JVC lance un lecteur compact pour disque vidéo

La firme japonaise Victor Company of Japan-JVC (groupe Matsushita) lancera, le 21 septembre prochain, sur le marché japonais le premier lecteur compact pour disque vidéo. L'appareil, utilisant le système VHD, développé par JVC et concurrent du Laser Vision, ne fait que 34 centimètres de large sur 39 centimètres de profondeur (hauteur 10 centimètres). Les disques sont réversibles et capables de délivrer deux heures d'enregistrement.

Le lecteur est compatible avec le procédé de télé couleur américain NTSC.

Une usine textile de l'Aisne rachetée par ses salariés

Une entreprise de l'Aisne, promise à la fermeture, a été reprise par ses salariés, selon une formule originale, et tourne maintenant normalement.

La SA Pénicaud, usine textile de Moy-de-l'Aisne, dont le capital était détenu à 51 % par DMC et à 49 % par Rhône-Poulenc, était déclarée en liquidation de biens en juin dernier. Seule était autorisée l'exploitation du fonds de commerce. Le 30 juin, chacun des cent quarante-huit salariés recevait sa lettre de licenciement.

C'est alors que M. Jacques Layac, ingénieur-conseil parisien, qui connaissait bien la société pour avoir assisté le syndic de Saint-Quentin, M. Bergowicz, proposait le rachat de l'usine – car il l'estimait viable – par son personnel : 1 800 F par ouvrier et 30 000 F par cadre, le capital étant libéré en deux ans. Cette formule, qui a permis une aide de l'ACRE (Assistance à chômeurs repreneurs d'entreprises), a été acceptée par cent cinq personnes. La société s'appelle aujourd'hui Pénicaud Texmaille Industrie et envisage l'embauche prochaine d'une quizaine de personnes. – *(Corresp.)*

Services informatiques : quatre Français talonnent IBM en Europe

Quatre sociétés françaises se classent parmi les cinq premières sociétés de services informatiques en Europe, juste derrière le groupe IBM, selon le palmarès annuel établi par International Data Corporation (IDC). IBM-INS, filiale spécialisée du groupe américain, arrive en tête avec 2,3 milliards de francs de chiffre d'affaires. Suivent les sociétés Cap Gemini Sogeti (1,8 milliard de francs) ; CISI, filiale du Commissariat à l'énergie atomique, (1,5 milliard de francs) ; SG2 de la Société générale (1,3 milliard de francs) et GSI (Alcatel électronique) avec 1,15 milliard de francs.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	8,5500	8,5550	+ 136	+ 151	+ 255	+ 285	+ 710	+ 810
$ can.	6,2946	6,3006	+ 40	+ 60	+ 72	+ 108	+ 146	+ 243
Yen (100)	3,6023	3,6059	+ 100	+ 119	+ 202	+ 220	+ 634	+ 685
DM	3,0558	3,0592	+ 139	+ 150	+ 265	+ 282	+ 760	+ 808
Florin	2,7186	2,7215	+ 86	+ 94	+ 171	+ 185	+ 528	+ 570
F.B. (100)	15,1194	15,1336	– 27	+ 80	– 84	+ 76	– 239	+ 120
F.S.	3,7008	3,7038	+ 171	+ 188	+ 327	+ 350	+ 926	+ 993
L (1 000)	4,5564	4,5639	– 169	– 114	– 322	– 248	– 907	– 765
£	11,7392	11,7546	– 207	– 170	– 353	– 207	– 680	– 502

ÉTRANGER

Net ralentissement de l'activité à Singapour

Le secteur privé est invité à devenir le moteur de la croissance

Singapour. – Dans sa dernière adresse à la nation, prononcée il y a quelques jours à l'occasion de la fête nationale, M. Lee Kuan-yew n'y est pas allé par quatre chemins. Les nouvelles sont mauvaises, et 1985 sera l'année de la croissance zéro. *« D'ordinaire, en cette occasion, je vous fais part de nos progrès. Cette fois, je me dois de tirer la sonnette d'alarme »*, a déclaré le premier ministre.

Pour le deuxième trimestre, la croissance n'a été que de 1,4 %, et c'est une bien maigre consolation que de savoir que les experts l'avaient d'abord prévue plus modeste encore. Pour les six premiers mois de l'année, elle n'est que de 0,6 %. Elle devrait stagner autour de zéro pour le reste de 1985.

Le discours de M. Lee Kuan-yew, venant à la suite d'une série de sévères mises en garde émanant de ministres et d'hommes d'affaires, a fortement impressionné des citoyens qui avaient fini par s'habituer aux bilans largement positifs. Leur désarroi peut se comprendre.

Le premier ministre a découvert quatre causes majeures à la présente crise économique de l'île : l'une au moins, le ralentissement de la croissance aux Etats-Unis, n'est pas le fait de la volonté des autorités locales ; les trois autres sont l'absence de nouveaux grands projets dans le domaine de la construction, le déclin prononcé des industries lourdes, telles que le raffinage du pétrole, la pétrochimie et la construction navale et, enfin, le coût élevé de la main-d'œuvre locale.

Que faire ? « C'est simple... »

C'est donc en partie la prospérité de Singapour qui est mise en cause. La main-d'œuvre est trop chère, surtout lorsqu'elle est comparée à celle de Taïwan, de Hongkong ou de la Corée du Sud.

Que faire ? Le premier ministre s'est voulu pratique et encourageant : *« C'est simple. Nous devons accroître la productivité et réduire les coûts. Pour accroître la productivité, les chefs d'entreprise doivent prendre leurs responsabilités. Quant aux ouvriers, ils Doivent apprendre à se montrer plus efficaces, à faire preuve d'un meilleur esprit d'équipe et à mieux utiliser un outil qu'il faut moderniser. Afin de réduire les coûts, nous devons nous montrer souples, flexibles et pragmatiques dans le domaine des salaires, des loyers, des taxes et des rémunérations. Alors, mais alors seulement, dans deux ou trois ans au plus, nous retrouverons notre compétitivité. »*

Le premier rapport de la commission économique spéciale présidée par le ministre d'Etat pour le commerce et l'industrie, M. Lee Hsien-loong, le propre fils du premier ministre, va exactement dans le même sens. Le *Straits Times* vient d'en révéler l'essentiel. Seule une approche souple peut sauver l'économie de l'île, explique la commission, une attitude rigide n'entraînerait que désastre.

La commission confirme également ce qu'avait déjà annoncé le ministre des finances, M. Tony Tan, lorsqu'il avait présenté le budget de 1985 (voir *le Monde* du 26 juin) : le moment est venu pour le secteur privé de devenir le moteur principal

De notre envoyé spécial

de la croissance économique. Mais, ajoute la commission, *« dans cette perspective, il faut que l'environnement légal de Singapour soit assoupli pour faciliter l'extension des activités du secteur privé »*.

Accroître la productivité

Plusieurs voix, y compris dans le rangs du parti au pouvoir, le Parti d'action populaire (PAP), se sont fait entendre pour demander des facilités en faveur du secteur privé.

Pour rendre à Singapour sa compétitivé, il n'est pas question de réduire les salaires, mais, affirment tout à la fois les autorités et les patrons, il faudra que chacun, dans l'avenir, modère ses désirs. En même temps, un effort sérieux doit être accompli pour rendre plus productif le travailleur singapourien. Selon le *Straits Times*, la croissance du taux de productivité n'a, pour les années 1975-1979, été que de 3,2 % à Singapour, contre 3,4 % à Hong-kong, 6,6 % à Taïwan et 6,1 % en Corée du Sud. Pas si mal quand il est comparé au 0,6 % des Américains, mais insuffisant pour attirer les investisseurs potentiels.

Selon le brigadier-général (de réserve) Lee Hsien-loong, *« les futures hausses de salaire doivent être modérées pour permettre au taux de productivité de croître. Il est donc essentiel que [les] ouvriers [singapouriens] sachent qu'il ne faut pas s'attendre à des miracles salariaux dans les années à venir. »*

Dans la mesure où, dans les prochaines années, les autorités auront besoin de la coopération de tous, y compris des syndicats d'ouvriers et d'employés, une grande campagne a été entreprise depuis quelques mois en faveur de l'adhésion et de la participation syndicale d'une population laborieuse qui s'y intéresse de moins en moins. Avant 1959, date de la venue au pouvoir du PAP, les syndicats étaient considérés – non sans raison – comme le repaire des agitateurs communistes. La mise sur pied en 1964 de la grande centrale NTUC (National Trade Union Congress), proche du gouvernement, et l'amélioration constante de la qualité matérielle de la vie depuis vingt ans, ont réduit à rien les chances d'une « révolution » communiste dans l'île. Le danger n'est plus là, estiment les autorités, mais bien dans la désaffection des travailleurs. Le NTUC perd des membres : – 6 % de 1983 à 1984. La prospérité n'encourage pas le militantisme, même de bon ton.

Paix sociale

Un syndicat fort est garant de paix sociale et donc de prospérité future, affirment les autorités. De même, la continuité politique est garantie de stabilité financière et rassurera les investisseurs potentiels sur la pérennité de la présente philosophie économique de Singapour. C'est dans cette perspective qu'il faut situer les récentes déclarations du vice-premier ministre Goh Chok-tong concernant les *« dangers »* d'un système politique à la britannique qui permet les changements imprévus de gouvernement.

Ce qui ne veut pas dire que le principe « une personne, une voix », qui est appliqué à Singapour, va être automatiquement modifié dans les prochains mois, comme le craint l'opposition. Ce qui est certain, c'est que le glissement important de voix en faveur de condidats n'appartenant pas au PAP lors des élections législatives de décembre 1984, glissement dû avant tout aux jeunes, préoccupe sérieusement un pouvoir qui s'estime le seul dépositaire de la vérité économique et sociale de Singapour.

C'est un fait que les investissements sont en très nette baisse cette année. A peine 589 millions de dollars de Singapour pour les six premiers mois de 1985, contre 1,803 million en 1984. Comme le remarque la commission de développement économique (Economic Development Board), nombre de multinationales préfèrent s'installer là où il existe un vaste marché local potentiel, cela pour pallier d'éventuelles mesures protectionnistes.

Avec moins de trois millions d'habitants, Singapour ne peut sur ce point rivaliser avec des pays comme l'Espagne, le Portugal ou l'Irlande, que la République considère comme des rivaux directs. Mais Singapour dispose d'abondantes réserves monétaires, et, quelles que soient les craintes du PAP à ce sujet, rares sont les observateurs qui craignent de prochains bouleversements sociaux ou politiques. Le gouvernement est décidé à encourager la recherche et la créativité technologiques tout en conservant à l'île sa position de place financière.

Une campagne en faveur du sourire

Mais, ainsi que le remarquait récemment notre confrère *The Economist*, *« faire de Singapour un entrepôt financier et intellectuel implique plus de liberté dans les allées et venues de l'argent, une autorité monétaire moins bureaucratique et moins tatillonne, une presse plus libre et un climat plus ouvert aux idées que ce que semble prêt à tolérer pour le moment les autorités »*.

Une campagne officielle en faveur du sourire et de la courtoisie est à nouveau en cours. Ses effets se font agréablement sentir. Les autorités responsables ne savaient sans doute pas qu'elle coïnciderait avec de si mauvaises nouvelles du front économique.

JACQUES BEKAERT.

Au Pérou

CRÉATION D'UN TROISIÈME TYPE DE CHANGE POUR LE DOLLAR

Le gouvernement péruvien a créé un nouveau type de change pour le dollar. Ce dollar, appelé *« financier »*, est réservé à certains usages non productifs, comme le tourisme ou l'épargne. Il s'échange à un niveau supérieur de 25 % au cours officiel, coté depuis le 1er août à 13 908 soles, dans le cadre de *« l'économie de guerre »* mise sur pied par le nouveau président Alan Garcia.

Avant la création d'un dollar financier, le Pérou disposait déjà d'un deuxième type de change pour la monnaie américaine, le dollar *« certifié »*, qui s'échangeait à un niveau supérieur de 3 % au cours officiel. Ce type d'opérations, provenant, notamment, des placements à court terme, ont été suspendues début août pour trois mois.

Les suites de l'affaire Flick

OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE CONTRE L'ANCIEN PATRON DE LA BANQUE DES SYNDICATS OUEST-ALLEMANDS

Bonn. – Le parquet de Bonn a ouvert une enquête pour fraude fiscale contre M. Walter Hesselbach, ancien patron de la banque des syndicats ouest-allemands, la *Bank für Gemeinwirtschaft*, et contre un organisme proche du Parti social-démocrate (SPD), la Fondation Friedrich Ebert, affirme l'hebdomadaire *Der Spiegel*, information confirmée ultérieurement par le porte-parole du parquet de Bonn, M. Johannes Wilhelm. Selon l'hebdomadaire libéral hambourgeois, dont les révélations ont largement contribué à la découverte du scandale politico-financier Flick, M. Hesselbach a fait parvenir au SPD 6 millions de deutschemarks (18 millions de francs).

Ces fonds seraient parvenus au SPD par le truchement de la fondation Friedrich, Ebert, dont fait partie M. Hesselbach. Cette fondation, créée en 1925, est la plus ancienne d'Allemagne, et son budget dépasse les 100 millions de deutschemarks. Dans cette affaire, son rôle aurait consisté à délivrer à divers donateurs des certificats de la fondation, qui leur ont permis de soustraire leurs dons des sommes versées au fisc. M. Hesselbach aurait apporté ces pseudo-dons à la fondation Ebert, en Suisse, pour les déposer sur un compte de la fondation travailliste israélienne Fritz-Naphtali, dont le siège est à Tel-Aviv. L'argent serait ensuite revenu *« dans la caisse du SPD »* en RFA. Un porte-parole du SPD, M. Wolfgang Clement, a affirmé, de son côté, que les accusations du *Spiegel* étaient *« sans fondement »*. – *(AFP.)*

L'économie australienne vue par l'OCDE

Contrôler la hausse des salaires pour conforter la reprise

L'économie australienne est bien partie pour connaître une troisième année de reprise, et même davantage si, *« pour ne pas perdre le terrain gagné, on continue de maîtriser les pressions sur les coûts salariaux »* : c'est le conseil donné par les experts de l'OCDE (1) dans leur dernière étude consacrée à l'Australie. De fait, la stratégie adoptée en 1983 – politique des revenus reposant sur la concertations avec les syndicats, politique de stimulation de la demande – a porté ses fruits, puisque ce pays connaît un redressement de son activité semblable à celui observé aux Etats-Unis et plus vigoureux que dans la moyenne des pays de l'OCDE. Le PIB a augmenté de 6,1 % en 1984 (contre 0,5 % seulement en 1983), tandis que, simultanément, l'inflation était réduite et le chômage en baisse.

Bien que le rythme de croissance se soit globalement ralenti depuis le premier semestre 1984, la phase de reprise devrait se poursuivre, et la hausse du PIB attendue pour 1986 est de 4,1 %. Le chômage, dont le taux est passé de 10,3 % fin 1983 à 8,4 % en mai 1985, diminuera probablement encore un peu. Quant aux perspectives touchant à l'inflation (6,2 % en 1985, 6,8 % en 1986), elles restent, de l'aveu même des experts, plus incertaines, du fait de pressions nouvelles sur les coûts susceptibles de *« compromettre les progrès déjà réalisés »*, et auxquelles doit faire face la politique des revenus.

Réformer la fiscalité

Pour consolider la reprise, l'OCDE préconise donc une gestion économique prudente. Réduire d'abord, le besoin de financement du secteur public, qui devrait atteindre 6,5 % du PIB pour l'exercice en cours. Le gouvernement australien, conscient de la nécessité de réduire ce déficit, s'apprête à le faire par une compression des dépenses. Il s'agit là, pour les experts du château de la Muette, d'une mesure politique majeure et d'une *« tâche difficile »*, compte tenu notamment du gonflement de la dette publique.

La déréglementation du système financier devrait en outre *« contribuer à améliorer la flexibilité et la capacité de l'économie à long terme »*. Les experts jugent opportun de lever le contrôle sur les taux hypothécaires, que *« ni les objectifs sociaux ni l'efficacité économique ne justifient »*. Par ailleurs, une réforme de la fiscalité s'impose pour réduire l'évasion fiscale et ne pas démotiver les acquis économiques. L'option la plus intéressante, selon l'OCDE, comporterait un élargissement de l'assiette de l'impôt sur le revenu et la création d'une taxe générale sur la consommation. Enfin, *« beaucoup reste à faire »*, d'après elle, pour éliminer les obstacles aux importations, encore importants dans certains domaines.

Néanmoins, c'est bien l'accord conclu avec les organisations syndicales en 1983 qui reste l'élément essentiel de la politique des prix et des revenus. Or, avec la baisse enregistrée par le dollar australien depuis février dernier, l'indexation intégrale des salaires menace de relancer la pression sur les coûts. Dès lors, concluent les experts, *« les syndicats ont un rôle considérable à jouer, eu égard aux avantages que leur a apportés la politique gouvernementale fondée sur la consultation et le consensus »*.

(1) Organisation de coopération et de développement économique.

LE ZAIRE CÈDE A LA LOI DU DIAMANT

Le Zaïre s'est, une nouvelle fois, plié aux exigences du puissant groupe De Beers, en acceptant une minoration de près de 8 % du prix minimum garanti pour l'achat de ses diamants industriels. Après quatre mois de négociations orageuses, au cours desquelles la MIBA, la compagnie minière zaïroise, avait menacé de trouver un autre client pour sa production, un accord est intervenu sur la base duquel les deux parties sont convenues d'un prix de 7,9 dollars le carat (contre 8,55 dollars précédemment).

En fait, le Zaïre n'avait pas le choix. Evens, le diamantaire d'Anvers, vers lequel il s'était tourné en espérant faire affaire, n'avait pas la capacité d'absorber sa production (19 millions de carats en 1984), et comme les ventes de diamants représentent près de 13 % – en valeur – des exportations du pays, Kinshasa a cédé.

En 1981, la société de négoce du Zaïre, à l'époque Sozacom, avait rompu ses liens avec De Beers. La brouille avait duré deux ans. Incapable d'écouler ses stocks, la Sozacom avait rejoint le bercail au printemps 1983 (*le Monde* daté 20-21 mars 1983).



ANNONCES CLASSÉES



emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)

L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE FÉDÉRALE DE LAUSANNE
met au concours un poste de

PROFESSEUR EN CONCEPTION DE CIRCUITS INTÉGRÉS
pour son Département électricité

avec également un enseignement d'électronique générale. Il est demandé une grande expérience acquise si possible en milieu industriel, des talents de chercheur confirmés par un doctorat ou par des publications de niveau équivalent et d'excellentes aptitudes à l'enseignement en langue française.

Délai d'inscription : 1er novembre 1985.
Entrée en fonction : à convenir.

Les intéressés voudront bien demander le dossier de ce poste à la
Direction administrative
ÉCOLE POLYTECHNIQUE FÉDÉRALE DE LAUSANNE
Centre Est - Ecublens
1015 LAUSANNE - SUISSE.

emplois régionaux

L'ENSEMBLE INSTRUMENTAL DE BASSE-NORMANDIE
(Dir. Musical : D. DEBART)
recrute
ADMINISTRATEUR
(H. ou F.)
Salaire an. : 120.000 F net.
Expérience souhaitée.
Prise de fonction : 1er octobre 1985.
Adresser C.V. à : E.I.B.N., 11, rue des Chanoines, 14000 CAEN. (31) 93-76-22.

ORGANISATION PROFESSIONNELLE BATIMENT
(petites entreprises)
recherche
AGENT ÉCONOMIQUE RÉGIONAL
35-40 ans, formation éco. sup. ou similaire.
Expériences dans le bâtiment et dans les travaux publics et élus régionaux.
Adresser C.V. et prétentions à : Monsieur le Président, Union Régionale CAPEB, Champagne-Ardenne, 75, r. de Preize, 10000 Troyes.

OFFRES D'EMPLOIS

Editeur d'Encyclopédies recherche Rédacteurs (trices) Histoire contemporaine. Haut niv. univ. Envoyer C.V. à Dossiers de l'Histoire 25, rue Saint-Sulpice, 75006 Paris, qui transmettra.

Clinique banlieue Nord-Est recherche
SURVEILLANTE GÉNÉRALE
Salaire motivant.
Tél. : 830-12-92, bur. du pers.

Recherchons CHEF DE PUBLICITÉ pour magazine loisir. Tél. : 606-32-94.

CONSEILLERS COMMERCIAUX (H/F)
Si vous souhaitez intégrer une entreprise dynamique (progression C.A. 1er semestre + 45 %, C.A. 84 : 512 000 000 — 13 000 clients)
Rejoignez-nous !
Ecrire à Publicités Réunies 112, bd Voltaire, 75011 Paris sous réf. 4.709 pour Paris sous réf. 4.710 pour Versailles, sous réf. 4.711 pour banl. sud, sous réf. 4.712 pour banl. nord.

villégiature

VENDS CARAVANE NOTIN Goélette 4,60 m, 4 places, frigo, chauf., four, chauffe eau, w.c., douche instal. propane avec invers., pompe élect., batterie, volets bois, auvent. Roue de secours. Prix : 30.000 F. Tél. h. repas (23) 96-04-99.

Direction

Importante Société Agro Alimentaire Afrique francophone (C.A. 400 MF par an) recherche
DIRECTEUR COMPTABLE ET FINANCIER
D.E.C.S. ou expérience similaire dans importante société.
Préférence sera donnée à un candidat ayant l'expérience de l'Afrique.
Avantages habituels d'expatriement. Rémunérat. envisagée : 400.000 F.
Ecrire Agence Havas, 4, rue des Iris, M.C. 98000 Monaco. Réf. 1330.

DEMANDES D'EMPLOIS

J.F., 32 a., let. sup., Licence let. class., DUT édition, 6 a. expér. édition, journalisme, librairie ancienne, éprise de musique, voulant vivre au travail son goût des lettres et de l'art, cherche emploi créatif.
Ecr. s/n° 2814 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

— Cadre commercial.
— Spécialiste hydraulique (transfert de fluide).
— Cherche emploi régions 06, 84, 13, 83.
— Disponible sous 1 à 3 mois.
Ecr. s/n° 6782 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

occasions

A vendre

WESFALIA JOKER I Couchage 4 pl., toit ouvrant, évier, réchaud, frigo trimixte, penderie, rangements, sièges tournants, deux tables, sur TRANSPORTER 9 CH 1981, 58.000 km très bon état. Prix 63.000 F.

CARAVANE PLIANTE TRIGANO série RANDGERS 1 AN cuis. complète, très pratique, montage rapide. 7.500 F. PTC 490 PV 460 CH 30.

19, avenue Mme-d'Houdetot, 95600 Eaubonne, 959-14-43.

propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées. Demandez une documentation (gratuite) sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM), B.P. 291.09, PARIS CEDEX 09.

L'État offre des emplois stables, bien rémunérés, à tous les Français avec ou sans diplôme. Demandez une documentation (gratuite) sur la revue spécialisée. FRANCE CARRIÈRES (C 18). B.P. 402-09 PARIS.

MOQUETTE PURE LAINE
— 50 %
de sa valeur.
La moquetterie
334, rue de Vaugirard, 75015 PARIS.
Tél. : 842-42-62. 250-41-65.

L'immobilier

REPRODUCTION INTERDITE

appartements ventes

2e arrdt

OPÉRA
Deux 2 p. à rénover 40 et 50 m² possib. gd studio, imm. 18e, asc., soleil.
A 13 : 296-59-59

13e arrdt

CHEVALERET, cse départ prov., liv. + 2/3 ch., 880.000 F. Liv. + 2 ch., 690.000 F. Etage élevé, park., cave. 605-10-08.

15e arrdt

R. DE VAUGIRARD, très joli 2 p. + petite terrasse, tt cft, impeccable, soleil, calme, VUE. 600.000 F. 606-10-06.

16e arrdt

RANELAGH 210 m²
2 récept., 5 chbres, 3 bains, gar., balc. 307-31-62 matin.

appartements achats

AGENCE LITTRE
Rech. pour clientèle française et étrangère apparts et hôtels part. dans quart. résidentiels. Paiement compt. chez notaire. Tél. : 544-44-45.

ACHÈTE COMPTANT
Studio ou 2 pièces, même à rénover. Tél. : 223-73-73.

locations non meublées offres

Paris

Informations sur diff. logements à louer du Studio au 6 Pièces de 2.000 F à 10.000 F, selon confort et quartier. Egalement échanges possibles. Nous ne sommes ni agence ni marchand de listes, mais une association sans but lucratif. Ecrire A.P.P.E.L. 75, B.P. 114, 75463 PARIS CEDEX 10. Réponse assurée à tout courrier sérieux.

locations non meublées demandes

Paris

EMBASSY SERVICE
8, avenue de Messine, 75008 PARIS
rech. APPTS DE GDE CLASSE pour CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE, corps diplomat. et cadres de multinationales. Tél. : 562-78-99.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas ttes banl., loyer garanti. (1) 889-89-66 - 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. 285-11-08.

immobilier information

POUR VENDRE OU ACHETER maison, appartement, château, propriété, terrain, commerce, sur toute la France. INDICATEUR LAGRANGE Fondé en 1876. 5, rue Greffulhe, 75008 PARIS. Tél. : 16 (1) 266-46-40.

bureaux

Locations

Votre adresse commerciale ou **SIÈGE SOCIAL**
bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
Prix compétitifs. Délais rapides.
ASPAC 293-60-50 +

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitution de Sociétés. Démarches et tous services. Permanences téléphoniques.
355-17-50

VOTRE SIÈGE SOCIAL
Constitution de Société, démarches, secrétariat, etc.
ACTE S.A. 359-77-55

GARE DE LYON
Location courte durée, bx entièr. meublés, dans imm. indép. Direct. pptaire. 329-58-65.

URGENT
Agence de Publicité recherche directeur particulier pour le 1er ou 15 sept. dans Paris. 3 bureaux 60 m² environ 4.000 F maximum Téléphone : 246-52-24.

locaux commerciaux

Locations

ARTS ET MÉTIERS à céder 100 m² ref. neuf asc., tous commerces. 878-97-52.

maisons de campagne

Prop. vends mais. à la campagne dans bourg. Gare SNCF, 1 h 30 porte de Bagnolet. Refaite à neuf. Tt cft, tte équipée. Prix : 260.000 F. Tél. : (22) 85-86-40.

MONTARGIS 1 h de Paris direct autoroute du Sud
VD CAUSE DIVORCE
splendide maison de campagne entièrement aménagée, confortable séjour rustique, salon cheminée, cuis., 4 ch., bains, w.-c., salle de jeux, chf électrique, tél., dépendances, garage. Le tout sur parc clos 6.000 m² planté de fruitiers. A SAISIR PRIX TOTAL : 495.000 F, 90 % crédit Caisse d'Epargne. TURPIN - RELAIS MIEL 5 km sud N7 Montargis 16 (38) 85-22-92 et après 20 heures 16 (38) 96-22-29. 24 heures sur 24.

propriétés

Bretagne sud - Ancienne ferme rénovée 300 m² habitables. Confort, 4 cheminées granit, poutres chêne. Bras de mer 100 m, PORT de BRIGNEAU, 500 m, plages sable 6 km. Dans site protégé réservé oiseaux, sur 9 000 m² arborés. Prix 1.000.000 F à débattre. Me ROBINO Notaire MOELAN-sur-MER 16 (98) 39-61-69.

PROVENCE particulier vend belle propriété 1 500 m centre CAVAILLON maison ancienne caractère, 6 p. principales + comble aménageable + dépendances beaux arbres, nombreux fruitiers, calme. 14 000 m². PX : 1.300.000 F. Crédit partiel possible. Tél. le soir : (42) 27-06-42.

Maison bourgeoise avec terrain à DONZY (58). Me FITY, notaire. (16-18) 39-30-00.

URGENT 20 km St-Tropez, conf. village, ppté 9 P.P., 4 bns, ch., terrasse, cour et jard., Prix : 1.050.000 F. Rens. (93) 20-55-48.

villas

GRIMAUD
Part. vend villa, 2 chambres, salon, séjour, cuisine, salle de bains, w.-c., garage demi-sous-sol, piscine, le tout sur 1.400 m² de terrain. Tél. le soir après 20 h. (94) 43-32-71.

SOCIAL

Qui profite des prestations familiales ?

A qui « profitent » les prestations familiales ? Comment évolue leur pouvoir d'achat ? Questions simples, mais réponses difficiles en raison de la multiplicité des prestations et des groupes de familles concernées. Un numéro spécial de la revue *Droit social*, réalisé par des responsables de la Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF) et de caisses locales permet de voir clairement les effets de ces prestations (1).

Le système ne profite pas également à tout le monde. Même si elle ne compense pas le « coût » global de l'enfant, l'aide par enfant, d'abord, croît avec la taille de la famille, et l'on constate un *« saut important »* à partir du troisième enfant. Aussi *la quasi-disparition* des familles nombreuses a-t-elle entraîné une *« contraction »* des dépenses entre 1968 et 1982, selon M. Bertrand Fragonard, directeur de la CNAF, et l'on peut prévoir une nouvelle baisse de 3,3 milliards de francs d'ici à 1988 pour les principales prestations.

Les enfants « petits » et « grands » sont aussi favorisés : parmi les familles de trois enfants, celles dont le revenu s'accroît le plus avec les prestations familiales sont les « jeunes » — celles qui ont un enfant de moins de trois ans — et celles dont l'aîné a de quatorze à vingt ans (2), les allocations familiales étant fortement majorées à ces âges-là.

Si l'on compare — autre méthode — les cotisations prélevées sur le revenu avec les prestations perçues, on constate le même phénomène : en moyenne l'aide reçue va de 141 % des cotisations pour une famille avec un seul enfant, à 971 % pour quatre enfants. Pratiquement, aucune famille de trois enfants ne « cotise » plus qu'elle ne touche, alors que c'est le cas des deux tiers des familles sans enfants et de 45 % de celles qui n'en ont qu'un seul. Les prestations familiales réalisent donc bien un transfert de ressources en faveur des familles à plusieurs enfants.

Bénéficiaires aussi de ce transfert : les catégories démunies comme les familles « monoparentales » (femmes divorcées, séparées ou veuves) qui reçoivent en moyenne 559 % des cotisations versées bien qu'elles n'aient généralement que peu d'enfants.

La « rentabilité » des prestations familiales diminue à mesure que le revenu augmente : à partir de 12 500 F par mois, elles deviennent inférieures aux cotisations. Mais cette baisse ne suffit pas — et de loin — à compenser les réductions d'impôt apportées par le *« quotient familial »* : au contraire, grâce à celui-ci, l'aide accordée aux familles augmente à partir d'un plancher, variable selon le nombre d'enfants, d'environ 17 000 F par mois pour trois, 21 000 F par mois pour quatre, jusqu'au plafond assez confortable de 42 400 F nets par mois, et se stabilise ensuite.

Ce constat amène à considérer que le système d'aide financière aux familles consacré par le IXe Plan reste intermédiaire entre une conception redistributive (qui pousserait à démanteler le quotient familial, voire à diminuer le montant des prestations quand le revenu s'accroît) et une logique compensatrice (maintenir le niveau de vie des familles lorsque leur nombre d'enfants augmente, quel que soit le revenu).

Enfin, le pouvoir d'achat des prestations familiales a globalement progressé depuis 1970. Mais certaines catégories de familles ont perdu (voir *le Monde* du 22 mai) ; d'autre part, une baisse générale a été enregistrée en 1984. Mais l'étude de MM. Maingueneau et Parnois *montre que ce n'est ni la première* ni la plus forte pendant cette période : 1974, en particulier, a été aussi une année de baisses plus fortes encore...

G. H.

(1) *Droit social*, mai 1985, 3, rue Soufflot, 75005 Paris. Le numéro comprend aussi des études approfondies sur les mesures adoptées en 1985 (allocation au jeune enfant, allocation parentale d'éducation, réforme des prêts aux jeunes ménages), sur l'aide aux pensions alimentaires impayées, l'assurance vieillesse des mères de famille et l'action sociale des CAF.

(2) Si les enfants poursuivent des études et restent à la charge de leur famille après seize ans.

Le beau bébé

La semaine dernière, un beau visage de bébé à l'œil humide et tendre a regardé les passants du haut de panneaux publicitaires. Dans un coin de l'affiche, quelques lignes : *« 62 % des Français pensent qu'il y a un problème de natalité »*, selon un sondage IPSOS.

Ce placard sibyllin n'est pas une nouvelle campagne d'une association nataliste. Mais une accroche, un « coup », comme on dit, des deux premières sociétés d'affichage publicitaire, Avenir publicité, filiale de Havas, et Giraudy, contrôlée par Europe 1, pour attirer l'attention Avenir publicité avait déjà joué le même jeu, il y a quatre ans, avec l'affiche du mannequin annonçant *« le 2 septembre j'enlève le haut »*. Trois autres affiches plus explicites vont suivre cette semaine avec les résultats complets du sondage, réalisé, du 19 au 23 juillet, par IPSOS pour les deux sociétés, auprès d'un échantillon représentatif de 900 personnes de plus de quinze ans.

Le sondage montre que le thème était bien choisi, puisque, en effet, il confirme la préoccupation des Français, de toutes catégories socio-professionnelles (même si les plus élevées sont les plus convaincues) de tous âges et de toutes régions sur la diminution de la natalité. Consensus encore plus large (74 % des personnes interrogées) pour considérer que *« davantage de Français devraient avoir un ou des enfants »*. Mais, opinions partagées en revanche sur l'idée que les Français devraient *« en moyenne avoir plus d'enfants »*, les jeunes et les ouvriers étant les plus fréquemment réticents, peut-être parce qu'ils ressentent le plus aujourd'hui les difficultés que cela entraîne...

Une torpeur ambiguë

(Suite de la première page.)

Paradoxalement, le pouvoir est protégé de la colère de la rue par la montée du chômage, qui, classiquement, freine les ardeurs revendicatives. Mais cette montée marque aussi l'échec d'une politique dont l'orientation socialiste n'est plus qu'une fragile armure qui ne met même pas le pouvoir à l'abri de la désaffection électorale.

C'est sans doute à propos de l'apaisement des relations sociales dans les entreprises que le tableau est le moins sombre. Malgré la rigueur, la négociation collective y a progressé en 1984. L'expression des salariés, qui permet aussi de libérer les tensions, s'est bien développée. La crise n'a pas effacé la préoccupation de l'amélioration des conditions de travail dans les usines — comme semblent le montrer tant la diminution de l'absentéisme maladie qu'une attention soutenue aux innovations sociales. Mais qu'une entreprise soit menacée ou que son environnement se détériore, et les relations de travail s'en ressentent aussitôt. La peur de perdre son emploi est bien naturellement un facteur de tension. Or, dans le secteur privé, qui se sent à l'abri du chômage ? Au niveau national, la politique contractuelle connaît plus de revers que de succès. Le désenchantement alimente la torpeur.

La tentation de la violence

La paix sociale est d'autant plus illusoire que le jeu politique se crispe et que la tentation du recours à la violence existe. Avec des effectifs en chute, la CGT peut de moins en moins prétendre à être une organisation de masse (ce qui est sa raison d'être). Elle a épousé le discours et la stratégie du Parti communiste. Si elle en vient à son tour à dénoncer le « gouvernement socialiste », elle cabrera les militants et les adhérents socialistes qu'elle a encore. Une telle attitude ne l'affaiblirait que davantage.

Mais le fait est que la CGT n'a plus été en mesure de démontrer la capacité, même dans le secteur public, à organiser de véritables actions de masse. Les grandes mobilisations s'étiolent. Ses journées d'action passent inaperçues (à l'exception de la manifestation à EDF le 14 juin). Quand on ne peut plus mener que des actions minoritaires, même dans des secteurs où l'emploi est menacé, la tentation devient grande de recourir à des méthodes dures, voire violentes, qui n'ont plus grand-chose à voir avec l'arsenal syndical classique. C'est ce qui explique les cas de séquestrations de cadre, de barrages de voies ferrées ou routières, de mises à sac de préfectures ou de permanences de députés, de coupures des voies du métro. Des actions où la désespérance entre en jeu.

Les risques de débordement sont alors d'autant plus grands que le syndicat, quel qu'il soit, a du mal à rester le maître de la situation. Si le PC maintient son orientation et l'impose complètement à la CGT, on risque de voir se renouveler à la « rentrée » des actions-commando du type SKF. Minoritaires mais violentes. Il faut peut-être plus d'une étincelle pour faire une explosion. Mais cet impressionnant calme social pourrait apparaître de plus en plus artificiel.

MICHEL NOBLECOURT.

LA MUNICIPALITÉ (PCF) DE VITRY EMPÊCHE UN TRANSFERT DE MACHINES-OUTILS

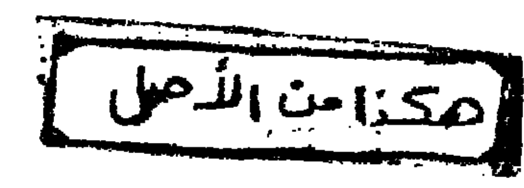
Avec des camions de la ville, la municipalité (PC) de Vitry, dans le Val-de-Marne, a bloqué, le 10 août, les issues de l'usine CEAT-TEKA filtres, filiale du groupe CGE, pour empêcher le déménagement, prévu, de douze machines destinées à être installées dans deux autres unités de province.

L'opération, montée comme une opération commando, qui avait l'aval de l'union départementale CGT, a commencé vers 1 heure du matin et s'est achevée vers 17 heures, un accord étant intervenu avec la direction de l'entreprise, par l'intermédiaire du commissaire de la République, M. Maurice Theys, qui avait déjà eu à connaître ce type de situation lors de l'affaire SKF.

Les camions de déménagement, bloqués dans l'enceinte de l'usine, ont alors pu quitter les lieux sans leur marchandise. Aucun transfert de machines-outils n'aura lieu avant la rencontre prévue le 13 septembre entre le PDG de la société et la municipalité communiste de Vitry.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS





MARCHÉS FIN[...]

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

AUTOUR DE LA CO[...]

MARCHÉS FINANCIERS

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

ACTIF	Au 1er août
1) OR et CRÉANCES SUR L'ÉTRANGER	420 611
dont :	
Or	246 370
Disponibilités à vue à l'étranger	85 662
ECU	70 794
Avances au Fonds de stabilisation des changes	17 783
2) CRÉANCES SUR LE TRÉSOR	30 444
dont :	
Concours au Trésor public	23 580
3) CRÉANCES PROVENANT D'OPÉRATIONS DE REFINANCEMENT	153 656
dont :	
Effets escomptés	83 852
4) OR ET AUTRES ACTIFS DE RÉSERVE A RECEVOIR DU FECOM	72 467
5) DIVERS	9 579
Total	686 760

PASSIF	
1) BILLETS EN CIRCULATION	209 622
2) COMPTES CRÉDITEURS EXTÉRIEURS	12 979
3) COMPTE COURANT DU TRÉSOR PUBLIC	6 144
4) COMPTES CRÉDITEURS DES AGENTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS	87 358
dont :	
Comptes courants des établissements astreints à la constitution des réserves	23 581
5) ECU A LIVRER AU FECOM	70 794
6) RÉSERVE DE RÉÉVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR	288 150
7) CAPITAL ET FONDS DE RÉSERVE	3 030
8) DIVERS	8 679
Total	686 760

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 : 28 décembre 1984

	2 août	9 août
Valeurs franç. à revenu variable	118	119,2
Valeurs industrielles	110,2	110,7
Valeurs étrangères	95,8	96,1
Pétroles-Energie	90,2	90
Chimie	124,4	125,4
Métallurgie, mécanique	128,8	129,8
Electricité, électronique	121,1	122,3
Bâtiment et matériaux	133,7	136,8
Ind. de consommation non alimentaire	104,8	104,1
Agro-alimentaire	97,3	97,4
Distribution	118	120
Transports, loisirs, services	117,7	118,4
Assurances	146,3	150
Crédit bancaire	127,7	129,9
Sicomi	112,6	112,1
Immobilier et foncier	120,6	121,8
Investissement et portefeuille	154,2	159,3
Base 100 : 28 décembre 1984		
Valeurs françaises à revenu fixe	103,1	103
Emprunts d'Etat	102,8	102,8
Emprunts garantis et assimilés	103,2	103,2
Sociétés	102,8	102,8
Base 100 en 1949 :		
Valeurs françaises à revenu variable	1 843,1	1 861,9
Valeurs étrangères	3 027,2	3 036,7
Base 100 en 1972 :		
Valeurs françaises à revenu variable	285,9	288,6
Valeurs étrangères	408,5	410,8
Base 100 : 31 décembre 1980		
Indice des valeurs françaises à revenu fixe	113,3	113,1
Emprunt d'Etat	113,2	113,1
Emprunts garantis et assimilés	113,1	113,1
Sociétés	114,2	114,2
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE — Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	215,3	217,5
Produits de base	170,4	170,4
Construction	157,9	159,5
Biens d'équipement	209,3	213,7
Biens de consom. durables	213,6	218,1
Biens de consom. non durables	281,5	281,1
Biens de consom. alimentaires	238,5	238,6
Services	190,7	193,2
Sociétés financières	305,1	309,8
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	208,1	204,8
Valeurs industrielles	204	205,6
BOURSES RÉGIONALES — Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	187,7	188,6

AUTOUR DE LA CORBEILLE

DOUBLEMENT DU CAPITAL D'AUXITEX. – Cet institut de participation du grand Sud-Ouest va doubler son capital, pour le porter de 47 à 94 millions de francs par l'émission d'actions nouvelles à raison d'une action de 100 F nominal (émise à 105 F) pour chaque action ancienne. Coté sur le second marché de la Bourse de Bordeaux, Auxitex est détenu essentiellement par des chambres de commerce et d'industrie, quelques organismes bancaires, de caisses d'épargne et une caisse de retraite. Depuis sa création, la société a procédé à une quarantaine d'interventions en fonds propres dans des entreprises locales, dont trente-trois directement sous forme de prise de participations.

DEAK PERERA SUSPEND LA VENTE DE KRUGERRANDS. – La firme financière américaine Deak Perera a annoncé qu'elle ne vendrait plus, dorénavant, de pièces d'or sud-africaines krugerrands aux Etats-Unis. Selon un porte-parole de cette société, qui avait fait l'objet de nombreuses protestations de la part de groupes anti-apartheid depuis la fin de 1984, cette décision, entrée en vigueur le 8 août, a été prise *« à l'évidence en réponse aux problèmes politiques qui se déroulent actuellement en Afrique du Sud »*. Selon un dirigeant de Deak Perera, les prix des krugerrands (pièces d'une once d'or fin frappées, depuis 1961, à l'effigie du président Kruger), qui se traitent actuellement aux environs de 330 dollars pièce sur le marché américain, avaient perdu plus de 5 dollars dernièrement. A ce niveau, ces pièces valent tout de même plus cher que l'or au comptant, mais certains investisseurs n'hésitent pas cependant à s'en séparer dans la crainte d'un embargo que pourraient instaurer les Etats-Unis sur l'importation de krugerrands. La Chambre des représentants a déjà approuvé un projet en ce sens, qui devrait avoir force de loi s'il était approuvé par le Sénat en septembre, lors de la rentrée parlementaire du Congrès.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 28 déc. 1984)

	8 août	9 août
Valeurs françaises	116,5	117,3
Valeurs étrangères	95,6	96,1

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	8 août	9 août
Indice général	215,8	217,5

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 12 août .... 9 5/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	9 août	12 août
1 dollar (en yens)	237,95	237,75

BOURSE DE PARIS — Comptant — 9 AOUT

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	2040	2080
BAFIP	630	630
Calberson	322	322
Cap Gemini Sogeti	1043	1030
C. Equip. Elect.	286	288
C. Occid. Forestière	144	144
Dafsa	236	235
Dauphin O.T.A.	1820	1840
Elect. S. Dassault	797	798
Filipacchi	511	512
Guy Degrenne	895	880
Marlin Immobilier	352	352
Métallurg. Minière	228	228
M.M.B.	335 10	348 50
Navale-Delmas	412	411
Om. Gest. Fin.	302 80	304 50
Petit Boy	349	339
Petroliger	600	615
Pochet	1720	1652
Pinon	303	310
St-Gobain Emballage	810	809
S.C.G.P.M.	305	300
S.E.P.	800	799
Sofibus	235	231
Sovac	911	901

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Borie	296	296
Cochery	54 50	54 80
Coparex	458	470
Hydro-Energie	210	....
Rorento N.V.	126 20	127 60
S.P.R.	140	140
Thann et Mulhouse	112	....
Ufimar	347 80	....

SICAV 9/8

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Pierre Investiss.	510 36	487 22
Placement crt-terme	60777 16	60777 16
P.M.E. St-Honoré	303 03	289 29

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentage, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ♦ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1595	4,5 % 1973	1600	1610	1610	+ 0 62
1030	B.N.P.	943	943	943	....
982	C.C.F.	992	992	992	....
187	Elf-Aquitaine	195	197 90	197 90	+ 1 40
185	– (certific.)	194 90	198 10	198 10	+ 1 6[illegible]
1270	Epeda-B-Faure	1250	1241	1241	– 0 7[illegible]
285	Ericsson	285	286 70	286 70	+ 0 64
465	Exxon Corp.	465	461 50	461 50	+ 1 42
390	Ford Motors	396	400 50	390	– 1 51
215	Free State	180	178 10	178 10	– 1 06
149	Gencor	110	108 70	109	– 0 90
280	Gén. Belgique	275 10	283 50	283 50	+ 3 05
580	Gén. Electr.	584	580	580	– 0 70
615	Gen. Motors	622	624	630	+ 1 28
61	Goldfields	52 70	53 30	53 30	+ 1 13
37	GdMetropolitain	36 10	36 30	36 30	+ 0 55
108	Harmony	96 20	99 80	98	+ 2 81
26	Hitachi	27 05	26 80	26 90	– 0 55
695	Hoechst Akt.	695	696	696	+ 0 14
1730	Siemens A.G.	1740	1748	1755	+ 0 86
140	Sony	143 40	142	142	– 0 97
163	T.D.K.	160 20	162	161 50	+ 0 81
13	Toshiba Corp.	13 25	13 20	13 25	....
975	Unilever	951	944	944	– 0 73
385	Unit. Techn.	385	388 50	388 50	+ 0 88
730	Vaal Reefs	720	721	715	– 0 69
285	Volvo	279 70	278 90	278 90	– 0 28
370	West Deep	317	322	322	+ 1 57
265	West Hold.	218	234	230	+ 5 50
470	Xerox Corp.	461	466	466	+ 1 08
1 70	Zambia Corp.	1 68	1 71	1 71	+ 1 78

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 9/8	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 869	8 860	8 350	8 950
ECU	6 800	6 801	....	....
Allemagne (100 DM)	305 390	305 580	295 500	310 500
Belgique (100 F)	15 121	15 120	14 460	15 300
Pays-Bas (100 fl.)	271 890	271 900	261 500	278 500
Danemark (100 krd)	84 530	84 880	81	88
Norvège (100 k)	103 950	103 950	100	107
Grande-Bretagne (£ 1)	11 763	11 742	11 300	12
Grèce (100 drachmes)	6 542	6 535	6	7 500
Italie (1 000 lires)	4 568	4 568	4 300	4 800
Suisse (100 fr.)	369 600	369 800	3 580	3 780
Suède (100 krs)	103 240	103 300	99	106
Autriche (100 sch)	43 460	43 500	42 450	44 400
Espagne (100 pes.)	5 205	5 198	5 100	5 650
Portugal (100 esc.)	5 130	5 135	5 200	6 100
Canada ($ can 1)	6 358	6 369	6 130	6 530
Japon (100 yens)	3 638	3 631	3 520	3 870

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 9/8
Or fin (kilo en barre)	90100	89700
Or fin (en lingot)	89950	89350
Pièce française (20 fr)	585	585
Pièce française (10 fr)	434	.....
Pièce suisse (20 fr)	565	562
Pièce latine (20 fr)	541	544
Souverain	656	660
Pièce de 20 dollars	3780	3760
Pièce de 10 dollars	1930	1905
Pièce de 5 dollars	1275	.....
Pièce de 50 pesos	3580	3500
Pièce de 10 florins	546	546

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Au Liban

Regain de violence à Beyrouth : 13 morts et 75 blessés

De notre correspondant

Beyrouth. – Depuis que le président Amine Gemayel a annoncé à Damas, jeudi 8 août, que *« la voie est désormais ouverte au dialogue »*, la parole est brusquement revenue aux canons à Beyrouth, après une pause de près d'un mois.

Les duels d'artillerie de chaque côté de la ligne de démarcation qui sépare le quartier est (chrétien) et ouest (musulman) de Beyrouth ont fait depuis vendredi treize morts et soixante-quinze blessés. Ils se sont poursuivis jusqu'à l'aube de ce lundi, alourdissant sans doute ce tragique bilan.

D'autre part, soixante-cinq passagers chrétiens qui se rendaient à l'aéroport dans des bus de la Middle East Airlines ont été retenus pendant plusieurs heures par des miliciens chiites qui réclamaient, et ont obtenu, la libération d'un chiite enlevé à Beyrouth-Est. Enfin, on note un début de harcèlement de la ville chrétienne de Zahlé, dans la Bekaa, qui jouit, depuis la bataille syro-chrétienne qui s'y déroula d'avril à juin 1981, d'un statut particulier consistant en une sorte d'autonomie interne sur le plan de la sécurité.

MAISONS DYNAMITÉES A JIYEH

Des hommes en armes débarquent de leurs voitures à la nuit tombée, des explosions secouent un village déjà défiguré par la guerre, un bulldozer vient raser les décombres : dimanche 11 août, vingt-deux maisons de chrétiens avaient disparu de Jiyeh, à 33 kilomètres au sud de Beyrouth. Jiyeh, où cohabitaient avant la guerre six mille chrétiens et deux mille chiites, est venu s'ajouter à la liste des villages dynamités par le Parti socialiste progressiste (PSP) du chef druze Walid Joumblatt, depuis la prise de la région qui entoure Saïda, fin avril.

Des villages entiers avaient brûlé, et une véritable razzia s'était déroulée pendant des jours dans l'Iklim-el-Kharroub. Depuis lors, le PSP a dynamité systématiquement toutes les maisons de chrétiens soupçonnés d'avoir fait partie de la milice chrétienne ou d'avoir collaboré avec elle. Abra, Salhiyé, Lébaa, Aïn-el-Mir, autant de villages où se dressent les ruines impressionnantes d'habitations ou d'églises, comme pour signifier que les chrétiens ne reviendront plus. Cette politique est souvent critiquée par des habitants musulmans, qui la qualifient avec dégoût de *« barbare »*. Hassan, chiite de Jiyeh, raconte que les miliciens du PSP qui ont débarqué dans son village dans la nuit de samedi à dimanche ont délogé des familles palestiniennes des maisons à détruire. – *(AFP.)*

Ces événements sont-ils la conséquence de la mise en place de blocs, sous l'impulsion de la Syrie ? D'un côté, le Front d'unité nationale (FUN) chiito-druze, avec un zeste de national-progressisme sunnite-chrétien ; de l'autre, l'axe Forces libanaises-Frangié reconstitué, qui refait l'union sacrée des chrétiens face à la pression revendicatrice de l'Islam ; enfin, le président Gemayel auquel le chef du gouvernement sunnite, M. Rachid Karamé, s'est associé, faute d'autre alliance possible, dans une option étatique qui est celle de sa communauté et qui lui a permis de récupérer un peu de son pouvoir perdu à Beyrouth-Ouest.

Ce sont ces blocs, favorisés par Damas théoriquement en vue d'un dialogue sous son égide, qui se canonnent, sans qu'il soit possible de dire si la Syrie est d'accord pour *cette* montée des enchères, classique avant une négociation, ou si, comme beaucoup le pensent, elle ne parvient pas à maîtriser totalement la situation. On estime généralement ici que ces duels d'artillerie constituent une forme de pression purement interne visant non à contester l'ombrelle syrienne, mais à empêcher le président Gemayel d'en tirer un trop grand profit, alors que, de part et d'autre, sa démission est réclamée : par le tandem Berri-Joumblatt, d'un côté, et par M. Frangié, avec l'assentiment tacite des Forces libanaises, de l'autre.

Sur le fond, la politique syrienne ne devrait cependant être que stabilisatrice, car, dans l'épreuve de force interarabe en cours, la cible de toute déstabilisation au Liban est, en réalité, la Syrie. On rapporte avec insistance que M. Arafat introduit des hommes à Tripoli – mille cinq cents, – où il dispose d'un allié solide avec le mouvement du cheikh sunnite Saïd Chaabane, des armes à Saïda, où il dispose encore d'une infrastructure solide dans les camps palestiniens, et des dollars à Beyrouth, où ils ne sont cependant pas encore jetés sur le marché, puisqu'ils auraient dû provoquer un redressement de la livre libanaise, de nouveau dans une phase dépressive (1). Hommes, armes et dollars destinés à combattre le pouvoir syrien au Liban, qui a donc tout intérêt à nettoyer la place au plus vite en prévision des troubles qu'on prépare contre lui.

LUCIEN GEORGE.

(1) 1 FF = 2 LL.

● *Un Israélien blessé à Hébron.* – Un colon juif de l'implantation de Kiryat-Arba, M. Yaacov Raiser, a été poignardé samedi 10 août dans la vieille ville de Hébron (sud de la Cisjordanie). Atteint au cou et à l'épaule, le colon a été évacué vers un hôpital de Jérusalem et ses jours ne sont pas en danger. – *(AFP.)*

En Afghanistan

M. KARMAL ANNONCE L'ORGANISATION D'ÉLECTIONS A DES CONSEILS LOCAUX

Le président Babrak Karmal a annoncé samedi 10 août, au cours d'une allocution captée à Islamabad, qu'il organiserait des élections nationales pour créer de nouveaux conseils gouvernementaux locaux. Il a souligné que ces nouveaux conseils devraient contribuer à mettre fin à l'infiltration de *« maquisards islamiques »* en provenance du Pakistan et de l'Iran. Reconnaissant pour la première fois les problèmes de la guerre, le président Karmal a déclaré : *« Notre pays est fatigué de la guerre et du sang, et j'espère que ces élections résoudront les problèmes de sécurité et satisferont les besoins de notre peuple. »*

L'agence officielle soviétique Tass a qualifié ce scrutin, qui est le premier à avoir lieu en Afghanistan depuis la prise de pouvoir par les partisans de Moscou en avril 1978, de *« premières élections démocratiques »* (de ce genre) *dans l'histoire du pays »*. Le scrutin a déjà eu lieu à Kaboul et dans neuf circonscriptions proches de la capitale, et la consultation va continuer dans d'autres régions du pays. – *(Reuter, AP, UPI, AFP.)*

En Birmanie

LE CHEF DE L'ETAT, M. SAN YU, A ÉTÉ ÉLU VICE-PRÉSIDENT DU PARTI UNIQUE DERRIÈRE M. NE WIN

M. San Yu, chef de l'Etat birman, soixante-sept ans, a été élu mercredi 7 août au poste nouvellement créé de vice-président du parti unique pour le programme socialiste birman (BPSB), ce qui en en fait le « numéro deux » du régime derrière M. Ne Win, et le place théoriquement en position de lui succéder, a-t-on appris dimanche 11 août. La création de ce poste, approuvée par le congrès national du parti réuni du 2 au 7 août dans la capitale birmane, pourrait résulter du souci du chef du régime, le général Ne Win, âgé de soixante-quatorze ans, de se décharger partiellement des affaires quotidiennes du pouvoir tout en continuant à présider, de sa poigne de fer, aux grandes questions politiques. La réalité du pouvoir reste cependant, encore aujourd'hui, indissociable de la personne même de M. Ne Win, en dépit de son âge et des rumeurs faisant régulièrement mention d'un état de santé déficient.

La nomination de M. San Yu comme vice-président du parti ne lui assure pourtant pas la succession du chef du régime de façon indiscutable, pensent les observateurs, qui ajoutent que le vieux dirigeant birman a systématiquement écarté au fil des ans des collaborateurs qui passaient pour ses dauphins dès lors qu'ils lui paraissaient acquérir trop d'influence.

Le dernier exemple a été celui du général Tin Oo, qui était pourtant bien plus puissant que ne l'est M. San Yu. L'ex-chef des services secrets de l'armée a été limogé en 1983 et se trouve en prison à Rangoon, après avoir été condamné à cinq reprises à la peine de mort pour des affaires de corruption et de concussion. – *(AFP.)*

● *Le pilote de Formule 1, Manfred Winkelhock, grièvement blessé* – Le pilote de Formule 1 ouest-allemand Manfred Winkelhock (trente-deux ans) qui participait, dimanche 11 août, aux 1000 km de Mosport (P-B) au volant d'une Porche 962, a été grièvement blessé après avoir heurté un mur.

Aux Etats-Unis

Fuites toxiques dans une usine d'Union Carbide en Virginie occidentale

Institute *(AFP, AP, Reuter)*. – Quelque cent vingt-cinq personnes de la ville d'Institute, en Virginie occidentale, ont été indisposées à la suite d'une fuite d'un gaz toxique provenant d'une usine de la société Union Carbide. Six employés de la firme, qui se trouvaient sur les lieux au moment de l'incident, ont été plus sérieusement touchés. Ils souffrent de graves brûlures aux yeux.

Selon M. Dick Henderson, porte-parole d'Union Carbide, la fuite a été provoquée par un accroissement inattendu de la pression dans un réservoir de stockage comprenant 1 900 litres d'aldicarb, principal composant du pesticide Temik. Les émanations ont duré une dizaine de minutes, mais les habitants de la ville ont été invités à se cloîtrer chez eux pendant environ deux heures. Un épais nuage toxique s'est abattu sur une autoroute proche de l'usine. Il a été recommandé aux automobilistes ayant traversé ce nuage et se plaignant de difficultés respiratoires, de nausées et d'irritation des yeux et de la gorge de se rendre dans les hôpitaux de la région.

A l'origine, l'« aldicarb » était un mélange de trois composants chimiques, parmi lesquels l'isocyanate de méthyle, un produit dont les fuites dans une autre usine d'Union Carbide ont causé la mort, en décembre dernier, de plus de deux mille personnes à Bhopal, en Inde. A la suite de la catastrophe de Bhopal, l'usine d'Institute avait été fermée et la composition de l'« aldicarb » modifiée pour en supprimer l'isocyanate de méthyle. La production avait repris le 4 mai dernier après la mise en place des nouveaux équipements de sécurité, d'une valeur estimée à 5 millions de dollars.

Huit mois après la tragédie de Bhopal, quelque sept mille quatre cents survivants souffrent toujours de troubles oculaires et plus de trois mille trois cents de complications gastriques. On craint pour la santé de trois mille bébés à naître. De nombreuses personnes ont été trop affaiblies pour restreindre leur travail.

Sur
CFM
de 19 heures à 19 h 30
à Paris (89 MHz)
à Lyon (100,3 MHz)
à Bordeaux (101,2 MHz)
à Saint-Nazaire-La Baule (94,8).

LUNDI 12 AOUT
« le Monde » reçoit
JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE
correspondant
du « Monde » à Alger
avec
JEAN-MARIE DUPONT

MARDI 13 AOUT
PIERRE ARDITI
avec
COLETTE GODARD

LA VISITE DE Mme CRESSON EN TUNISIE

Comment remédier au déséquilibre des échanges ?

De notre correspondant

Tunis. – Comment remédier au déséquilibre des échanges commerciaux et mieux adapter la coopération économique aux exigences de l'époque : tels ont été les thèmes centraux des entretiens que Mme Edith Cresson, ministre du redéploiement industriel et du commerce extérieur, a eus avec les responsables de l'économie tunisienne au cours de la visite qu'elle a effectuée, du mercredi 7 au samedi 10 août, à Tunis.

En dépit des déclarations officielles, les Tunisiens affichent souvent en privé leur déception à l'égard de l'évolution de la coopération franco-tunisienne, qui se poursuit certes tant bien que mal, mais dans une routine dénuée de toute imagination. Mme Cresson, croit-on, n'a pas échappé, elle non plus, à ces courtois reproches. Mais, à la différence de plusieurs de ses collègues, argumentant sur les dossiers, elle aurait assez fermement insisté sur le fait que si « effort » il doit y avoir, il doit être partagé et non à sens unique.

Par exemple, il ne suffit pas de déplorer le déficit croissant de la balance commerciale, qui s'est chiffré à environ 3 milliards de francs pour 1984, et qui promet d'être au moins aussi lourd cette année. Encore faut-il pour l'endiguer, qu'une action en profondeur soit entreprise afin de rendre les produits tunisiens plus performants sur les marchés extérieurs.

Les investissements français

Dans cette perspective, Mme Cresson a confirmé les dispositions de la France à accroître ses transferts de technologies, et à intensifier les échanges entre les petites et moyennes entreprises industrielles françaises et tunisiennes. C'est ainsi qu'il a été entre autres décidé d'établir une concertation suivie entre le Centre des études et de la promotion industrielle en Afrique (CEPIA) et l'Agence tunisienne de promotion des investissements (API).

En matière d'investissements, la France demeure le partenaire le plus dynamique de la Tunisie, mais s'agissant des grands marchés industriels, elle doit faire face à une concurrence de plus en plus active, notamment de la part de l'Italie, du Japon, de l'Espagne et de la Suède. Cependant, nombre d'industriels français estiment que leur participation pourrait être encore améliorée si elle ne se heurtait pas à des lenteurs administratives souvent décourageantes. En outre, dans le secteur automobile, la volonté tunisienne de diversifier le marché par le jeu de la libre concurrence n'aide pas au développement des activités de Renault et de Peugeot qui ont pourtant installé ces dernières années des usines de fabrication de pièces détachées et de montage de véhicules.

Mme Cresson, qui a été reçue par le président Bourguiba et le premier ministre, M. Mohammed Mzali, a aussi renouvelé à ses interlocuteurs la volonté de la France *« de défendre résolument les légitimes intérêts de la Tunisie »*, après l'élargissement du Marché commun.

D'autre part, M. Pierre Bérégovoy, ministre des finances et de l'économie, s'est entretenu, dimanche 11 août, à Monastir, avec le président Bourguiba dont il est l'hôte. En vacances en Tunisie, M. Bérégovoy a rencontré également M. Mzali et le ministre de l'économie, M. Rachid Sfar, ministre de l'économie nationale, car, a-t-il déclaré *« il faut continuer à développer les relations franco-tunisiennes sur tous les plans : économique, politique et financier »*

M. D.

RAPPORT D'ACTIVITÉ DES POSTES EN 1984

Aggravation du déficit

La poste française a enregistré une nouvelle progression de son activité en 1984 : les quelque 15,5 milliards d'objets traités par plus de 300 000 salariés dans 17 224 bureaux de poste marquent une augmentation en volume de 1,8 % sur les résultats de 1983, selon le rapport présenté samedi 10 août par M. Marcel Roulet, directeur des postes.

Les recettes totales, qui ont atteint 65,7 milliards de francs – soit une progression de 3 % – ne comptent que 33,9 milliards de recettes d'exploitation (et notamment 25,5 milliards de la Caisse nationale d'épargne), portant le déficit d'exploitation à 3,2 milliards de francs, enregistrant une hausse de 55 %. La dette s'élève a 40,8 milliards de francs (+ 12,9 %). Quant au nombre des comptes financiers gérés par la poste, il a légèrement progressé : mais c'est davantage le fait, précise le rapport, de la Caisse nationale d'épargne (avec environ 17 millions de comptes, les avoirs atteignent 256 milliards de francs), que des CCP.

En préambule au rapport d'activité, M. Roulet souligne que l'année 1984 a également été marquée par une *« réflexion sur l'avenir de l'entreprise et de sa compétitivité »*. Pour supprimer les déséquilibres liés aux transferts que la poste doit effectuer au profit d'autres agents économiques (la presse, le Trésor) ou au maintien de bureaux non rentables dans les campagnes, M. Roulet réclame à nouveau *« un cadre clair, stable, incitatif, qu'une charte de gestion, à préparer en 1985, devrait garantir »*.

Rappelons que la charte de gestion précédente couvrait les exercices 1983 à 1986 ; la nouvelle charte a été annoncée dès la mi-1983 par le ministre des PTT, M. Mexandeau. Elle a donné lieu à un rapport reprenant ces propositions et préconisant, entre autres, une réforme du droit de grève.

INVITÉ DU « FORUM » DE RADIO MONTE-CARLO

M. Gaudin (UDF) : M. Mitterrand se rend « incohabitable »

M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, a déclaré, le dimanche 11 août au « Forum » de Radio Monte-Carlo, que la décision du Conseil constitutionnel sur la loi relative à la Nouvelle-Calédonie est un *« désaveu »* pour le gouvernement, qui a commis trois *« erreurs » :* la première en nommant M. Edgard Pisani haut commissaire à Nouméa, la deuxième en adoptant, comme *« objectif »* l'*« indépendance »* du territoire, la troisième *« sur le droit et la démocratie »*, dans la répartition des sièges au sein du futur congrès territorial. M. Gaudin a précisé que, pour l'opposition, *« il n'y a pas lieu de faire traîner »* le débat parlementaire rendu nécessaire par la décision du Conseil constitutionnel.

Le député des Bouches-du-Rhône a réaffirmé, d'autre part, sa préférence pour des listes uniques de l'opposition aux élections législatives de mars 1986, parce que le RPR et l'UDF sont, *« sur le fond, d'accord sur presque tout »* et parce que la représentation proportionnelle départementale à la plus forte moyenne *« est, en réalité, un système semi-majoritaire qui donne une prime aux coalitions »*.

M. Gaudin estime que le président de la République tient, à l'approche des élections législatives, *« deux discours contradictoires »*, mais qu'il *« ne pourra pas, à la fois, être juge et partie »* et que *« c'est bel et bien lui qui sera jugé par les électeurs en 1986 »*. Pour le président du groupe UDF de l'Assemblée, M. Mitterrand, par certains de ses propos, semble vouloir *« se rendre incohabitable »* et, par certaines de ses décisions, *« donne l'impression (...) de se constituer une provision de clous pour crever les roues de la nouvelle majorité après 1986 »*. *« En réalité*, a dit M. Gaudin, *il prépare une cohabitation conflictuelle. »*

Le député des Bouches-du-Rhône, interrogé sur M. François Léotard, secrétaire général du Parti républicain, a déclaré : *« Je souhaite pour lui, et je suis persuadé, qu'il jouera un rôle très important dans notre pays, au service de la République, et je serai à ses côtés pour l'aider à atteindre les plus hautes fonctions : je pense qu'il incarne cette nouvelle génération politique, qui a bien réussi et qui est indispensable pour le renouveau de notre pays. »*

Le numéro du « Monde » daté 12 août 1985 a été tiré à 404 052 exemplaires

A B C D E F G